



# N O S O I S E A U X

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE  
POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES OISEAUX

N° 387

Vol. 36, fasc. 6

JUIN 1982

## La progression de l'Hypolaïs polyglotte dans le Pays de Genève I. Observations sur les biotopes, la reproduction et le cycle annuel

Denis Landenbergue et François Turrian

En 1977 apparaissait dans le canton de Genève une nouvelle espèce nicheuse: l'Hypolaïs polyglotte, *Hippolais polyglotta*. De trois couples à cette époque, les effectifs ont passé à 22 paires en 1981.

Pendant cinq ans, nous avons suivi la progression de ce Sylviidé sur les lieux mêmes de sa découverte. Une moisson de renseignements sur son comportement et sa biologie a été récoltée, complétant les travaux de Jouard (1937) et Ferry (1965). Des baguages et contrôles ont contribué à l'étude des déplacements prémigratoires et migratoires de cette espèce peu connue. Nous avons pu, à cette occasion, rassembler d'utiles données biométriques.

La première partie de cet article est surtout consacrée à la reproduction et aux migrations de ce passereau. Un second volet examinera les modalités de son expansion dans le Pays de Genève, avec les correspondances que nous lui connaissons sur d'autres limites de sa distribution européenne; la bibliographie lui sera jointe.

### 1. La région étudiée

#### 1.1. Cadre de l'étude

Depuis 1977, l'avifaune nicheuse genevoise a fait l'objet de recensements méthodiques dans le cadre de l'Atlas des oiseaux nicheurs du canton de Genève (Géroudet, Guex & Maire, en prép.).

Au cours de cette période, la nidification de nouvelles espèces a été prouvée, dont celle de l'Hypolaïs polyglotte (Géroudet 1977). Cette enquête nous a donné la possibilité de suivre les développements de la Polyglotte à Verbois, grâce à nos recherches personnelles, et dans le reste du canton, grâce aux découvertes des collaborateurs de l'Atlas. D'autres données, moins exhaustives, proviennent de France voisine (Pays de Gex et Haute-Savoie).

Le site de Verbois, foyer essentiel de l'expansion genevoise, est localisé en aval de Genève, sur la rive droite du Rhône, à l'altitude d'environ 370 m.



Hypolaïs polyglotte en main. On remarque le profil, intermédiaire entre ceux des fauvettes et des rousserolles. Verbois, juillet 1978. D'après dia F. Turrian.

### 1.2. Biotopes genevois

D'année en année, nous avons enregistré les cantons occupés par *Hippolaïs polyglotta*. Chaque fois, le biotope a été décrit le plus précisément possible. Les recoupements qui en ressortent (fig. 1) mettent en évidence la colonisation de trois types de milieux principaux:

#### a) Les anciennes gravières

A la fin de l'exploitation ou en marge de celle-ci, la végétation herbacée se développe rapidement, couvrant les secteurs abandonnés. La Verge d'or du Canada (*Solidago canadensis*) et, dans une moindre mesure, le Mélilot blanc (*Melilotus alba*) trouvent des conditions optimales sur ces terrains caillouteux. Leur colonisation prélude à la croissance de la strate buissonnante: les Ronces (*Rubus sp*), les Saules (*Salix sp*), en particulier le Saule pourpré (*Salix purpurea*), forment de petits massifs, accompagnés par le Robinier (*Robinia pseudo-acacia*) et le Peuplier noir (*Populus nigra*), à développement arborescent rapide. Des flaques d'eau, petites et grandes, souvent temporaires, avec la végétation caractéristique des sols humides (Roseau *Phragmites*, Massette à larges feuilles *Typha latifolia*, Joncs divers *Juncus sp*) diversifient le milieu.

Dans ce biotope, la Polyglotte a niché ou s'est cantonnée à Verbois et à Peney, au Moulin-de-Vert, à Laconnex et à la Petite Grave. Sur territoire français limitrophe, elle a aussi fréquenté les gravières de l'Arve (à Etrembières, Bas-Mornex et Scientrier au moins) et de l'Etournal, ainsi que celles de Challex, St-Genis et Grilly. L'espèce n'a été trouvée jusqu'ici ni à Epeisses, ni dans les gravières encore exploitées de la Champagne (Avusy, Eaumorte, Sézegin) ou d'autres secteurs du canton.

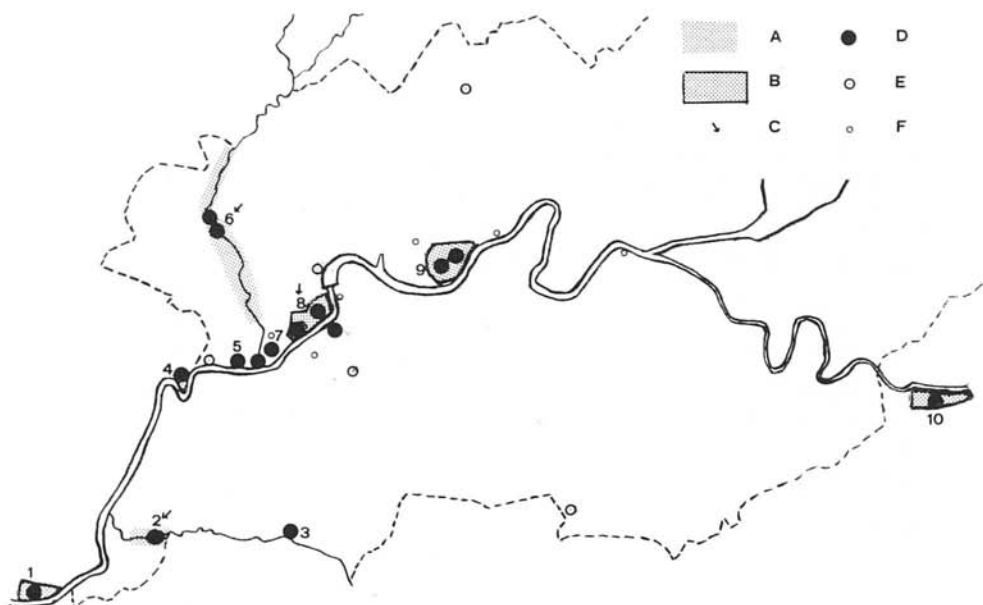
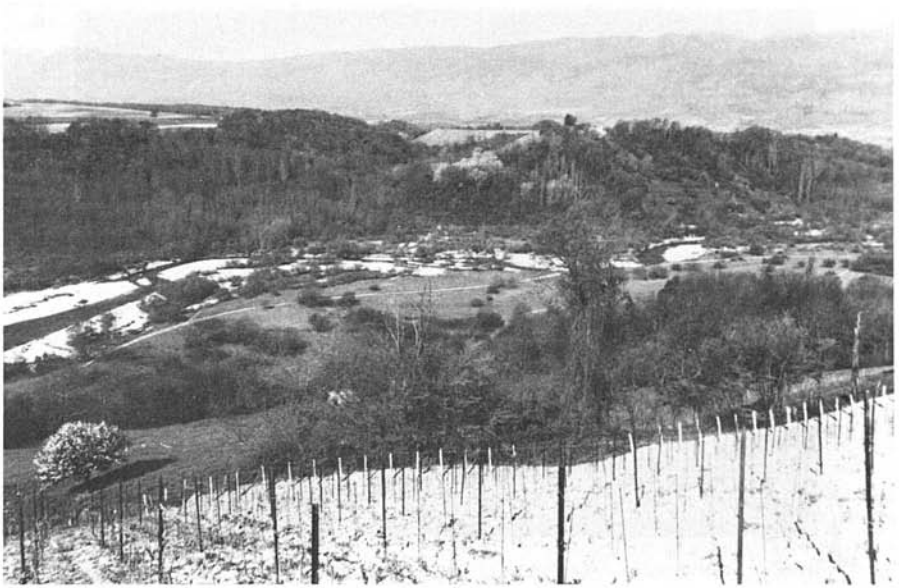


Fig. 1. Distribution de l'*Hypolaïs polyglotte* dans l'ouest du Pays de Genève (1977-1981).

A: Zones alluviales. B: Gravières avec nidification. C: Premiers sites de 1977. D: Nidification certaine. E: N. probable. F: N. possible. - Principaux sites: 1: L'Etournel (Ain); 2: La Laire, Raclerets; 3: Sézegnin; 4: Challex (Ain); 5: La Plaine; 6: V. de l'Allondon; 7: Russin; 8: Verbois; 9: Peney; 10: Etrembières (Hte-Savoie).



Une partie du site étudié, dans les gravières désaffectées de Verbois. La végétation buissonnante a colonisé rapidement les terrasses de gravier, permettant l'installation en cinq ans d'une petite population d'*Hypolaïs polyglotte*. Juin 1979. F. Turrian.



Le vallon de l'Allondon et ses zones alluviales jouissent d'un microclimat sec et ensoleillé, favorable à l'Hypolaïs polyglotte. Les Baillels, mai 1982. F. Turrian.

#### b) Les zones alluviales

Les vallons alluviaux, à caractère sec et chaud, avec leur végétation aux strates herbacée et buissonnante bien développées, offrent au Petit Contrefaisant <sup>1</sup> des possibilités de nidification innombrables. Les saules constituent souvent l'essence dominante, parfois mêlés à des fourrés où croissent des ronces, des Argousiers (*Hippophae rhamnoides*), des robiniers, etc. La Verge d'or (*Solidago virgaurea*) ou celle du Canada colonise souvent les rives des cours d'eau, en arrière des zones inondables.

Dans ce milieu, Géroudet (1954, 1955) a trouvé l'Hypolaïs polyglotte sur le cours des Usses, non loin de la frontière genevoise, voici près de trente ans. Dans le canton, les vallons de la Laire et de l'Allondon correspondent en maints endroits à cette description. L'Arve savoyarde, en amont de Veyrier, présente un aspect assez semblable, avec en plus des milieux du premier type.

#### c) Les autres milieux

Dans le bassin genevois, l'Hypolaïs a fréquenté d'autres biotopes, souvent isolés et restreints.

Les pentes ou coteaux buissonnants, d'exposition dominante au sud, peuplés d'Épine-noire (*Prunus spinosa*), d'Aubépine (*Crataegus monogyna*), de Faux-merisier (*Prunus mahaleb*), d'Églantier (*Rosa canina*), surmontés de quelques arbres isolés, peupliers ou Merisiers (*Prunus avium*), sont propices à l'installation de l'espèce (Côte

<sup>1</sup> Petit Contrefaisant: autre dénomination de l'Hypolaïs polyglotte, préconisée par C. Ferry, mais peu usitée en Suisse.





Friche orientée au sud-ouest, occupée par l'Hypolais polyglotte dès 1979. L'épine-noire (à droite) et le cerisier sauvage (second plan, au centre) servent de postes de chant. Russin, mai 1982. F. Turrian

de Mauregard/Verbois, Russin), de même que les petites friches embroussaillées. Conditions essentielles: le milieu doit rester très ouvert et présenter un bon ensoleillement.

D'après nos observations, les autres biotopes paraissent moins prisés, qu'il s'agisse des formations buissonnantes en jardins ou des haies. Une pépinière en friche a retenu en 1980 une Polyglotte près de Meyrin.

Si ces derniers milieux sont susceptibles de convenir à la nidification, ils ne semblent avoir attiré jusqu'ici que des mâles chanteurs apparemment isolés. Dans la plupart des cas, leur occupation ne doit d'ailleurs être que temporaire.

En résumé, quatre éléments interviennent dans le cantonnement d'*Hippolais polyglotta* en période de reproduction:

- Une strate arborescente peu importante, couvrant moins de 40% de la surface du territoire (en général 10 à 20%). Sa fonction principale est de fournir *des postes de chant*.
- Une strate buissonnante indispensable, mais d'importance variable (30 à 70% de la surface du territoire). Elle présente toujours un aspect dense à un endroit au moins, souvent sous la forme d'un massif de ronces. La hauteur des buissons

n'excède pas 4 m, avec un optimum entre 0,5 et 3 m. Cette strate sert de *terrain de chasse* et *les sites de nidification* y sont tous localisés.

- Une strate herbacée, présente dans la plupart des cas, couvrant les zones non encore colonisées par les buissons. Elle atteint une hauteur variable, selon les espèces végétales qui la composent, et couvre souvent 20 à 50% du territoire. Elle fait aussi office de *terrain de chasse*.
- Un ensoleillement important, déterminé par un biotope ouvert (milieu jeune) et bien exposé, de préférence au sud. Le caractère xéro-thermique est souvent confirmé par la présence d'espèces végétales (Orchidées) et animales (Reptiles, Insectes) exigeant un milieu sec et chaud. La présence de l'eau dans le territoire a été relevée dans 30% des cas environ; elle ne paraît donc pas typique, mais probablement accessoire ou négligeable.

La description sommaire des biotopes de l'oiseau au Tessin, en Valais, et hors de Suisse est donnée dans la deuxième partie de notre article, à paraître.

## 2. Cycle de la reproduction

La biologie de reproduction de l'Hypolaïs polyglotte ayant déjà fait l'objet de plusieurs publications (Ferry 1965; Jouard 1937; Meier *et al.* 1961), nous ne l'avons pas étudiée dans tous ses détails. Les données qui suivent proviennent uniquement des gravières de Verbois, secteur où l'augmentation des effectifs a été la plus remarquable et sur lequel nous avons concentré nos observations.

### 2.1. Arrivée sur les sites de nidification

Migratrice à longue distance, la Polyglotte, tout comme sa sœur jumelle l'Hypolaïs icterine, *Hippolaïs icterina*, est l'un des Sylviidés dont le retour printanier est le plus tardif.

En Camargue, on observe les premières arrivées du 21 avril au 14 mai: moyenne 1<sup>er</sup> mai, écart type 4 jours, n = 12 années (d'après baguage; Walmsley, *in litt.*). Concernant la région Rhône-Alpes, Lebreton (1977) indique: «l'espèce est notée à la fin d'avril à Valence (date moyenne 30 avril, écart type 5 jours, n = 9 années) mais n'arrive que vers le 10 mai à la latitude de Lyon (date moyenne 11 mai, écart type 3 jours, n = 12 années)». Les premiers chanteurs se montrent dans le nord de la France (Nord et Pas-de-Calais) entre le 10 et le 15 mai (Tombal 1980).

Les premières arrivées genevoises s'inscrivent dans le cadre de ces données; à Verbois, elles se produisent entre le 29 avril et le 20 mai, alors que le gros de la population nicheuse se cantonne dans les deux dernières décades de mai (fig. 2). Cependant, la période d'installation peut varier sensiblement selon les années. A cet égard, il est intéressant de constater que les retours sont devenus plus précoces à mesure que la population a augmenté.

Le cas d'un chanteur entendu par l'un de nous (F. T.) le 18 avril 1981 à Riveo, Tessin, demeure exceptionnel; les conditions météorologiques anormalement clémentes de ce printemps au sud des Alpes n'y sont sans doute pas étrangères...

Les mouvements peuvent se prolonger jusqu'au début de juin, comme en témoignent les observations sporadiques de chanteurs temporaires à cette époque.

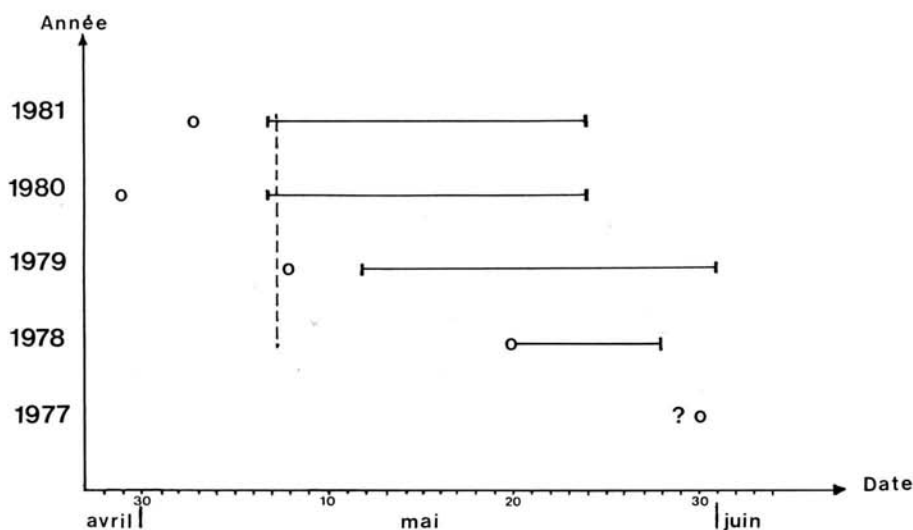


Fig. 2. Premières observations (o) et périodes d'installation à Verbois, de 1977 à 1981.

## 2.2. Le territoire

Chez la Polyglotte comme chez les autres Sylviidés, le chant a une fonction territoriale très importante. Il semble débiter dès l'arrivée des mâles, toujours en sourdine le premier jour. C'est sur les arbres dominants de son territoire que le chanteur se produit le plus volontiers, en général sur un peuplier ou un robinier. Les strophes retentissent surtout tôt le matin et en fin de journée. Par temps calme, cependant, l'Hypolaïs reste l'un des seuls passereaux à chanter en pleine journée, à l'instar des Bruants jaune (*Emberiza citrinella*) et zizi (*Emberiza cirius*).

Au fur et à mesure des arrivées, la surface des cantons diminue dans les secteurs à forte densité. Une parcelle des gravières de Verbois (Véré) est très représentative de ce phénomène: ces trois hectares, occupés par un seul mâle en début de saison, abriteront jusqu'à 5 couples nicheurs en 1981.

Dans de telles zones, aux territoires souvent contigus, des interactions entre les chanteurs se produisent parfois:

Le 26 mai 1980, deux mâles très excités se répondent avec ardeur sur la frontière commune de leur fief. Après avoir parcouru celle-ci sur toute sa longueur, l'un des oiseaux finit par pénétrer chez son voisin; il va même jusqu'à s'y nourrir, sans pour autant diminuer l'intensité de son chant. Le propriétaire du site «visité» continue ses émissions vocales durant cette intrusion.

Dans la plupart des cas, pourtant, de telles situations ne se produisent pas, les mâles se contentant de chanter sur cette limite sans la violer.

En Côte-d'Or, Ferry & Deschaintre (1974) ont mis en évidence les réactions intra- et interspécifiques des deux Hypolaïs, tant en allopatrie qu'en sympatrie<sup>1</sup>. Par curio-

<sup>1</sup> *Allopatrie*: zone dans laquelle deux espèces ne sont pas en contact en période de nidification; *sympatrie*: aire de distribution commune à deux espèces en période de reproduction.

sité, nous avons testé leur procédé de repasse du chant à Verbois, bien en dehors de l'actuelle zone de distribution de l'Ictérine. La diffusion du chant du Petit Contrefaisant provoquait chez lui de vives réactions vocales, comme il a été constaté dans la région dijonnaise. Au contraire, la voix de l'espèce voisine tendait à rendre la Polyglotte extrêmement discrète, comportement très différent de celui remarqué par Ferry & Deschaintre en Bourgogne. Toutefois, nous ne pouvons tirer de conclusions hâtives de nos rares expériences dans ce domaine; elles mériteraient d'être poursuivies à l'avenir de façon plus systématique.

Pour des raisons mal définissables, la densité varie fortement d'une zone de peuplement à une autre. En Bretagne, par exemple, «l'Hypolaïs forme de véritables petites colonies, mais manque à côté dans des habitats similaires» (Guermeur & Monnat 1980).

A l'échelle genevoise, le phénomène se remarque dans le vallon de l'Allondon où d'innombrables biotopes favorables restent encore vacants. Dans les proches gravières de Verbois, en revanche, la densité apparaît forte: 16 territoires occupés sur moins de 2 km<sup>2</sup> en 1981. Elle demeure toutefois inférieure à celle observée au Tessin par Fuchs, qui compta au moins 21 chanteurs sur 1 km<sup>2</sup> de taillis de Châtaigniers (Meier *et al.* 1961).

Les fig. 3 et 4 révèlent l'augmentation progressive de la densité sur la friche de

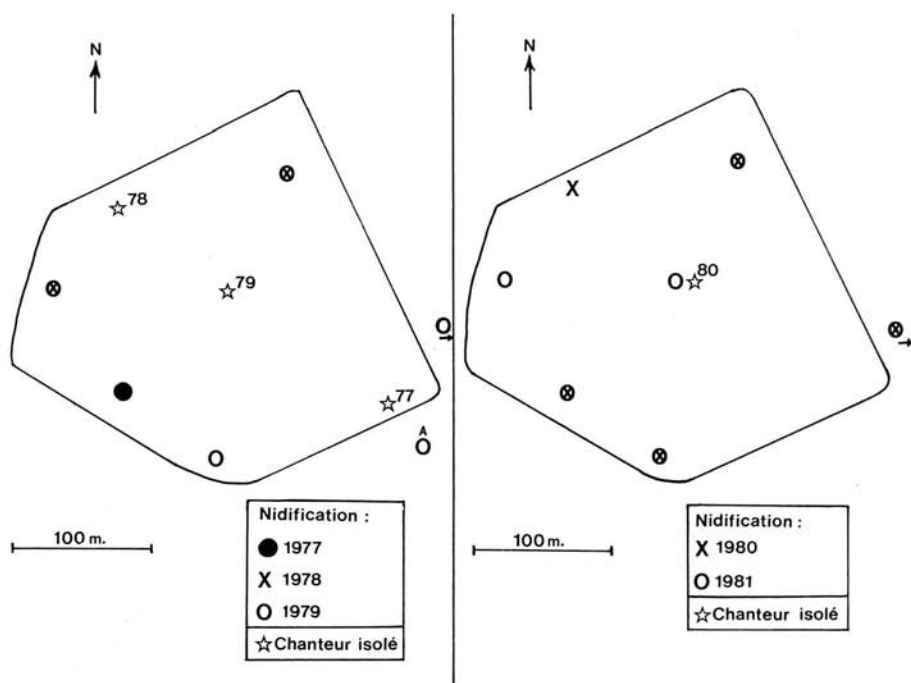
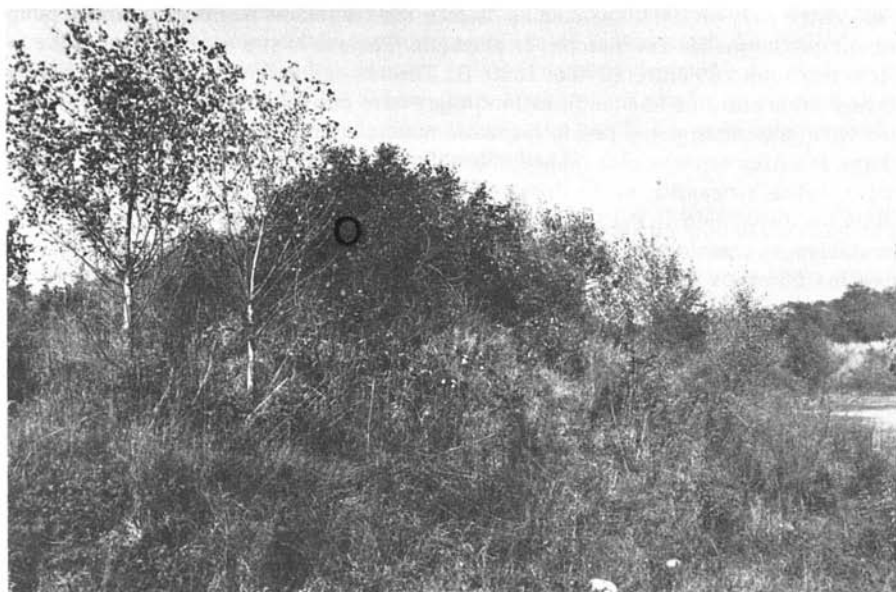


Fig. 3. (A gauche) et fig. 4 (à droite). Evolution du cantonnement sur la friche de Véré, Verbois.



Biotope de nidification de l'Hypolaïs polyglotte à Verbois. Le cercle noir situe l'emplacement du nid (1981). Le mâle chantait fréquemment à la pointe du peuplier de gauche. Septembre 1981. F. Turrian



Biotope de nidification de l'Hypolaïs polyglotte à Verbois, Le cercle noir situe l'emplacement du nid, dans un roncier (1980). Août 1980. D'après dia F. Turrian

Véré entre 1977 et 1981. Les mêmes cantons sont défendus d'année en année, pour autant que la qualité des biotopes le permette. Parfois, le site est détruit, comme le fut le territoire «A» entre 1979 et 1980. En d'autres cas, le développement rapide de la végétation entraîne une modification progressive du milieu: les buissons et arbres croissent, éliminant peu à peu le caractère ouvert et ensoleillé convenant à la Polyglotte. D'autres espèces plus ombrophiles s'installent alors, telles la Fauvette à tête noire, *Sylvia atricapilla*, ou le Rossignol, *Luscinia megarhynchos*. Dans un parc de Dijon, «la disparition du Petit Contrefaisant a suivi de peu celle de la Linotte, *Carduelis cannabina*, et semble parfaitement simultanée avec l'évolution de la végétation. Les terrains mitoyens hébergent à leur tour ces deux espèces dans leurs buissons et arbustes récemment plantés et peu ombragés» (Hortigue 1969).

Plusieurs passereaux côtoient l'Hypolais dans les friches du bord du Rhône: le Traquet pâtre, *Saxicola torquata*, les Fauvettes grisette, *Sylvia communis*, des jardins, *Sylvia borin*, et à tête noire habitent sensiblement les mêmes milieux, mais occupent une niche écologique différente, comme le montre la coupe schématique de la fig. 5. La Polyglotte semble être le seul oiseau à se nourrir dans les trois strates. A cette liste s'ajoutent le Rossignol, la Rousserolle verderolle, *Acrocephalus palustris*, apparue en 1981, le Pouillot fitis, *Phylloscopus trochilus*, la Linotte, les Bruants jaune et zizi.

Sur les coteaux de Fully en Valais, Doebeli (1977) et Arlettaz (com. pers.) relèvent les mêmes espèces, la Verderolle exceptée, auxquelles s'ajoutent la Huppe, *Upupa epops*, la Pie-grièche écorcheur, *Lanius collurio*, et le Bruant ortolan, *Emberiza hortulana*.

Dans les Centovalli, au Tessin, Meier *et al.* (1961) citent la présence, à côté de 8 chanteurs d'Hypolais polyglottes, de 4-5 Traquets pâtres, de 4-5 Bruants zizis et de 7-8 Fauvettes grisettes.

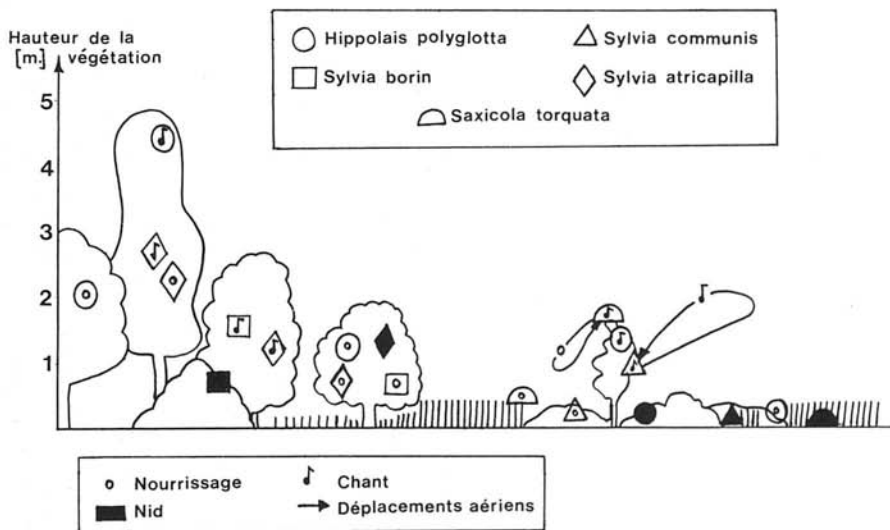


Fig. 5. Schéma des «niches écologiques» de 5 passereaux à Verbois.

Avec une telle variété de passereaux nichant sur une faible surface, il était intéressant de suivre le comportement interspécifique de la Polyglotte. Allait-elle réagir avec autant d'ardeur face à des oiseaux pénétrant dans son territoire que vis-à-vis de ses consœurs? En cinq années d'observations, nous n'avons remarqué que cinq altercations sérieuses, trois fois avec la Fauvette grisette, une fois avec la Fauvette à tête noire et une fois avec une Fauvette sp (des jardins?).

9. 5. 1979, Véré. Perchée au sommet d'un buisson, une Fauvette sp (probablement une Fauvette des jardins) fait vibrer ses ailes entrouvertes comme le ferait un juvénile quémendant la becquée. Soudain, une Polyglotte qui chantait à proximité fond sur elle; une violente et brève «prise de bec» oppose alors les deux oiseaux, puis l'Hypolaïs disparaît dans un fourré voisin.

17. 6. 1979, Véré. Un adulte d'Hypolaïs poursuit une Fauvette à tête noire dans un fourré de saules en claquant du bec. Les deux oiseaux disparaissent dans la végétation.

26. 5. 1980, La Plaine. Un mâle de Polyglotte chante avec ardeur à la pointe d'une aubépine; une Fauvette grisette se rapproche alors dans les ronces voisines et alarme. L'Hypolaïs redouble l'intensité de son chant, puis vole en direction de la Grisette, qui s'éloigne rapidement.

Mai 1980, Véré. Un mâle de Fauvette grisette chante au sommet d'un buisson lorsque tout à coup une Polyglotte fonce sur lui; une courte et furtive poursuite s'ensuit, après quoi l'Hypolaïs va chanter sur un arbuste proche.

19. 7. 1980, Véré. Un adulte de Polyglotte poursuit sur 15 m. une jeune Fauvette grisette passant à proximité. Il alarme sans cesse, mais l'agressé demeure muet.

Les «frottements» constatés ne sont guère nombreux si l'on songe à la promiscuité dans laquelle évoluent ces quelques espèces à petit territoire. Schifferli (1981) a constaté à plusieurs reprises l'attaque d'un mâle de Rougequeue à front blanc, *Phoenicurus phoenicurus*, par une Polyglotte égarée dans son jardin de Sempach. La Fauvette grisette semble la plus visée, fait déjà signalé par Géroutet (1974), sans doute parce que son comportement et son occupation du milieu la rapprochent davantage de la Polyglotte que ce n'est le cas chez les autres Sylviidés.

### 2.3. Le nid

Nous n'avons pas cherché à tout prix à localiser et à chercher les nids, d'une part parce que la documentation à ce sujet est déjà bien fournie (Ferry 1965, Glutz 1964, Jouard 1937, Meier *et al.* 1961), d'autre part afin de limiter les risques de dérangement des oiseaux.

Sept nids ont été découverts dans les gravières, certains après la période de reproduction (fig. 6). On remarquera la faible hauteur au-dessus du sol de tous ces nids, installés plus bas que ceux que Meier *et al.* (1961) avaient trouvés au Tessin entre 0,3 et 5,5 m. (moyenne 2 - 2,5 m.). Cette divergence provient certainement des possibilités différentes qu'à l'Hypolaïs pour camoufler son nid: sur le versant sud des Alpes, la plupart des nids étaient construits dans des châtaigniers, alors qu'à Verbois, les ronces semblent offrir les meilleurs abris.

La position, les dimensions et la texture correspondent dans les grandes lignes aux données tessinoises. Les nids trouvés à Verbois se distinguent par leur structure plus soignée que chez ceux de la Fauvette grisette. De petite taille et solidement fixés à leur support, ils sont tissés d'herbes sèches avec grande habileté. La profondeur de la cuvette et la forme des bords, recourbés vers l'intérieur, complètent leur aspect si particulier.



<u>Année</u>	<u>H. en cm</u>	<u>Support</u>	<u>Année</u>	<u>H. en cm</u>	<u>Support</u>
1) 1977	60	Ronce	4) 1980	40	Ronce
2) 1979	100	Buddleya	5) 1980	45	Ronce
3) 1979	70	Ronce	6) 1980	80	Ronce
			7) 1981	80	Cornouiller sanguin

Fig. 6 Situations de 7 nids à Verbois. A noter que les nids 2, 4, 6 et 7 étaient au bord d'une route à fort trafic de camions lourds.

Le mâle ne participe pas à la construction de l'ouvrage, la femelle seule se chargeant de cette besogne (Jouard 1937). Nous avons aussi pu le constater:

Le 26 mai 1980, un mâle égrène ses strophes sur le plus haut peuplier de son canton, puis part en chasse. Il se perche ensuite sur un tas de branches sèches bien à découvert, et se remet à chanter. Soudain, la femelle, un fêtu au bec, vient se poser juste à côté de lui. Ses notes deviennent aussitôt beaucoup plus énergiques, excitées. Mais la femelle, après quelques hésitations, disparaît au cœur de fourrés voisins; l'ardeur vocale de son conjoint ne s'en calme pas pour autant.

Nos observations au moment de la couvaison n'ajoutent rien aux travaux cités plus haut. Les débuts des pontes se situent avant tout entre le 20 mai et début juin. Au cours de ce dernier mois, dès la naissance des jeunes, la fréquence des chants diminue. En effet, les mâles participent alors activement au nourrissage de leur progéniture. A cette époque, l'observateur entend surtout les refrains de célibataires. Dans les sites où des pontes de remplacement sont en préparation, il percevra aussi quelques strophes, plus discrètes. A ce sujet, Ferry (1965) note que de telles couvées sont assez fréquentes chez notre espèce.

Plusieurs auteurs avaient bien supposé l'existence d'une *seconde ponte normale*, mais aucune preuve n'était venue étayer leurs présomptions. 1980 nous a apporté la confirmation d'une telle pratique:

Dès le 11 mai, un mâle défend de la voix son territoire, au sein duquel croît un épais massif de ronces et d'églantiers. Il est vu le 5 juin avec une femelle et les deux adultes font la navette, insectes au bec, le 27. Le 11 juillet, au moins 3 jeunes volant à peine sont fréquemment nourris sur les buissons du site; le mâle chante par intermittences. Il alarme beaucoup les 20 et 21, émettant aussi parfois quelques strophes. Le 27, les jeunes sont vus pour la dernière fois sur leur territoire natal. Les parents ne les nourrissent plus, se contentant de communiquer occasionnellement avec eux par des cris. Le mâle alterne en outre quelques bribes de chant avec d'énergiques séries d'alarmes; la femelle est vue une fois alarmant sur le buisson qui doit abriter le second nid, puis s'y montre avec une bequée. Le 1<sup>er</sup> août, enfin, un jeune à peine sorti du nid se prend dans un filet de baguage; sa queue est très courte et les commissures jaunes du bec sont encore bien marquées. Relâché aussitôt, il sautille d'une branche à l'autre avant de disparaître dans un fourré proche.

#### 2.4. *Elevage des jeunes*

Une fois les œufs éclos, les allées et venues des adultes trahissent la présence de



jeunes affamés dans les nids. S'ils ne se sentent pas observés, les parents apportent en général la becquée directement dans le buisson qui abrite le nid. On les voit parfois en ressortir avec une petite boule blanche au bec, furtivement évacuée: la fiente d'un poussin.

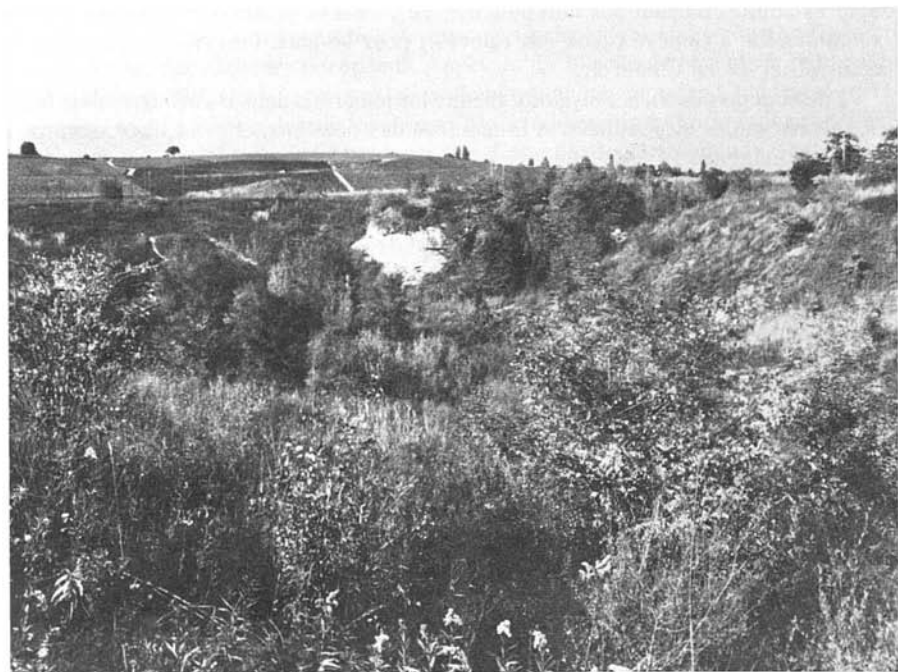
A l'occasion, les pourvoyeurs sortent des limites de leur territoire, devenues plus extensibles, semble-t-il. Leurs excursions peuvent alors les conduire dans le canton d'un couple voisin, sans qu'il soit pour autant possible d'y détecter un quelconque comportement de rivalité intra-spécifique.

A peine sortis du nid, les jeunes se camouflent volontiers dans la basse végétation buissonnante qui croît à proximité:

Le 28 juin 1980, aux premières lueurs du jour, les alarmes incessantes d'un couple attirent notre attention: 4 jeunes voletants se font nourrir dans le gros roncier qui dissimule le nid. Sans arrêt, les parents partent en quête d'insectes, jusqu'à 50 m. de là. A l'approche de l'observateur, les jeunes éparpillés s'envolent avec maladresse, pour retomber peu après dans le couvert.

Bientôt, la famille devient plus mobile et les jeunes, maintenant parfaitement capables de voler, se tiennent en des lieux plus dégagés:

Le 8 juillet 1979, une de ces familles, composée de 2 adultes et 2 jeunes, prend un bain de poussière sur un chemin, comme le feraient des moineaux. Près de 150 m. les séparent du territoire le plus proche...



Site de rassemblement des familles d'Hypolaïs polyglotte, de mi-juillet à début août. Verbois, juillet 1981. F. Turrian

Les parents les entraînent dans des zones de végétation herbacée dense où foisonnent au gros de l'été toutes sortes d'insectes. A Véré-Est, friche herbeuse essentiellement composée de graminées et mélilots blancs, les crécelles des nombreux jeunes nés à proximité retentissent dès la mi-juillet. A cette époque, les familles se rassemblent, sans toutefois se mêler, sur ces pentes pratiquement dépourvues de buissons. Les petites Polyglottes quémendant leur nourriture aiment se percher sur les rares robiniers du secteur.

Dès lors, la notion de territoire a perdu sa signification. Les jeunes Hypolaïs commencent à s'émanciper et les liens familiaux se relâchent peu à peu; la raréfaction des cris indique que les nourrissages deviennent épisodiques. Il s'avère maintenant bien difficile de définir les relations parents-juvéniles: leur extrême discrétion ne le permet plus.

### 3. Nourriture et mode d'alimentation

Comme chez la plupart des autres petits passereaux, le régime alimentaire de l'Hypolaïs polyglotte est peu aisé à établir. Il est certain que les insectes ailés constituent une part prépondérante de sa nourriture. Nos observations, comme celles de Ferry, en attestent: sont avant tout consommés de petits Diptères (moustiques, moucheron), occasionnellement de plus gros (tipules, entre autres). Les minuscules Lépidoptères adultes ne sont pas non plus négligés, mais la capture de chenilles semble exceptionnelle à Genève (deux cas relevés); pour sa part, Ferry (com. pers.) ne l'a jamais observée en Côte-d'Or.

En début de saison, la Polyglotte récolte les pucerons dans les arbustes déjà feuillés, tels les saules et peupliers. A la manière des pouillots, elles capture ses proies dans la frondaison.

L'apparition des feuilles du robinier, plus tardive, lui permet d'élargir son éventail de ressources dès les premiers jours de juin. Dans le même temps, la biomasse de l'entomofaune ailée devient considérable. L'Hypolaïs adapte alors ses techniques de chasse, pour se faufiler dans les fourrés bas comme une Fauvette des jardins. Elle calque parfois son mode d'alimentation sur celui du Rougequeue à front blanc, pour suivre l'insecte en plein vol.

Nous avons vu précédemment l'importance que prenait pour l'espèce la haute végétation herbacée au moment de l'envol des jeunes. Cette strate doit alors receler une densité en insectes plus forte que toute autre formation végétale.

### 4. Mouvements et hivernage

Les signes d'un erratisme local sont malaisés à détecter. L'observation directe ne permet pas d'en préciser l'ampleur; à cette époque secrète de la vie des Hypolaïs, la capture reste le seul moyen d'étudier leurs déplacements.

En quatre ans de baguage estival à Verbois (juillet-août), nous avons obtenu deux contrôles témoignant d'une surprenante mobilité des adultes, même en période de reproduction:

- adulte bagué le 26. 6. 1980 dans les gravières de Verbois et repris, après échec de sa reproduction, le 17. 7. 1980 à Russin (1,5 km au SO)
- adulte bagué le 18. 7. 1980 à Russin, repris le 21. 7. 1980 à Véré (1 km à l'E)

Dans l'ensemble cependant, comme nous l'avons déjà relevé plus haut, la dispersion des familles se limite à quelques centaines de mètres autour du territoire de nidification.

D'après nos contrôles d'oiseaux bagués, le départ commence réellement au début d'août. Les dernières observations genevoises datent des 25 août 1979 et 26 août 1981.

Le taux de reprise infime de l'espèce explique notre connaissance limitée de ses migrations. Les campagnes locales de baguage, menées depuis 1978 à Verbois, n'ont donné lieu jusqu'ici à aucune reprise à grande distance. Dès lors, nous nous baserons sur les quelques informations fournies par les publications.

En marge de la migration proprement dite, un mouvement insolite dirige régulièrement quelques individus vers les îles Britanniques (fig. 7). Si l'on en juge d'après les renseignements que 11 stations ornithologiques d'Outre-Manche ont bien voulu nous communiquer, la plupart de ces apparitions succèdent à une période de vents du secteur S-SE. Elles sont notées avant tout dans le sud-ouest de l'Angleterre, le Pays de Galles et le sud de l'Irlande. Sharrock (1976) en a fait la synthèse pour 1958-1967, indiquant un « passage » dès fin juillet. Vu le nombre d'oiseaux impliqués, ce phénomène doit en fait concerner une dispersion post-nuptiale de Polyglottes venues du continent, probablement de France.

Au début d'août, l'augmentation des données britanniques coïncide parfaitement avec le départ des nicheurs européens. Après un pic à la fin de ce mois et début septembre, ce vagabondage (« vagrancy ») se prolonge anormalement tard. Jusqu'à mi-octobre, alors que l'espèce a depuis longtemps déserté le continent, nos collègues « bird-watchers » la signalent encore dans leurs îles. Cette particularité qu'a la Grande-Bretagne de retenir des migrateurs « égarés » se retrouve chez d'autres Sylviidés; l'Hypolaïs icterine et la Rousserolle verderolle en sont de bons exemples.

Les rares reprises européennes attestent un axe général de migration NE-SO (fig. 7; Zink 1973). Des nicheurs bagués en Camargue ont été trouvés dans le quart sud-est de l'Espagne (Walmsley, *in litt.*) Au vu de ces renseignements, il est probable que nombre de Polyglottes rejoignent l'Afrique par la région de Gibraltar.

Les nicheurs italiens et dalmates atteignent sans doute la Tunisie après une traversée de la Méditerranée. Quelques rares observations jalonnent une voie transsaharienne vers les quartiers d'hiver, voie dont l'importance demeure inconnue (Heim de Balsac 1962).

Au Maroc, Thouy (*in litt.*) parle d'une migration post-nuptiale passant inaperçue, au mois de septembre; elle prend fin à cette latitude vers le 20 octobre. Le flux migratoire se prolonge ensuite le long des côtes jusqu'aux zones d'hivernage. Vaughan (1961) a trouvé des restes de Polyglottes dans des reliefs de Faucon d'Eléonore (*Falco eleonora*) sur l'île d'Essaouira/Mogador (Maroc). Serle (1956) a recueilli l'espèce le 11 septembre 1955 en mer au large de la Mauritanie. Pour le Sénégal, Morel & Roux (1966) constatent: « passage régulier mais peu copieux à Richard Toll, de la mi-août au début de novembre ».

L'hivernage est connu à partir de la Gambie (Cawkell & Moreau 1963; Jensen &



Fig. 7. Distribution actuelle de l'Hypolais polyglotte.

Kirkeby 1980; Morel & Roux 1966) jusqu'au Cameroun, sur une aire encore mal définie (Moreau 1972; Serle & Morel 1979). D'après ces auteurs, la Polyglotte fréquente alors des milieux très divers: clairières de forêts, zones à végétation arbustive dense, savannes, mangrove ou forêt-galerie. Son chant permet de la repérer à cette saison (Cawkell & Moreau 1963; Thiollay, selon Ferry). L'un de nous (D.L.) a pu l'observer à Bakau en Gambie le 6 février 1982:

En début de matinée, un mâle très loquace chante au sommet de quelques acacias, en lisière du jardin botanique; il s'interrompt brièvement à deux reprises pour y chasser, à la manière d'un pouillot.



Biotope d'hivernage de l'Hypolaïs polyglotte en Gambie. Bakau, 6.2.82. D. Landenbergue.

Le retour printanier s'amorce déjà en février (observations sénégalaises) pour se terminer tardivement, en juin. Pourquoi ce long échelonnement concorde-t-il si mal avec les dates de retour en Europe? Certes, la force et la direction des vents jouent un rôle important; cependant, d'autres éléments, encore indéterminés, devraient être pris en considération.

Par ses travaux de baguage, Thouy a grandement contribué à l'amélioration de nos connaissances sur le passage de *H. polyglotta* au Maroc. Sur les 302 individus capturés entre 1971 et 1980, la plupart le furent au printemps. Les dates extrêmes – 9 avril et 4 juin – encadrent un passage principal du 20 avril au 20 mai, par ailleurs plus perceptible qu'en automne. Cet observateur remarque, certains matins de mai, des «tombées» de ces migrateurs nocturnes, souvent associés à des Rousserolles effarvates, *Acrocephalus scirpaceus*, dans les arbres bordant les avenues de Settat.

Une fois franchis les innombrables obstacles rencontrés en cours de voyage, les survivants parviendront enfin sur les lieux de reproduction, entre fin avril et début juin. Le cycle annuel sera alors bouclé.

**Résumé.** — Une nouvelle espèce nicheuse est apparue dans le canton de Genève en 1977: l'Hypolaïs polyglotte. Pendant cinq ans, les auteurs ont étudié les modalités de sa colonisation et sa biologie de reproduction dans les anciennes gravières de Verbois. L'oiseau a occupé trois types de milieux dans la région genevoise, toujours très ouverts et ensoleillés. Pour la première fois, un cas de seconde ponte normale a été observé.

La synthèse de nos connaissances sur les migrations et l'hivernage conclut cette première partie.

**Zusammenfassung.** — Die Ansiedlung des Orpheusspötters *Hippolais polyglotta* in der Umgebung von Genf (I. Teil).

Der Orpheusspötter ist als Brutvogel im Kanton Genf in 1977 erschienen. Während 5 Jahren wurden die Ansiedlungsprozesse und die Brutbiologie in den Kiesgruben von Verbois studiert. In der Genfer Gegend besetzt dieser Spötter drei Typen von Biotopen, die alle offen und sonnig sind: verlassene Kiesgruben, natürliche alluviale Flussbette und kleine mit lockerem niedrigen Gebüsch bestandene Brachflächen, die oft auf trockenen Hängen liegen. In diesen Brutbiotopen sind immer zwei Vegetationsstufen (Gebüsch und Wiese) in veränderlicher Entwicklung anwesend. Eine Anpassung der Ernährungsweise an die sommerliche Vegetationsentwicklung wurde bemerkt. Zum ersten Mal wurde auch eine normale Zweitbrut beobachtet. Unsere Kenntnisse der Zugsbewegungen und der Überwinterungsgebiete werden zusammengestellt.

Das gegenwärtige Ausbreitungsgeschehen wird im 2ten Teil besprochen.

**Summary.** — The increase of the Melodious Warbler in the Geneva area (part I).

The first breeding pairs of Melodious Warblers were discovered near Geneva in 1977. Since then, its local increase has been studied, together with its biology of reproduction in the former gravel pits of Verbois. In the region involved, this species has colonized three different types of habitats, always in very open and sunny areas: relinquish gravel pits, alluvial zones and various other sites such as small fallow lands and bushy slopes. Shrubs and bushes, associated with a varied grass cover, are found in all of those biotopes. The adaptation of feeding methods to the development of the growth has been observed. A second normal brood has also been proven for the first time. Finally, a synthesis of all known information about this warbler's migrations and winter quarters is presented.

Its spread near Geneva and in some other areas of its European distribution will be discussed in the second part of this study.

D. Landenbergue, Vieux-Moulin 19, CH-1213 Onex  
F. Turrian, Rue des Parcs 111, CH-2000 Neuchâtel



## Enquête sur l'Aigle royal, *Aquila chrysaetos*, dans le Parc national du Grand-Paradis

Francesco Framarin



### *La situation dans le passé*

Nous avons peu de données du passé sur l'Aigle royal dans le Grand Paradis. Dans les réserves royales de chasse (1856-57 à 1922), il était persécuté sans pitié, tout comme les autres grands prédateurs (Lynx, Hibou grand-duc) ou prétendus prédateurs (Gypaète): une prime équivalente à un mois de salaire était accordée aux gardes pour tout animal tué. On était loin de la belle affirmation de principe des lois royales de 1821, par lesquelles la chasse au Bouquetin fut interdite dans le royaume du Piémont: «L'utilité des sciences naturelles, et en particulier de la zoologie, exige comme préoccupation majeure que l'on conserve les espèces animales qui, se trouvant réduites à un petit nombre d'individus, courent le danger de s'anéantir».

Même après la création du Parc national en 1922, la persécution ne cessa pas. Avant et pendant la Seconde guerre mondiale, les gardes tiraient au fusil sur les aigles et les plus zélés prélevaient même quelquefois les jeunes au nid, avec l'assentiment et même l'encouragement de l'Administration forestière. Grâce à la nouvelle organisation de l'après-guerre et à la direction du professeur R. Videsott, ces agissements s'effacèrent peu à peu. Seton Gordon (1955) disait probablement vrai quand il écrivait à propos de l'Italie: «L'Aigle est détruit même dans les Parcs nationaux, où il est accusé de prendre les cabris et les chamois». De toute façon, ce fut déjà peu avant l'institution du Parc que furent exterminés, dans le Grand Paradis, le Gypaète (1913) et le Lynx; mais l'Aigle royal résista bien mieux, à l'extérieur du Parc également. Depuis la probable disparition du Grand-Duc, que l'on n'a plus entendu ni vu à partir de 1965 environ, sinon occasionnellement<sup>1</sup>, ce grand rapace est le prédateur le plus redoutable qui subsiste. Certes, le Renard peut capturer des Tétras, des Bartavelles et des Marmottes, lui aussi, mais en règle générale il n'attaque pas les petits du Bouquetin et du Chamois et il peut à son tour être victime de l'Aigle, bien que nous n'ayons pas de témoignages à ce sujet quant au territoire du Parc.

### *Les ressources alimentaires et l'environnement*

Pour l'Aigle royal, le Grand Paradis est avant tout riche en ressources alimentaires. En comparaison d'autres zones alpines protégées, il est vrai qu'il n'est guère plus riche, ou qu'il est même plus pauvre en Lagopèdes, Tétras lyres, Bartavelles et Lièvres

1. Cette disparition ne semble cependant pas due à des persécutions directes dans le Parc et ses alentours.



variables, à cause d'un habitat moins favorable et peut-être de l'abondance du Renard. En contre-partie, le Parc est bien peuplé de Marmottes (qui constituent aussi une des ressources principales du Renard) et surtout il héberge une forte concentration de Bouquetins et de Chamois, – environ 3000 et 5000 individus respectivement en 1980. Ces deux espèces d'Ongulés contribuent à l'alimentation des adultes et des aiglons surtout dans la période qui s'étend de la naissance des cabris jusqu'au moment où leur poids devient excessif pour l'Aigle royal (septembre à novembre?). Nous estimons toutefois que c'est en hiver et au printemps que ces animaux fournissent la ressource la plus importante, avec les cadavres dûs à la mortalité accrue et aux avalanches: il est bien connu que le prédateur devient alors charognard.

L'abondance de la nourriture est inégalement répartie dans le Parc. Celui-ci comprend une forte proportion de «déserts» rocheux et glaciaires de haute altitude, qui sont inhospitaliers même en été pour presque toutes les proies de l'Aigle royal. Sur 670 km<sup>2</sup>, il y a environ 120 km<sup>2</sup> (presque 18%) au-dessus de 3000 m ou couverts par les glaciers. En compensation, la faible couverture forestière (moins de 10%) est certainement un facteur favorable, auquel s'ajoutent des reliefs propices aux nidifications et la protection absolue dont l'espèce jouit aujourd'hui.

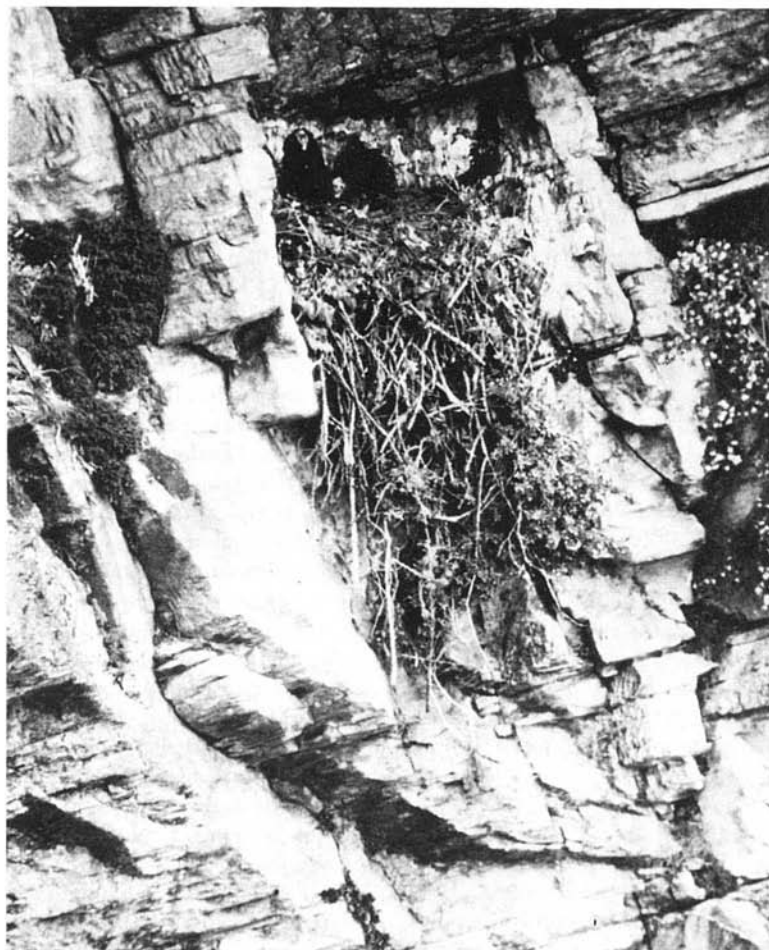
#### *La distribution dans le Grand Paradis*

En planant, l'Aigle royal peut certainement s'élever jusqu'à 4000 m, aussi toutes les vallées du Parc lui sont-elles facilement et directement accessibles. Il reste à préciser s'il a des zones préférentielles pour tourner afin d'inspecter son territoire et de signaler sa présence à ses congénères. Comme il est difficile d'individualiser les oiseaux avec certitude et de suivre leurs déplacements, nous n'avons guère d'indications sur quelle distance et avec quelle fréquence un aigle peut s'éloigner de son territoire.

Dans le Grand Paradis, la distribution des couples dépend naturellement du relief. Nous pensons que les crêtes et cimes supérieures à 2500-3000 m jouent un rôle dans la délimitation des territoires, au moins pendant la période de nidification; en effet, il semble peu probable que l'aigle chargé d'une proie s'élève de plusieurs centaines de mètres ou parcoure beaucoup de kilomètres pour rejoindre son aire (voir par exemple Ménatory, 1976). De plus, les crêtes dépassant 2500-3000 m peuvent bien limiter les territoires des couples pour une autre raison: avec leurs rochers et leurs glaciers, elles constituent des bandes plus ou moins larges (1 à 4 km dans le Grand Paradis), très pauvres en gibier et donc peu rentables pour la chasse, où il y a peu de motifs pour que des couples adjacents entrent en conflit pour la nourriture.

D'autre part, il est très probable que, même pendant la période de nidification, le Grand Paradis attire des aigles dont les nids, voire les territoires, sont à l'extérieur du Parc, c'est-à-dire dans des zones plus pauvres en gibier, et pour lesquels des incursions de chasse plus ou moins occasionnelles peuvent avoir un certain intérêt. Selon une observation de l'inspecteur Giacchetto entre 1952 et 1954, un adulte portant un cabri de chamois encore vivant a été vu à 2500 m d'altitude dans le Parc près de sa limite, comme il se dirigeait vers une zone extérieure distante de 13 km à vol d'oiseau, où se trouvait alors une aire occupée.





Une belle aire d'Aigle royal dans le Grand Paradis, avec deux jeunes. D'après dia F. Framarin.

### *Les aires*

On sait que chaque couple dispose dans son territoire de plusieurs aires, dont l'une est choisie chaque année ou presque, en permutation apparemment irrégulière. Selon Brown (1976), la moyenne en Ecosse est de 2,6 et le maximum connu de 11 emplacements pour un couple. D'après Fasce (1979), dans les Alpes occidentales italiennes, chaque paire possède normalement 3 ou 4 aires, le «record» étant de 9, dont 8 dans la même paroi, à environ 50 m l'une de l'autre.

La présence de ces nids est par conséquent le critère le plus important pour déterminer les territoires des différents couples. Le Parc national du Grand Paradis offre à foison des parois rocheuses pourvues d'anfractuosités se prêtant à la construction; l'Aigle royal n'y a jamais recours aux arbres, à notre connaissance. L'abondance des sites favorables rend difficile presque partout la recherche systématique des aires, en raison du soin et du temps qu'il faut consacrer à explorer et examiner des couloirs et des parois inaccessibles, souvent en des recoins cachés. Vues de près, ces aires paraissent en règle générale volumineuses, caractéristiques par leur forme et leurs dimensions; mais à distance dans l'immensité d'une paroi, parfois sous un angle défavorable, elles peuvent échapper très facilement, même à l'inspection d'un observateur attentif. Dans le Parc, nous avons l'exemple d'une des cinq vallées principales, où les gardes n'avaient repéré aucun nid jusqu'en 1976 et dans laquelle, en 1981, une aire habitée, ancienne d'après son aspect, fut découverte juste en face et à quelques centaines de mètres d'un point d'observation habituel des gardes. Il convient de rappeler ici que, durant l'incubation et les premières phases de l'élevage, au moins pour les nids les plus élevés, la neige encore présente et les risques d'avalanches empêchent souvent l'observateur de fréquenter les alentours. Plus tard, les arrivées et les départs des adultes à leur aire sont rapides et très espacés, se produisant même à intervalles de plusieurs jours pendant la dernière phase du développement des jeunes.

Au début des années 70, on ne connaissait guère plus d'une vingtaine de nids dans le Parc; sauf exceptions, les nidifications n'étaient pas enregistrées et quelques sites connus dans le passé avaient été oubliés. Aujourd'hui, grâce aux indications de quelques gardes et surtout des cinq chefs de secteurs que j'ai stimulés à vouer une plus grande attention à cette question, grâce aussi à celles de P. Fasce, nous connaissons 52 emplacements. Malheureusement, il ne m'a pas été possible d'effectuer des vérifications sur le terrain pour établir une statistique précise sur les divers groupes de nids, ni même d'en rechercher de nouveaux. D'autre part, malgré la protection assurée par le Parc national, j'estime qu'il n'est pas judicieux de divulguer les informations sur la position des aires, en raison des risques qu'elles pourraient susciter pour les nichées, surtout de la part des chasseurs photographes.

Il résulte de ces investigations, dans l'ensemble du Parc et de ses alentours, qu'un groupe de nids en compte plus de 5 en moyenne (le calcul donne 5,2 comme moyenne pour les nids connus). Le maximum est de 11 et le minimum (1) est sans doute inférieur à la réalité, car il y a presque certainement des nids méconnus dans les environs. La distance maximale entre deux nids d'un même groupe est en moyenne globale de 5,2 km (maximum 7,5 km); les deux les plus proches sont distants de quelques dizaines de mètres seulement. Pour tous les nids connus, l'altitude moyenne est un peu supérieure à 1900 m; le plus bas est à 1400 m, le plus élevé à 2600 m. Relevons encore que pour le groupe le plus haut dans la montagne, l'altitude moyenne de ses 8 aires est de 2300 m.

Ce dernier cas figure parmi les plus élevés de la chaîne alpine; pourtant, pendant 17 ans, le succès de reproduction y a été très bon (voir plus loin). Selon J.-P. Martinot (comm. or.), il y a un groupe à la même altitude dans le Parc national de la Vanoise (Savoie). Le micro-climat du lieu paraît alors essentiel pour la nidification, en plus de la proximité des proies et de la configuration des rochers, bien entendu; en effet, dans un territoire adjacent et semblable, mais au micro-climat plus froid et plus humide,

la moyenne altitudinaire du groupe de nids est de 450 m plus basse. La durée d'ombre et de soleil semble indifférente; dans la plupart des aires, cependant, les aiglons se trouvent à l'ombre. En somme, croyons-nous que ce qui compte n'est pas tellement le «pas trop froid», mais qu'il ne doit pas pleuvoir ni neiger dans le nid. C'est pourquoi l'orientation de la paroi ne paraît avoir pratiquement aucune importance. La même constatation a été faite dans le Parc national des Ecrins et les Hautes-Alpes en France, où il n'y a que les aires au-delà de 1800 m qui ne soient jamais orientées vers le nord (Couloumy, 1981).

La distance moyenne entre deux nids occupés la même année par deux couples différents est évidemment liée à la densité territoriale. Dans le Parc national du Grand Paradis, nous avons trouvé 4 km de distance minimale. Dans les Alpes françaises, elle est de 3,8 km selon Thiollay (1967), cité par Cramp & Simmons (1979). Dans les Grisons, elle est de 3 km selon Haller & Praz (in Schifferli *et al*, 1980).

### *Les territoires*

La distribution des territoires est relativement facile à déterminer, si tous les nids sont recensés, car ils sont le plus souvent concentrés en groupes distincts. Or, ce n'est pas toujours le cas dans le Grand Paradis, où il arrive que quelques groupes soient proches ou que les nids de certains groupes soient très dispersés. Si l'on présume ne pas connaître toutes les aires d'un groupe, de sorte que des isolées pourraient donner lieu à des attributions erronées, la connaissance des nidifications sur quelques années est un élément valable pour distinguer les couples différents. Même sans preuve directe de nidification, l'observation attentive par un expert du comportement des aigles en période de reproduction peut avoir une valeur équivalente.

En tout cas, on doit se rappeler qu'un même couple ne se reproduit pas forcément chaque année. Selon P. Fasce, sur 182 couples  $\times$  années recensés dans les Alpes occidentales italiennes entre 1973 et 1981, il n'y eut que 102 nidifications réussies (soit 56%); mais il est certain qu'une partie des échecs étaient dûs à des causes externes. En un cas, le couple ne s'est pas reproduit pendant 5 années consécutives; toutefois, il n'y a pas de preuve absolue que ce fut le même couple qui recommença par la suite (comm. or.). En Ecosse, Brown (1976) estime entre «10 et 25% et quelquefois plus» le pourcentage des années «sautées» par les adultes. Au Grand Paradis, le couple qui a été observé le plus longtemps, soit 17 ans (mais était-ce toujours le même?), a «sauté» 5 années, soit environ 30% de cette période.

Les «barycentres» (centres de gravité) de ces groupes de nids ne coïncident pas avec ceux des territoires, même s'ils sont en général assez centraux. Parfois, toutes les aires d'un groupe ou quelques-unes peuvent se trouver près de la limite d'un territoire; cela dépend de la présence de rochers favorables.

Délimiter avec précision les limites des territoires, lorsque les aires et les couples sont connus, n'est pas facile sur le papier. En fait, s'il est clair que les hautes crêtes des montagnes fonctionnent comme éléments séparateurs entre des territoires différents, il n'empêche que quelques secteurs équidistants de nids occupés et également accessibles de l'un ou de l'autre ne peuvent être assignés arbitrairement à l'un ou à l'autre couple. On serait tenté d'attribuer un tel secteur au couple qui a le territoire

le plus petit, mais il est parfaitement possible aussi que les deux couples chassent là sans interférence, comme le suggèrent Haller & Praz (*loc. cit.*, 1980), surtout si ces terrains sont pauvres en proies. Seules des observations précises sur les oiseaux individualisés permettront de résoudre des problèmes de ce genre. Au Grand Paradis, malgré le découpage si net par les hautes crêtes, les principales données certaines actuellement concernent l'étendue moyenne des territoires, qui est d'environ 90 km<sup>2</sup>, et les écarts relativement petits, de part et d'autre de cette moyenne, entre les surfaces de ces territoires.

La répartition géographique des différents domaines paraît constante dans le temps, au moins dans cette région à compartiments bien tranchés, où les hautes crêtes cernent les zones de nidification. Peut-être en va-t-il autrement dans des régions plus homogènes, uniformément boisées, dépourvues de rochers favorables. Toutefois, quand certains nids sont assez éloignés de la majorité des autres, il est possible que des groupes d'aires, ou plutôt les couples qui les utilisent, ne soient pas absolument fixés dans le temps, – c'est-à-dire que de tels nids périphériques soient occupés exceptionnellement par le couple adjacent, voire qu'un couple étranger s'installe dans une aire d'un groupe déjà occupé. Ce dernier fait a été vérifié en 1967 dans le Valsavarenche, où normalement ne nichent pas plus de deux couples: cette année-là, nous y avons constaté la reproduction de 3 couples, cas unique en son genre en 17 années d'observations.

En définitive, d'après les aires connues dans le Parc national du Grand Paradis et ses alentours, et en considérant quelques dates d'occupation pendant ces dernières années, nous arrivons aux *conclusions* suivantes (voir la carte):

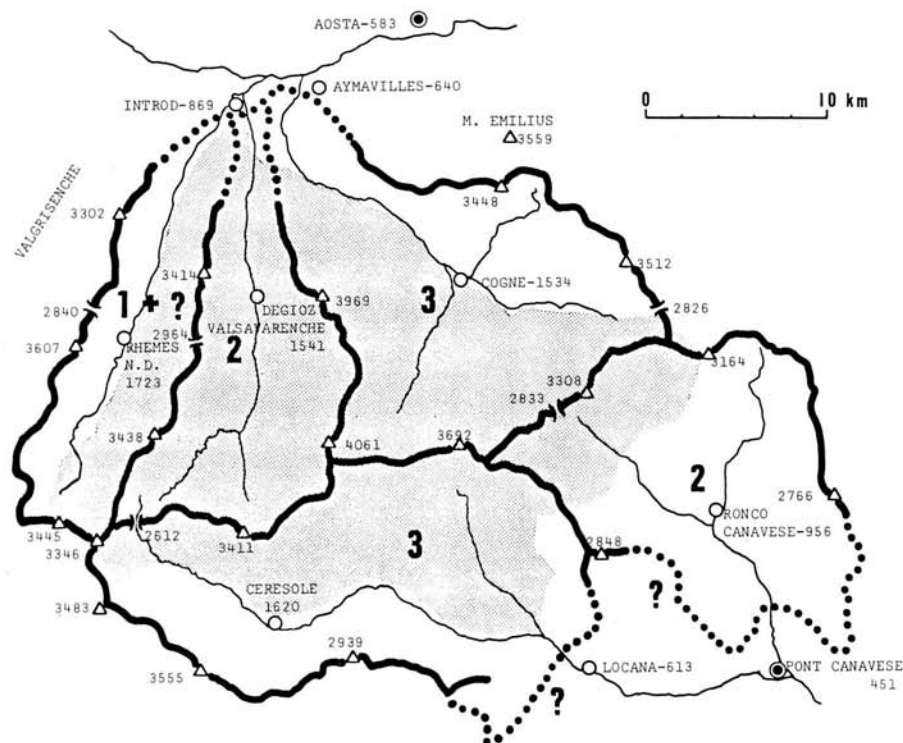
Sur une superficie d'environ 1000 km<sup>2</sup> (dont 550 km<sup>2</sup>, les plus riches en gibier, pour le Parc avant son agrandissement en 1980), nous avons normalement au moins 11 couples nicheurs certains d'Aigles royaux. Les confins naturels, sur les deux tiers du périmètre de cette zone (près de 150 km), sont des crêtes de plus de 2500 m et par places même de 3000 m d'altitude.

Un couple est cantonné dans le Val de Rhêmes (où des recherches ultérieures pourraient en confirmer un autre), 2 dans le Val Soana (l'un d'eux admis seulement en considération de l'espace disponible et de deux nidifications, vers 1940 et 1953, très éloignées des nids contrôlés aujourd'hui), 2 dans le Valsavarenche, 3 dans la vallée de Cogne et 3 dans celle de l'Orco.

Dans l'angle sud-est extérieur au Parc et aussi presque entièrement à la zone de 1000 km<sup>2</sup> définie ci-dessus (basses vallées de l'Orco et de la Soana), il est possible qu'il y ait en outre un ou même deux couples qui s'orientent vers le Parc.

En raison des très hautes crêtes séparant les trois vallées valdôtaines du Parc et de leurs débouchés étroits, à quoi s'ajoute le fait que 2 autres couples résident dans le bas Valgrisenche et sur le versant septentrional du mont Emilius, nous pouvons calculer avec précision les surfaces de ces vallées et en inférer que les territoires les plus petits<sup>1</sup> se trouvent dans le Valsavarenche (2 couples sur 150 km<sup>2</sup>) et dans la vallée de Cogne (3 sur 250 km<sup>2</sup>). Si l'on tient compte des glaciers, des terrains de haute altitude et de l'habitat humain, les territoires de chasse sont d'environ 20% plus petits.

1. A part les chevauchements éventuels, d'ailleurs réciproques, sur ceux des vallées voisines.



#### Répartition de l'Aigle royal dans le Parc national du Grand Paradis et ses environs.

La trame grise couvre le Parc dans ses limites antérieures à son agrandissement de 1980. Le réseau hydrographique principal (tracés fins) met en évidence les grandes vallées. Les tracés épais représentent les crêtes principales supérieures à 2500 m, avec les sommets (triangles); les pointillés figurent les limites supposées des territoires vers l'extérieur. Les grands chiffres, dans les 5 vallées (secteurs) considérées, totalisent les couples ou territoires d'Aigles royaux. Pour des raisons évidentes, il a été jugé inopportun de localiser les groupes de nids et leurs barycentres. Les cercles situent les villages et villes, avec leur altitude.

En plus de l'intérêt de ces données pour elles-mêmes et en tant qu'éléments de la mosaïque alpine, nous y voyons une base de comparaison avec celles, moins complètes, qui concernent les régions limitrophes du Parc du Grand Paradis. Par la suite, elles permettront d'éclaircir les liens entre la densité des Aigles royaux et celle de leurs proies. Dans cette perspective, il faudra mieux connaître le régime alimentaire au cours des saisons.

Selon M. & J.-F. Terrasse (1978), le territoire d'un couple des Alpes françaises couvre 70 à 100 km<sup>2</sup>, tandis qu'il est d'environ 130 km<sup>2</sup> en moyenne<sup>1</sup> dans les Pyrénées, où manque la Marmotte, et qu'il atteint 160 km<sup>2</sup> dans les Causses et le Massif

1. Selon Clouet (1981), il peut s'y réduire jusqu'à 90 km<sup>2</sup>. Dans le Languedoc, où le Lapin abonde et où les surfaces boisées sont peu étendues, Clouet & Goar (1981), estiment que les territoires couvrent 40 à 60 km<sup>2</sup>.

Central, où l'espèce ne dispose que du Lapin, du Lièvre et d'autres petites proies<sup>1</sup>. Une telle dépendance à l'égard des ressources semble contredite par Brown (1976), selon qui la densité territoriale de l'Aigle royal en Ecosse dépend assez peu de la disponibilité en nourriture; cet auteur affirme même ne pas connaître les véritables causes déterminant la densité et sa constance dans l'espace. Pour les Alpes occidentales italiennes, Fasce (1979) donne comme normal un territoire de 100 à 120 km<sup>2</sup>, qui peut être réduit de moitié dans les régions les plus favorables. La moyenne de 90 km<sup>2</sup> que nous obtenons au Grand Paradis est donc très satisfaisante.

### Production

Brown (1976), citant les données de M. Everett sur 489 couples × années en Ecosse, de 1964 à 1968, mentionne 40% de nidifications réussies (197 sur 489), avec une production moyenne en aiglons de 1,18 par réussite. Il affirme: «Considérant l'ensemble de la population, l'Aigle royal est en lente diminution, mais ce déclin pourrait être rapidement arrêté, si les interférences humaines, intentionnelles ou non, pouvaient être réduites». En effet, écrit-il encore, «l'espèce a clairement la capacité d'augmenter et de s'étendre sur des régions nouvelles, si elle est laissée en paix».

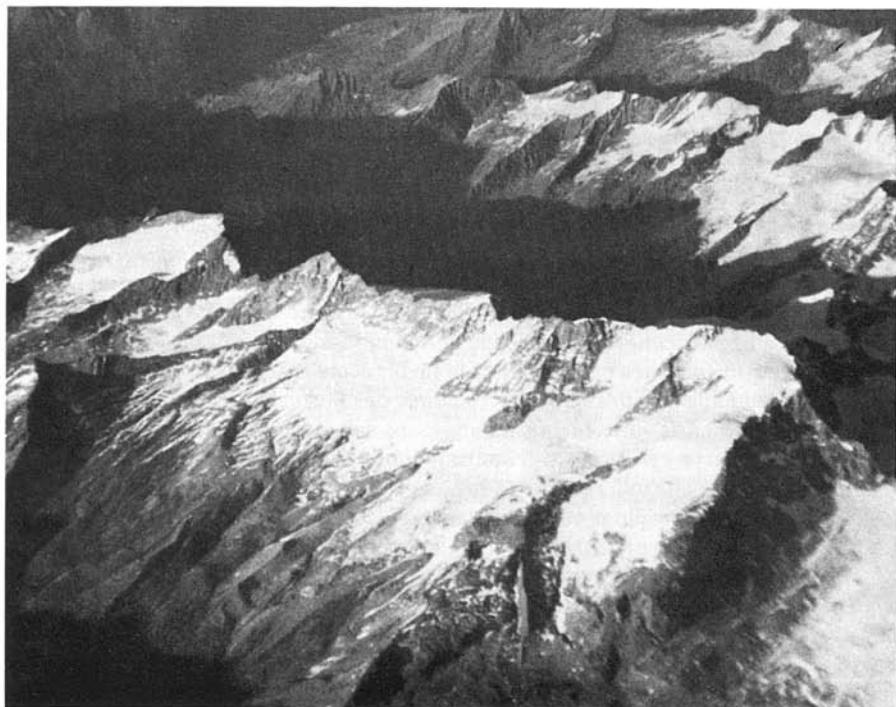
De son côté, Fasce (1980) estime que «la population d'Aigles royaux dans les Alpes occidentales italiennes est en réalité saine et se maintient constante en nombre, à un niveau de densité pratiquement optimal.» Son jugement se base sur ses observations recueillies entre 1973 et 1980, qui cumulent 146 couples × années. Parmi les plus significatives de ses données, relevons la proportion élevée des nidifications réussies, qui est de 53% (78 sur 146), et la moyenne de 1,23 aiglons élevés par nichée ayant pris l'envol.

De toute évidence, la population d'Aigles royaux du Grand Paradis n'est pas isolée, ni autonome, mais n'est qu'une petite fraction de celle du massif alpin, celle-ci étant probablement de l'ordre de 400 couples environ. Nous ne disposons pas d'un échantillonnage suffisant pour la caractériser par une statistique comparable, mais on peut examiner le succès de quelques couples afin d'avoir un indice des capacités reproductrices de l'espèce dans cet environnement particulier. Des données sûres et raisonnablement complètes ne sont disponibles que pour deux couples, dont il est presque certain que toutes les aires sont connues. Le premier, déjà cité plus haut, ayant 8 nids à une altitude moyenne de 2300 m, a été suivi pendant 17 années consécutives. Le second, ayant 6 nids à une altitude moyenne de peu inférieure à 2100 m, a été contrôlé pendant 9 années consécutives. Toutefois, nous ne pouvons certifier que ce sont toujours les mêmes individus... Voici donc le tableau des aiglons élevés jusqu'à l'essor:

	1965	'66	'67	'68	'69	'70	'71	'72	'73	'74	'75	'76	'77	'78	'79	'80	'81
A	2	2	1	1	2	2	-	-	1	1	-	-	1	-	2	-	2
	(1 œuf)																
B									1-2	1	-	1	2	-	-	2	1

1. Voir aussi Austruy & Cugnasse (*Nos Oiseaux* 36: 133-142, 1981), où l'étendue des domaines vitaux dans le Massif Central est donnée comme plus grande encore, de 150 à 400 km<sup>2</sup> (Rédaction).





Vue aérienne du Grand Paradis, montrant le cloisonnement du relief par les hautes crêtes. D'après dia F. Framarin.

Comme il s'agit de nids d'altitude élevée, les couvées ont dû s'y ressentir du mauvais temps; de plus, certains n'étant pas connus seulement par les gardes, on peut admettre qu'ils ont été aussi plus dérangés par des visites (au moins pendant la dernière phase de l'élevage des jeunes à l'aire), en comparaison d'autres moins connus ou tout à fait ignorés. Néanmoins, les succès de reproduction paraissent bons, avec respectivement 70% et 66% de réussites, totalisant 17 et 8 ou 9 aiglons à l'envol, soit des moyennes de 1,54 et 1,33 par nidification menée à terme.

D'après ces résultats et la densité territoriale relativement bonne, il paraît justifié de conclure que l'Aigle royal jouit effectivement de conditions favorables dans le Parc national du Grand Paradis et ses environs, bien que certains nids soient à la limite altitudinale pour l'espèce.

#### *Protection*

Considérant la proximité de la population bien protégée de Suisse et la protection légale instituée récemment en Italie et en France, il ne semble pas que des dangers

particuliers menacent l'avenir immédiat des aigles du parc. Quant au reste des Alpes italiennes et françaises, une opinion analogue à celle de Brown pour l'Ecosse (voir plus haut) serait peut-être plus appropriée que celle émise par Fasce pour les Alpes occidentales italiennes.

En tout cas, nous estimons opportun, même dans le parc, d'envisager quelques mesures qui garantiraient une meilleure sécurité pour ces oiseaux. En effet, s'il y a 7 couples sur 11 qui ont tous leurs nids connus à l'intérieur des limites, il y en a 3 dont toutes les aires sont à l'extérieur. La première mesure concernerait l'approche des nids occupés, surtout de la part des photographes et cinéastes amateurs ou professionnels. Comme ils sont toujours plus nombreux, il se trouve aussi parmi eux des personnes inconscientes ou sans scrupules. Nous le constatons par exemple chaque fois qu'une aire particulièrement proche des campings du Valmontey se trouve occupée: beaucoup de touristes parviennent à le savoir et cherchent à observer le plus près et le plus longtemps possible, ce qui occasionne des perturbations dans le rythme de l'élevage des aiglons. D'après maints incidents, on sait que cela peut provoquer l'échec de la reproduction en certains cas. Il faudrait donc obtenir un arrêté ou une réglementation semblable à celle qui, en Grande-Bretagne, est appliquée aux espèces nicheuses les plus rares: photographier ou filmer des nids en activité devrait être interdit dans le Parc, au moins à partir d'une certaine limite.

Bien que quelques aires soient près des routes et même des villages, une seule a été réellement dérangée par une construction trop proche, à moins de 100 m. Il s'agit de la route du col de Nivolet, encore incomplète à l'heure actuelle, qui devrait relier Pont Valsavaranche à Chiapili di Sopra (Ceresole); son tracé passe au cœur des terrains de chasse de deux couples, terrains qui sont parmi les plus favorables et les plus caractéristiques pour l'espèce. D'après ce que l'on sait maintenant, un groupe de nids est également menacé par un projet d'implantation d'équipements pour skieurs.

### Remerciements

P. Boretta, R. Borney, R. Chabod, A. Guglielmetti et P. Orso-Fiet, chefs de secteur du PNGP, ont fourni la majeure partie des indications sur les nids utilisées ici. D'autres renseignements très utiles proviennent de l'inspecteur A. Giacchetto et du chef des gardes G. Guglielmetti. Grâce à ses données personnelles, P. Fasce a rectifié une hypothèse sur deux territoires et apporté maintes observations au manuscrit; celui-ci a été revu également par T. Mingozzi. P. Géroutet m'a prodigué ses conseils et encouragements quand j'ai décidé de commencer cette enquête et a mis au point la version française de ce travail.

*Résumé.* — La situation actuelle de l'Aigle royal dans le Parc national du Grand Paradis et ses environs immédiats est considérée d'après les nids et groupes de nids connus, ainsi que d'après leur occupation ces dernières années. Dans cette zone d'environ 1000 km<sup>2</sup> vivent au moins 11 couples nicheurs certains et un douzième possible. Les territoires, dont la délimitation est discutée, ont une étendue moyenne d'environ 90 km<sup>2</sup>, avec des différences de surface d'une faible amplitude. Des données sont exposées sur les nids et groupes de nids, ainsi que sur le succès de reproduction de deux couples pendant 17 et 9 ans consécutifs.

*Riassunto.* — Viene brevemente considerata la situazione ecologica del Parco nazionale Gran



Paradiso per quanto riguarda l'Aquila reale e, sulla base delle conoscenze attuali circa l'ubicazione dei nidi (52) e la loro occupazione negli ultimi anni, si giunge a stabilire la presenza certa di 11 copie d'Aquila e quella possibile di una 12a coppia su una zona non più grande di 1000 km<sup>2</sup>, comprendente tutto il «vecchio» Parco (550 km<sup>2</sup>) e i recenti ampliamenti (120 km<sup>2</sup>). Viene anche prospettata la possibilità che sul Parco gravitino una o due altre coppie, con relativi territori adiacenti alla zona di cui sopra. Viene sottolineata la modesta differenza di area fra gli 11 diversi territori e vengono forniti alcuni dati sui territori, sui nidi e sui gruppi di nidi conosciuti, nonché sui successi di riproduzione di due coppie, durante 17 e 9 anni consecutivi.

*Summary.* — The present situation of the Golden Eagle in the GPNP and its outskirts is outlined on the ground of the known nests and their occupations in recent years. In this zone of some 1000 km<sup>2</sup>, 11 pairs normally live for a certainty and possibly one more. Their home ranges, whose delimitation is discussed, have therefore an average extension of some 90 km<sup>2</sup>, and the individual extensions little differ from the average. Data are supplied about the nests and their clusters as well as about the reproduction successes of two pairs during 17 and 9 consecutive years.

*Zusammenfassung.* — Der jetzige Bestand des Steinadlers im Nationalpark Gran Paradiso mit angrenzenden Gebieten wird anhand der bekannten Horste und Horstgruppen sowie deren Besetzung in den letzten Jahren betrachtet. Auf etwa 1000 km<sup>2</sup> leben mindestens 11 sichere Brutpaare und möglicherweise ein zwölftes. Die Begrenzung der Reviere wird erörtert; ihre mittlere Fläche (etwa 90 km<sup>2</sup>) weist eine auffallend geringe Variationsbreite auf. Es folgen Angaben über die Horste und Horstgruppen, sowie über Bruterfolg von zwei Paaren während 17 und 9 Jahren.

### Bibliographie

- BROWN, L. (1976). *British Birds of Prey*. Collins, London.
- CLOUET, M. (1981). L'Aigle royal (*Aquila chrysaëtos*) dans les Pyrénées françaises. Résultats de 5 ans d'observations. *L'Oiseau et R.F.O.* 51 (2): 89-100.
- CLOUET, M. & GOAR, J.-L. (1981). Comparaison entre l'écologie de deux populations d'Aigles royaux, *Aquila chrysaëtos*, du Midi de la France: Pyrénées et Languedoc. Dans: *Rapaces méditerranéens*. Parc naturel régional de Corse, Centre de recherches ornithologiques de Provence.
- COULOUMY, C. (1981). *L'Aigle royal (Aquila chrysaëtos) dans le Parc national des Ecrins et le Département des Hautes-Alpes*. P.N. Ecrins, 7 r. Col. Roux, Gap.
- CRAMP, S. & SIMMONS, K.E.L. (eds) (1980). *The Birds of the Western Palearctic, Vol. II*. Oxford University Press, Oxford.
- FASCE, P. (1979). Censimento e dati sulla riproduzione dell'Aquila reale (*Aquila chrysaëtos*) nelle Alpi Occidentali Italiane e nell'Apennino Settentrionale. *Riv. Ital. Ornit.*, 1: 34-39.
- FASCE, P. (1980). Le nostre aquile. *L'ambiente naturale e urbano*. 31: 21-22.
- GORDON, S. (1955). *The Golden Eagle King of Birds*. Collins, London.
- MÉNATORY, G. (1976). *L'Aigle royal*. Payot, Lausanne.
- SCHIFFERLI, A. et al (1980). *Atlas des Oiseaux nicheurs de Suisse*. Station ornithologique suisse, Sempach (article H. Haller & J.-C. Praz sur l'Aigle royal, p. 102-103).
- TERRASSE, M. et J.-F. (1978). *Je découvre les Rapaces*. André Leson, Paris.

Francesco Framarin, Ente P.N.G.P., Via della Rocca 47, I-10123 Torino

## Une poussée vers le nord du Martinet à ventre blanc, *Apus melba*, dans l'est du Massif Central

Philippe Cochet

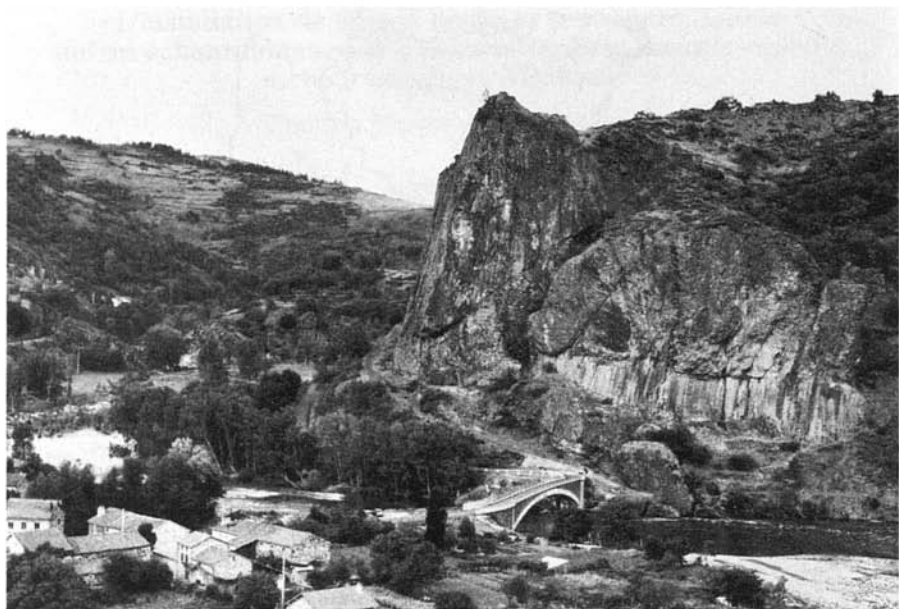
Si l'espèce est largement répandue dans le sud du Massif Central, il n'en est pas de même plus au nord, où, quittant le substrat calcaire, le Martinet à ventre blanc devient très localisé. En *Lozère*, il est bien représenté dans le sud du département, sa limite nordique étant à Mende (731 m), où G. Cochet note l'espèce nichant sur la cathédrale en 1978. En *Ardèche*, l'espèce niche abondamment dans les falaises du sud calcaire, sans toutefois délaissier les habitations humaines (Aubenas, Vals-les-Bains, etc.). Le Martinet à ventre blanc remonte la rivière d'Ardèche jusqu'aux environs de Jaujac (400 m), où une colonie d'une dizaine de couples est installée dans des orgues basaltiques (G. Cochet). Plus au nord, dans les Boutières, l'espèce semble nicher uniquement dans les maisons des villages. Ainsi elle habite la vallée de l'Eyrieux, exclusivement cristalline, du Rhône jusqu'à St. Martin de Valamas (550 m). La station la plus septentrionale du département de l'Ardèche se trouve à Lamastre (373 m). Toutefois M. Richoux note l'espèce un peu plus au nord, le 27 juillet 1974 à Saint-Barthélemy-le-Plain, sans preuve de nidification; il y a également une citation sans suite à Annanay, le 27 mai 1976 (B. Pont). Dans la vallée du Rhône, les affleurements calcaires permettent à cet oiseau d'atteindre une latitude assez élevée, sans avoir à quitter ce substrat: le Martinet à ventre blanc remonte la vallée du Rhône jusqu'à la montagne de Crussol (360 m).

En 1976, G. Cochet et R. Faure découvrent la première nidification de cette espèce en *Haute-Loire* à Prades (540 m), sur un rocher volcanique dans la vallée de l'Allier, où plusieurs couples se reproduisent depuis.

Le 3 août 1981, j'observe avec surprise, au milieu des Martinets noirs, un Martinet à ventre blanc à la Séauve sur Semène (722 m) en Haute-Loire. Je pense tout d'abord à un oiseau erratique en provenance de l'Ardèche. Puis, de retour au village le 8 août, je scrute le ciel à tout hasard et j'observe deux Martinets à ventre blanc. Le 9 août, je revois les deux oiseaux volant près d'une maison en criant et l'un d'eux pénètre dans une anfruosité entre deux pierres, non loin du faite de la bâtisse. J'observe longuement le couple survolant le village et les forêts de sapins voisines à grande vitesse, en compagnie des Martinets noirs. Le 10 août, je note un individu. Puis le 20 août au soir, alors que les Martinets noirs ont disparu, un Martinet à ventre blanc pénètre dans la même anfruosité et n'en ressort pas avant la nuit.

Cette nouvelle station constitue donc actuellement la limite septentrionale dans le Massif Central (25 km au sud-ouest de Saint-Etienne), l'espèce atteignant dans l'ouest du Massif la basse vallée de la Dordogne, à une latitude inférieure (Yeatman, 1976).

La Séauve sur Semène est aussi une des deux stations les plus élevées en altitude du Massif Central, à peine plus bas que Mende. Elle ne possède aucun des deux facteurs apparemment favorables à l'espèce dans la région Rhône-Alpes, à savoir la présence du calcaire et le facteur thermique. J'ai effectué des recherches dans les villages voisins, en particulier ceux de la vallée de la Loire, nettement plus bas et plus chauds, mais celles-ci restèrent négatives.



**Les deux points de nidification du Martinet à ventre blanc en Haute-Loire:**

*En haut:* Prades: Plusieurs couples nichent régulièrement dans ce rocher depuis 1976. *En bas:* La Séauve sur Semène: Un couple niche dans cette bâtisse du village. Le Martinet à ventre blanc atteint ici sa limite septentrionale dans le Massif Central.



#### Répartition du Martinet à ventre blanc dans le nord-est du Massif Central,

1. Mende (Lozère)
2. Jaujac (Ardèche)
3. St. Martin de Valamas (Ardèche)
4. Lamastre (Ardèche)
5. Crussol (Ardèche)
6. Prades (Haute-Loire)
7. La Séauve sur Semène (Haute-Loire).

Au sud de la limite approximative (*en pointillé*), le Martinet à ventre blanc est régulièrement répandu. Les stations 1 à 5 jalonnent la limite nord de ce peuplement. Les stations 6 et 7 sont nettement en dehors de cette zone.

Yeatman, dans son *Histoire des oiseaux d'Europe*, écrivait en 1971: «l'expansion de cet oiseau paraît assez générale». Ce phénomène se poursuit donc, tout au moins dans le Massif Central. Parallèlement, la nidification de ce Martinet dans les habitations humaines, une habitude relativement récente, semble s'accroître aussi. Tout en suivant ces couples régulièrement, nous devons être attentifs aux éventuels nouveaux venus, afin de documenter les étapes de l'expansion de ce bel oiseau.

#### Bibliographie

- COCHET (1977). Nidification du Martinet alpin (*Apus melba*) à Prades (Haute-Loire). *Le Grand-duc* 13: 55.
- LEBRETON Ph. et Centre Ornithologique Rhône-Alpes. *Atlas Ornithologique Rhône-Alpes*. CORA, Villeurbanne, 1977.
- RICHOUX M. et al. C.O.R.A. (1979). Compte rendu ornithologique annuel. De l'automne 1973 à l'été 1974 dans la région Rhône-Alpes. *Bull. mens. Soc. linn. Lyon* 46: 342-360.
- GÉROUDET, P. *Les Passereaux I. Du Coucou aux Corvidés*. Delachaux et Niestlé Neuchâtel, 1973.
- LEBRETON, J.-D. (1980). Les espèces d'oiseaux méridionales le long de la Côte du Rhône ardéchoise. *Bièvre*, 2 (1): 63-97.
- YEATMAN, L. *Histoire des oiseaux d'Europe* - Bordas, Paris, 1971.
- YEATMAN, L. *Atlas des oiseaux nicheurs de France* - Société Ornithologique de France, Paris, 1976.

Philippe Cochet (C.O.R.A. et C.O.A.), 25, rue François Molé, F-69100 Villeurbanne

## L'installation de silos à herbe et ses répercussions sur un échantillonnage de Traquets tariers, *Saxicola rubetra*, nicheurs au Pays d'Enhaut<sup>1</sup>

François Manuel et Pierre Beaud

### Introduction

Le Traquet tarius, oiseau caractéristique des prairies naturelles ouvertes et exploitées de manière peu intensive, a pratiquement disparu sur le Plateau suisse. Il trouve encore des refuges dans les prairies du Jura occidental et moyen, dans les Préalpes et surtout dans le massif alpin (Schifferli *et al.*, 1980).

Le Pays d'Enhaut, district du canton de Vaud, est une vallée des Alpes vaudoises traversée d'est en ouest par la Sarine. Le fond de la vallée se situe entre 900 et 1000 mètres d'altitude environ, alors que les plus hauts sommets culminent vers 2400 mètres d'altitude. Dans cette région, l'élevage des bovins et la fabrication du gruyère sont très prospères; le tourisme y garde un caractère secondaire.

### Biotope

Le terrain qui nous a occupés pour ce travail (fig. 1) est à l'adret de la vallée, bien exposé au soleil de midi et de l'après-midi, entre 1120 et 1250 mètres d'altitude au-dessus de Château-d'Oex (46° 29' N/7° 8' E).

Il est limité au sud par une route du Syndicat d'amélioration foncière des Adroits, à l'ouest par un changement brusque d'orientation du terrain (de sud à l'ouest) et au nord par la séparation entre le pré de fauche et un grand pâturage.

Cette parcelle, d'une superficie de 16 hectares, se divise en:

- prés de fauche, bien cultivés et fumés; 12,8 ha
- petits pâturages occupés, alternativement sur une rotation de 3 parcs, par un petit nombre de veaux et de génisses qui restent 3 semaines sur 2 mois environ. Cela signifie que, pendant les 6 autres semaines, les parcs sont laissés à eux-mêmes, permettant ainsi au Traquet tarius de nicher dans l'herbe sans risque d'être piétiné par les bovins; 3,1 ha
- petit bosquet de Frênes élevés, *Fraxinus excelsior*, avec une strate arbustive de Chèvrefeuille, *Lonicera sp.*, *Noisetiers*, *Corylus avellana*, Merisiers, *Prunus sp.*, etc., qui occupe le terrain le plus en pente; 0,1 ha.

### Exploitation du biotope

A l'exception de la mutation, insignifiante pour notre travail, de 0,5 ha de pré de fauche en un petit pâturage en 1977, aucune modification n'a été apportée à l'aspect de ces prés placés en pleine zone agricole.

1. Ce travail a fait l'objet d'une communication lors du 21<sup>e</sup> Colloque ornithologique inter-régional des 24 et 25 octobre 1981 à Bienne.

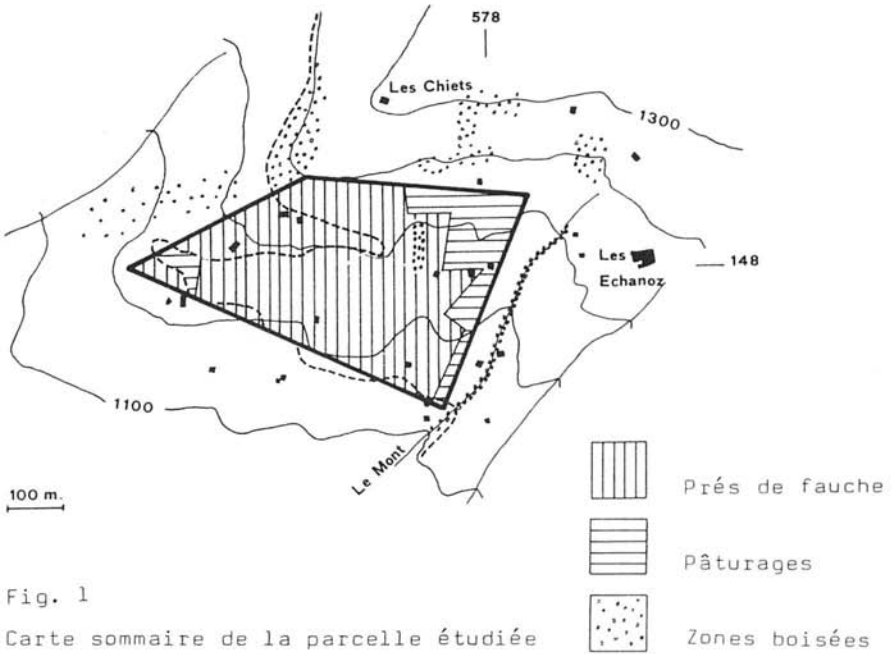


Fig. 1

Carte sommaire de la parcelle étudiée



Une femelle de Traquet tarius s'apprête à descendre au nid. Le Mont s/Château-d'Oex, 12 juin 1981. Les jeunes s'envoleront le 19 juin. P. Beaud

En revanche, l'apparition, entre 1976 et 1977, de 3 silos dans le secteur recensé va modifier fondamentalement l'exploitation des prés de fauche. Traditionnellement, c'est-à-dire dans notre cas jusqu'en 1976, les foins n'étaient récoltés qu'à partir de la première décade de juillet environ. Dès 1977, de par l'ensilage des foins, les dates de fenaison sont avancées, en moyenne, de 4 semaines environ (fig. 2).

On peut donc imaginer sans peine les dégâts parmi les populations de Traquets tariers qui nichent dans ces prairies.

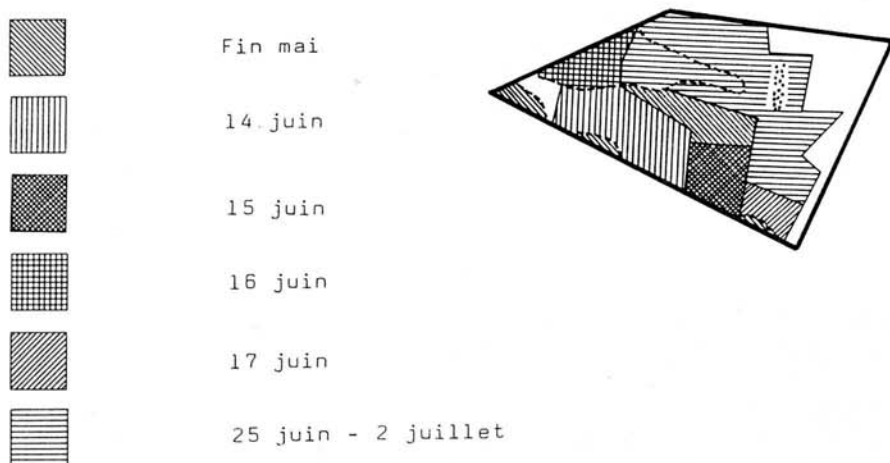


Fig. 2 Dates des fauches en 1981

### Recensement

Les couples nicheurs de Traquets tariers ont été recensés selon la méthode des plans quadrillés (Pough, 1951) en reportant tous les contacts avec l'oiseau sur un plan au 1: 10 000 de la région.

Seuls les individus notés tous les jours aux mêmes endroits ont été pris en considération et, de ceux-ci, seuls ceux dont la nidification était certaine selon les critères de l'*Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse* (Schifferli *et al*, 1980) ont été retenus.

Le recensement a été réalisé pendant une dizaine de jours dans les mois de juin 1974 (2 et 3 et du 9 au 16), 1980 (du 7 au 17) et 1981 (du 9 au 18).

### Résultats

Une diminution significative de la population de Traquets tariers est enregistrée (tableau 1). Si la densité de 1974 peut être considérée comme normale, celles de 1980 et 1981 sont basses.

En 1974, aucune fenaison n'a été effectuée avant l'envol des premières nichées.

En 1980, le printemps et le début de l'été furent très pluvieux. De ce fait, les fenai-

Année	Nb. de couples	Densité (c./10 ha)
1974	10	6,2
1980	4	2,5
1981	5	3,1

Tableau 1: Recensements des couples de Traquets tariers au Mont s/Château-d'Ex.

sons ont été considérablement retardées, épargnant ainsi des nids. En 1981, au contraire, les fenaisons hâtives ont détruit deux nids en cours de couvaison ou de nourrissage. Heureusement, une période de pluie, du 18 au 25 juin, a suspendu les travaux en cours et a permis aux trois autres couvées d'arriver à bien. Sans cette période défavorable, il est certain que deux autres nids auraient été détruits.

Les travaux de A. Labhardt, également au Pays d'Enhaut, montrent des densités semblables sur un terrain de 162 ha à 950 mètres d'altitude aux Moulins: 3,0 c/10 ha en 1980 et 3,4 c/10 ha en 1981. Dans ce secteur, les foins commencent aussi très tôt: mi-juin en 1980 et mi-mai en 1981 (Labhardt, 1981).



Un des silos responsables de la disparition du Traquet taries au Pays d'Enhaut. F. Manuel.

### Discussion

La parcelle étudiée est typique et représentative de l'exploitation agricole du Pays d'Enhaut. La chance, ou plutôt la malchance pour les oiseaux, a voulu que trois propriétaires sur les quatre concernés par la zone recensée, aient acquis un silo simultanément en l'espace de quelques mois.

Comme nous l'avons vu, leur installation a eu un effet négatif direct sur la réussite des pontes. Elle pourrait aussi avoir exercé un effet négatif indirect. La fenaison ayant



lieu bien avant la fructification de nombreuses espèces végétales de ces prés, il en résulte certainement un appauvrissement floristique de la région, accompagné d'une diminution probable de la richesse et de l'abondance des insectes. Des recensements botaniques et entomologiques pourraient apporter des éléments de réponse.

En Belgique, Collette enregistre des diminutions encore plus tragiques des populations de Traquets tariers entre 1970 et 1980/81. Les secteurs recensés (fonds de vallons), situés dans le sud-est du pays (Ardenne), n'ont subi aucune modification apparente et ne sont soumis ni à une exploitation agricole intensive ou semi-intensive, ni à une pression humaine. Les espèces qui cohabitent avec le Traquet tarier (*Bruant des roseaux*, *Emberiza schoeniclus*, Rousserolle verderolle, *Acrocephalus palustris*, et Bergeronnette printanière, *Motacilla flava*, notamment) ont des populations stables ou même en augmentation. Aucune cause directe locale ne semble expliquer cette diminution. Il est cependant certain que cette zone de nidification assez marginale, où quelques dizaines de couples sont dispersés dans des milieux humides de faible étendue, est particulièrement exposée à une régression générale de l'espèce (Collette, 1980).

### Remerciements

Nous remercions Messieurs A. Labhardt et P. Collette des résultats et des éléments de discussion qu'ils ont bien voulu nous transmettre.

*Résumé.* — Des recensements de Traquets tariers au-dessus de Château-d'Ëx (canton de Vaud - Suisse) en 1974, 1980 et 1981 montrent une diminution de 50% des couples nicheurs. Cette évolution coïncide avec l'installation, entre 1976 et 1977, de 3 silos à foin dans le secteur recensé. Les premières fenaisons sont maintenant avancées au début du mois de juin, bien avant l'envol des jeunes Traquets tariers.

*Zusammenfassung.* — Bestandesaufnahmen der Braunkehlchen oberhalb Château-d'Oex (46° 29' N/7° 8' E, Kanton Waadt - Schweiz) in den Jahren 1974, 1980 und 1981 zeigten eine Verminderung von 50% der Brutpaare. Diese Dezimierung wurde durch den Bau von 3 Heu-Silos im erforschten Biotop zwischen 1976 und 1977 verursacht, womit die Heuernte auf Anfang Juni dh. lange vor dem Ausflug der Jungen Braunkehlchen vorgeschoben wird.

*Summary.* — Studies on breeding Whinchats were done in 1974, 1980 and 1981 on a plot of 16 ha in the Upper Sarine valley at Château-d'Oex (46° 29' N/7° 8' E, 1200 m above sea level, Switzerland). They reveal a 50% decrease of the species population since the installation of 3 silos between 1976 and 1977 in this area. The first haymaking of the year has now been advanced to the beginning of June, well before the fledging of the young Whinchats.

### Bibliographie

- COLLETTE, P., P. DEMARET, R. DE LIEDEKERKE & E. CLOTUCHE (1980). Evolution des effectifs nicheurs de quelques espèces typiques des milieux humides d'Ardenne orientale. (Communication présentée à la Journée d'Études AVES de Mons, le 23 novembre 1980).
- LABHARDT, A. (1981). Influence de la modernisation de l'agriculture sur la population de Traquets tariers, *Saxicola rubetra*, au Pays d'Enhaut. (Communication présentée au 21<sup>e</sup> Colloque ornithologique interrégional des 24 et 25 octobre 1981 à Bienne).
- POUGH, R. H. (1951). Comment faire un recensement d'oiseaux nicheurs. *Nos Oiseaux* 21: 53-64.
- SCHIFFERLI, A., P. GÉROUDET, R. WINKLER, B. JACQUAT, J.-C. PRAZ & L. SCHIFFERLI (1980). *Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse*. Station ornithologique suisse. Sempach.

François Manuel, Av. Dapples 3, CH-1006 Lausanne  
Pierre Beaud, Ch. Pâqueretts 9, CH-1004 Lausanne

## BIBLIOGRAPHIE

Michael C. Jennings, *Birds of the Arabian Gulf*. Relié (20,5 × 13,5), 167 p., 12 planches en couleurs de J.-F. Coombs, 9 fig. George Allen & Unwin, Londres, 1981.

Si vous allez voir les oiseaux le long du golfe Persique (Koweït, Bahreïn, Qatar, Emirats arabes unis ou côtes d'Arabie séoudite et d'Oman), ce petit livre vous est destiné. Il apporte d'utiles généralités sur la zoogéographie, les migrations, l'écologie des oiseaux du désert, les pressions humaines, l'histoire ornithologique et les lacunes à combler, puis des informations sur les sites à visiter. Les oiseaux nicheurs font l'objet de 55 pages et sont figurés pour la plupart sur les planches, de fort bonne facture. La liste complète des espèces (plus de 350 avec les migrateurs et hivernants) est donnée sous forme de tableaux permettant une orientation rapide. La bibliographie n'est pas oubliée, ni les références aux sociétés et groupes locaux intéressés à l'histoire naturelle. En résumé, une formule pratique pour l'observateur, et une documentation condensée, mais solide, sur plusieurs pays du Moyen-Orient (P.G.)

Michael C. Jennings, *The Birds of Saudi Arabia: A Check-List*. Broché, 112 p., dessins de C.J.F. Coombs. Disponible auprès de l'auteur (£ 6,30 port compris ou £ 7,30 par avion) à l'adresse suivante: 10, Mill Lane, Whittlesford, Cambridge, GB.

Voilà bientôt 30 ans que Meinertzhagen (*Birds of Arabia*, 1954) a publié son monumental ouvrage sur les oiseaux de la péninsule arabique. Parallèlement au développement économique du Moyen-Orient, un nombre croissant d'ornithologues ont visité l'Arabie Séoudite et nos connaissances de l'avifaune de ce pays se sont considérablement enrichies. Ce petit livre arrive à point, il est remarquablement conçu et a été écrit avec sérieux et un esprit critique qui n'est pas toujours vrai dans ce type de publication. L'auteur, qui a passé cinq années en Arabie Séoudite, divise le pays en 7 régions «ornithologiques», chacune ayant son avifaune spécifique et des caractéristiques topographiques et climatiques présentées au moyen de cartes; suit la liste systématique commentée des 413 espèces dénombrées dans ce pays. La plupart sont d'origine paléarctique, mais également d'Afrique tropicale et d'Asie. Environ 150 espèces sont nicheuses et des cartes font apparaître la distribution de 117 d'entre elles. Le livre est complété par cinq appendices, dont deux sont particulièrement intéressants: une liste des espèces qui n'ont pas été incluses dans cette «check-list» avec les raisons de ces refus et une bibliographie très complète.

Mentionnons les quelques dessins à la plume de C.J.F. Coombs, très réussis, bien que le choix des espèces illustrées nous semble discutable; nous aurions préféré des dessins d'espèces plus représentatives de cette région. Ce petit livre est à recommander à toute personne envisageant de se rendre en Arabie Séoudite. Pour terminer, félicitons l'auteur d'avoir eu le courage de publier cet ouvrage à compte d'auteur. (A.-J. Crivelli).

Hans Salmen, *Die Ornis Siebenbürgens*. Bd. I. Relié (24 × 15,5), 454 p., 1 phot., 11 cartes. Böhlau Verlag, Köln, 1980. Prix: DM 118.-.

Cette avifaune de Transylvanie, dont le premier tome comprend la partie générale et les textes sur 170 espèces, des Plongeurs aux Laridés, c'est en fait une publication posthume de Salmen (1898-1961), due aux soins de H. Heltmann, W. Klemm et E. Schüz. Sans doute est-ce une image du passé, la majorité des données étant antérieure à la Seconde Guerre mondiale, qui força l'auteur à se replier en Autriche; la conception des textes en porte la marque. Du point de vue historique, cependant, c'est un document de grande valeur et minutieusement travaillé, où l'on découvre des citations anciennes fort intéressantes. C'est en particulier le cas pour les rapaces diurnes; ainsi, en près de 16 pages, l'histoire de l'extermination du Gypaète est exposée dans le détail, et il en va de même pour le Vautour moine (plus de 9 pages)... Les mises au point contemporaines se manifestent discrètement par des notes infrapaginales et par certains allègements du manuscrit original. Le second tome doit être complété par un «Nachtrag» et contiendra l'index. (P.G.)

## Notes brèves et faits divers

**Observation d'un Vautour fauve, *Gyps fulvus*, aux Monts sur Bex (alt. 840 m).** — Le dimanche 10 mai 1981, par un temps couvert avec régime de foehn, j'étais installé en compagnie d'André Meylan sur la terrasse de mon chalet qui domine la plaine du Rhône au-dessus du plateau de Chièrre. La vue y est très dégagée du Lac Léman à Saint-Maurice.

A 10 h 30, nous apercevons au nord-ouest la silhouette d'un gros oiseau remontant la plaine dans notre direction et à notre altitude (soit à 840 m). Sa grande taille est impressionnante. Bondissant sur nos jumelles, nous pouvons alors définir les caractères de ce magnifique oiseau aussi imposant qu'inattendu. Des ailes larges et longues avec des rémiges primaires nettement écartées, une queue courte et carrée, une petite tête claire émergeant d'une collerette également claire et duveteuse, contrastant avec le corps fauve, tandis que les ailes et la queue sont brun foncé, nous permettent de déterminer un Vautour fauve. Il tient dans ses serres un arrière-train de petit mammifère (lièvre ou renard) et passe devant nous à 80-100 m de distance. Il se dirige vers un vallon boisé et abrupt, visiblement à la recherche d'un endroit où se poser pour manger.

Il disparaît, puis, dix minutes plus tard, réapparaît, planant et s'élevant. Il tient toujours sa proie dans ses serres, mais celle-ci semble plus petite. Profitant des courants thermiques, le Vautour décrit des spirales ascendantes qui le font s'élever jusqu'à une altitude de 2000 m environ. Un Aigle royal, *Aquila chrysaetos*, tournoie durant quelques minutes à proximité sans manifester d'agressivité apparente. Puis le Vautour fauve disparaît bientôt au-dessus de la Croix de Javerne, en direction de l'est.

Cette observation a duré 20 minutes, elle a été homologuée par la Commission de l'avifaune suisse.

Jean Mundler

Pré-du-Marché 37, CH-1004 Lausanne

**Deux espèces de Phalaropes dans le canton de Genève.** — Durant l'automne 1981, les ornithologues genevois ont pu observer dans leur canton les deux espèces de Phalaropes: c'est une occasion rare.

**Phalarope à bec étroit, *Phalaropus lobatus*** — Dans l'après-midi du 5 septembre, F. Lligona repère, sur la retenue de Verbois, un petit Limicole, nageant sans cesse, qu'il détermine comme un Phalarope à bec étroit. Le lendemain matin, l'identification est confirmée par de nombreux observateurs (photo 1). Très peu farouche, l'oiseau se tient dans un angle de la retenue, devant le barrage. Il nage nerveusement, piquant à gauche et à droite les nombreux animalcules amenés à cet endroit par le Rhône (surtout des Trichoptères). A deux reprises au moins, il capture un petit poisson de 2 à 3 cm de longueur. Une Mouette rieuse le houspille alors, le forçant à l'envol. Il parcourt quelques mètres, au ras de l'eau, laissant observer une bande blanche le long de l'aile gris foncé. (photo 2)

L'individu porte un plumage juvénile: dos gris-noir marqué d'un grand V jaune-ocre, cou blanc avec parties brunes sur les côtés, bandeau noirâtre traversant l'œil et se prolongeant en pointe en direction de la nuque.

Pendant toute la journée, il se nourrit avidement dans un périmètre restreint, tournant de temps à autre sur lui-même, telle une toupie. Cette manœuvre, caractéristique chez les Phalaropes, lui permet sans doute, par le courant d'eau ascendant qu'elle doit créer, d'amener des organismes à la surface, où son bec fin pourra les happer. Le jour suivant, alors que la période de beau temps persiste, il a disparu.



Phalarope à bec large, *Ph. fulicarius*. Genève, 12 déc. 1981 (François Turrian)

3. (en haut): Comparer avec les photos 1 et 2; noter l'épaisseur du bec, entrouvert, et la forme de la tache péri-oculaire.
4. (en bas): La structure lobée du pied gauche apparaît nettement.



Phalarope à bec étroit, *Ph. lobatus*. Verbois, 6 sept. 1981 (François Turrian)

1. (en haut): on remarque le cou allongé, le bec très fin et le trait sombre sur l'œil, de forme convexe.
2. (en bas): A l'envol, les plumes axillaires sont blanches et la barre claire de l'aile est bien visible en transparence.

Phalarope à bec large, *Phalaropus fulicarius*. — Le 26 novembre au matin, C. Guex, accompagné d'une équipe de jeunes observateurs, découvre un adulte de Phalarope à bec large le long du quai Wilson, à Genève. Il diffère du précédent par son cou assez court lui conférant une silhouette plus trapue, son plumage gris clair et blanc et son bec sensiblement plus épais, même lorsqu'il est ouvert (photo 3). En outre, le front est blanc sur une grande surface et la tache oculaire, très large, se prolonge en arrière de l'œil d'une manière plutôt concave (nettement convexe chez l'espèce à bec fin). Les guides habituels de détermination (Bruun & Singer 1973; Heinzel & al. 1972; Peterson & al. 1976) ne signalent pas ce dernier caractère distinctif, peut-être soumis à des différences individuelles.

Son comportement nourricier m'a paru assez différent de celui de *lobatus*, même si les proies ingérées restent identiques, dans les grandes lignes (Glutz & al. 1977). Certes, les mouvements saccadés du bec se retrouvent, mais je ne l'ai jamais observé pratiquer le «toupie». D'autre part, il s'aventurait volontiers hors de l'eau, sur le rebord moussu de la rive cimentée, tant pour se reposer que pour capturer les innombrables bestioles échouées par les vagues. A ces occasions, il était facile d'observer les pattes lobées, d'autant plus que l'oiseau se laissait approcher à moins d'un mètre (photo 4). Les rares cris, émis à l'envol, m'ont paru très proches de ceux que le phalarope de Verbois faisait entendre.

Le 29 novembre, je parvins, avec l'aide de quelques camarades, à le capturer au filet. La longueur de l'aile assez importante (139 mm) et le poids élevé (55 g) indiquaient qu'il s'agissait d'une femelle, plus grande que le mâle chez cette famille. Le bec, avec une tache jaune à la base, mesurait 23,5 mm. Le plumage — quoique abrasé — était en parfait état. Une bague lui fut posée à la patte droite. L'oiseau stationna le long du quai jusqu'au 12 décembre au moins, soit pendant un séjour minimal de 17 jours. C'est sans doute la persistance du mauvais temps qui l'a forcé à demeurer dans notre région. A partir du début décembre, un Tournepietre, *Arenaria interpres*, lui tint parfois compagnie.

Rappelons que les deux Phalaropes sont de passage rare et irrégulier dans notre pays. L'espèce à bec étroit, *Ph. lobatus*, niche dans les toundras boréales, de l'Alaska à la Sibérie orientale en passant par la Laponie. La population européenne (Scandinavie, Islande, Ecosse) accomplit des migrations automnales dirigées au sud-est, vers ses quartiers d'hivernage de l'océan Indien. De ce fait, la voie principale passe, par l'Allemagne, à l'est du massif alpin. L'espèce n'apparaît donc que sporadiquement sur les plans d'eau du Plateau et des Alpes suisses (31 mentions jusqu'en 1973; Glutz & al. 1977). Le Phalarope à bec large, *Ph. fulicarius*, semble un peu plus régulier chez nous (40 observations jusqu'en 1975), au moins en Suisse romande (Géroudet 1955). Sur notre continent, il se reproduit seulement en Islande et en Sibérie. Les nicheurs islandais gagnent leurs lieux d'hivernage, situés dans l'Atlantique, au large du Portugal et de l'Afrique occidentale, plus tard que l'espèce voisine. On comprend sans peine que les tempêtes atlantiques puissent déporter occasionnellement ces petits Limicoles sur les bords des lacs romands, où ils peuvent passer facilement inaperçus s'ils se tiennent à quelque distance des rives.

Références: BRUUN, B. & SINGER A. (1973): *Tous les oiseaux d'Europe en couleurs*, Elsevier, Paris-Bruxelles. — GÉROUDET, P. (1955): Le passage des Phalaropes en Suisse romande. *Nos Oiseaux* 23: 42-47. — GLUTZ VON BLOTZHEIM, U., BAUER, K. & BEZZEL, F. (1977): *Handbuch der Vögel Mitteleuropas*. Band 7. Akad. Verlagsges., Wiesbaden. — HEINZEL, H., FITTER, R. & PARSLow, J. (1972): *Oiseaux d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel. — PETERSON, R., MOUNFORT, G., HOLLom, P. & GÉROUDET, P. (1976): *Guide des oiseaux d'Europe*. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel-Paris.

François Turrian  
111, rue des Parcs, CH-2000 Neuchâtel

**Chouette hulotte, *Strix aluco*, chassant dans une serre en plastique.** — Le 25 juillet 1981 vers 21 h., pendant ma tournée de surveillance dans les cultures maraîchères de la plaine de l'Aire, sous Confignon (Genève), la pluie m'oblige à m'abriter dans une



serre «tunnel» en plastique occupée par une culture de tomates. De là, tout en étant au sec, je peux facilement observer les alentours grâce aux ouvertures d'aération. Depuis un moment, j'entends de petits bruits qui tantôt s'éloignent, tantôt se rapprochent. La lumière de ma lampe de poche fige un rongeur, peut-être un Campagnol, tout surpris: j'éteins aussitôt, ma curiosité étant satisfaite. Toutefois, à plusieurs reprises, d'autres bruits sont perceptibles, malgré le ruissellement de la pluie. J'avance doucement dans la pénombre, essayant de distinguer une «chose» qui semble bouger sur un tuyau d'arrosage... et voilà que s'envole une Chouette hulotte! Je m'en doutais un peu, en raison du nombre impressionnant de rongeurs rencontrés ici. Dix minutes d'attente et la chouette revient sur son perchoir. Discrètement, je m'éloigne et gagne l'autre extrémité de la serre. Là, des grognements bruyants me signalent un Hérisson qui, lui aussi, paraît apprécier le gîte et le couvert offerts par ce mode de culture. Que de monde – pour moi qui me croyais seul!

Jean Stotz

Av. du Curé Baud 93, CH-1212 Grand-Lancy

**La Rousserolle verderolle, *Acrocephalus palustris*, à Verbois – une nouvelle espèce nicheuse dans le canton de Genève.** — Entre les vignobles de Russin et le Rhône, juste en aval du barrage de Verbois, les broussailles ont redonné un aspect «naturel» à d'anciennes gravières désaffectées. De nombreuses espèces trouvent refuge dans ce milieu en constante évolution, notamment les Bruants jaune, zizi et des roseaux, le Traquet pâtre, la Fauvette grisette et surtout l'Hypolaïs polyglotte dès 1977.

Au sein de friches à caractère xéro-thermique marqué, quelques dépressions permettent par endroits la formation de minuscules zones humides. C'est dans de tels biotopes que trois couples de Rousserolles verderolles ont niché en 1981:

I. Lieu dit «la Gouille». Frange de roseaux au bord d'un petit étang large de 1 à 4 m, adossée à un fourré dense de saules, jeunes peupliers et ronciers. — Les 17 et 19 mai, un mâle chante, bien cantonné, et le couple est présent le 8 juin, se livrant à de furtives poursuites dans l'épais couvert végétal. Le 30, les adultes chassent activement et je les observe à deux reprises avec la becquée. Le 21 juillet, les nourrissages des jeunes, certainement déjà sortis du nid mais invisibles, sont très fréquents. Le 24, la cadence des becquées a nettement diminué; leurs destinataires restent très cachés.

II. Véré Est. Massif de roseaux d'environ 15 m<sup>2</sup>, au tiers envahi par un fourré de saules; situé en marge d'une importante prairie sèche, elle-même ponctuée de flaques plus ou moins permanentes. — Le 31 mai, un chanteur loquace occupe le site et le couple est observé deux jours plus tard. Jusqu'au 30 juin, date à laquelle je vois un adulte avec insectes au bec, l'espèce est notée cinq fois, toujours extrêmement discrète. Le 6 juillet, J. Binggeli et J. Stotz découvrent le nid, construit dans des roseaux secs à 90-100 cm au-dessus du sol. A l'intérieur gisent les cadavres de quatre poussins dont les rémiges commencent à apparaître. Au vu de leur état de décomposition, la mort, dont les causes demeurent mystérieuses, semble dater de 2-3 jours. Le 19. 7, quelques strophes en sourdine retentissent encore, ainsi que des cris le 20; un adulte est enfin capturé et bagué le 24, soit environ trois semaines après la perte de sa nichée.

III. Lieu dit «la Terrasse». Bouquet isolé de jeunes saules et peupliers, piqué de touffes de roseaux d'une surface totale de 2-3 m<sup>2</sup>; établi sur un plateau de gravier presque nu, à proximité d'un talus herbeux. — Plusieurs passages ici ne m'ont pas permis d'y détecter l'espèce avant le 30 juin. A cette date, deux adultes très excités alarment sans cesse et au moins un jeune volant à peine se tient dans le bas des buissons. Le 9 juillet, la famille a déserté les lieux.

Des mâles non appariés se sont en outre cantonnés en trois autres points de ces gravières. Le 30 juin, l'un d'eux imite à s'y méprendre le chant de la Polyglotte. Cela vient-il du fait qu'un couple de ces Sylviidés niche quelque 10 m. plus loin? Tout porte à le croire, d'autant plus que le mâle d'Hypolaïs répond de manière très agressive à ces contrefaçons.

Avec le cas découvert par J. Doebeli dans la réserve de la Pointe-à-la-Bise, il s'agit là des premiers constats de la nidification d'*Acrocephalus palustris* sur territoire genevois.



Mentionnons encore l'occupation de trois autres sites favorables où, faute de temps, l'éventuelle reproduction n'a pu être prouvée: réserve du Moulin de Vert, Cartigny (1 chanteur le 22 mai), roselière de la Touvière, Epeisses (1 chanteur le 30 mai) et lac de Verbois (1 chanteur le 30 mai et 2 le 11 juillet).

A l'instar de l'expansion que connaît depuis peu l'Hypolaïs polyglotte, il est possible que la Verderolle se maintienne, voire qu'elle renforce son installation à Genève. Quel qu'en soit l'avenir, une attention toute particulière mériterait d'être prêtée à l'évolution de cette colonisation.

Denis Landenbergue

Rue du Vieux-Moulin 19, CH-1213 Onex

**Nidification de la Verderolle dans la réserve naturelle de la Pointe-à-la-Bise, Genève.** — Jusqu'ici, seuls des mâles de Verderolle, *Acrocephalus palustris*, chantant brièvement au passage, avaient été entendus à la Pointe-à-la-Bise (commune de Collonge-Bellerive). Le soir du 1<sup>er</sup> juin 1981, l'un de nous (J.D.) y remarqua un chanteur très actif près du bord du lac, à l'intérieur de la réserve. Le 7, il ne perçut que des bribes de chant et le 9 il n'entendit aucune manifestation, mais découvrit le nid typique avec 2 œufs. Le 12 juin, P.G. constata la couvaison de 4 œufs, mais le mâle chantait fort peu; le 24, 4 poussins d'environ trois jours étaient nourris. Le sort final de cette nichée n'est pas connu, mais J.D. a encore noté un chant le 8 juillet.

Le site choisi se trouve sur la marge de la roselière, où le sol n'est pas inondé. La phragmitaie clairsemée est mêlée ici de laiches (*Carex*), d'orties (*Urtica*) et d'Eupatoires (*Eupatorium cannabinum*), entre autres. C'est à quelques tiges de cette dernière plante que le nid était fixé, à 80 cm du sol. Si cette belle végétation palustre n'était pas protégée par la haute clôture de treillis qui ferme la réserve, cette nidification n'aurait sans doute pas pu avoir lieu, car à quelques mètres déjà du nid, la partie publique du rivage est constamment parcourue et piétinée par de nombreux promeneurs, baigneurs et chiens.

Jean-Ch. Doebeli

Ch. de Frémis 35, CH-1249 Puplinge

Paul Géroutet

37 av. de Champel, CH-1206 Genève

**Remarques sur la distribution et l'expansion récente de la Verderolle dans le Pays de Genève.** — La présence et la nidification de l'espèce sont connues depuis longtemps en Haute-Savoie, même tout près de la frontière suisse. La Verderolle, *Acrocephalus palustris*, s'y reproduit dans toutes les zones humides adéquates, en plaine et en montagne. Citons entre autres, parmi les sites les plus proches de Genève, les marais de Chilly, Loisin, Brens, Machilly, St. Cergues, Lossy et de la vallée de l'Arve, où je l'ai entendue récemment en des points nouveaux, Etrembières et Bas-Mornex; un site est connu sur le Mont-de-Sion depuis la fin du siècle dernier.

Dans le Pays de Gex (Ain), la Verderolle n'a été repérée que dans les deux dernières décennies; d'une part dans les marais de la Versoix entre Crassier et Grilly à partir de 1955 environ, d'autre part au bord du Rhône et des marais de l'Etournel (Pougny-Collonge Fort-l'Ecluse) dès 1954. Il est probable qu'elle occupe encore d'autres lieux humides plus rarement fréquentés par les observateurs.

Pour le canton de Genève (*sensu stricto*), la seule preuve de nidification était une ponte de 4 œufs trouvée en juin 1921 dans les anciens marais de Sionnet et donnée au Muséum d'Histoire naturelle de Genève par R. Poncy-Pricam. Pendant une soixantaine d'années, aucun fait nouveau ne s'est révélé, malgré l'activité ornithologique des Genevois, — il est vrai que les marais de Sionnet, Rouëlbeau, Choulex et Troinex ont été drainés... De loin en loin, des chanteurs ont été observés ici et là, mais sans suite: ils étaient de passage. En 1979, par exemple, j'ai eu un espoir près de La Plaine (Dardagny), où un chanteur paraissait bien cantonné le 10 juin dans des massifs de *Solidago canadensis* mêlés de saules, mais sur terrain sec; les recherches ultérieures ont été vaines: c'était évidemment un mâle à cantonnement temporaire. Il a fallu attendre 1981 pour avoir des preuves de reproduction sur territoire genevois.

Comme chez d'autres Sylviidés (Locustelles, Rousserolles, Hypolaïs, Fauvettes...), la Verderolle chante souvent lors de son passage printanier, qui se prolonge jusqu'en juin. La présence d'un chanteur isolé, même pendant une semaine ou deux, n'est donc pas l'indice d'une nidification certaine, d'autant plus qu'un oiseau non apparié est très enclin à chanter longuement.

Cependant, il est indéniable qu'au cours des deux dernières décennies la Verderolle a gagné du terrain dans notre région, à partir de ses sites traditionnels. Cette «expansion intérieure» tend à coloniser des lieux jusqu'ici négligés par l'espèce. Curieusement, cette tendance contraste avec la raréfaction inexplicquée de la Rousserolle turdoïde, *A. arundinaceus*. A-t-elle été remarquée aussi en d'autres régions?

Ajoutons que, jusqu'à présent et à basse altitude, la Verderolle n'a occupé chez nous que des biotopes classiques correspondant à son nom spécifique de *palustris*. Elle paraît ignorer ici le biotope secondaire des champs de céréales, utilisé en Allemagne et parfois dans le nord de la Suisse. Si l'augmentation des effectifs se poursuit et sature les sites palustres, il se peut que l'espèce adopte des champs de blé, d'orge ou de seigle, où il faudrait alors prouver la nidification. Que nos observateurs soient attentifs à l'éventualité d'une telle évolution.

Paul Géroutet

**Niverolles et autres oiseaux au Mont Ventoux (Vaucluse) en hiver.** — Bien que mes observations n'apportent rien de nouveau sur ce que nous connaissons de l'avi-faune hivernale de la partie haute du Ventoux, il est peut-être intéressant de les signaler pour présenter une «image» plus vivante des espèces que l'on peut y voir au cours d'une journée.

Le 21 janvier 1982 à 9 h, je quitte à pied le chalet Reynard (1418 m), situé sur le versant sud et marquant, ce jour là, la limite inférieure de la partie enneigée du Ventoux. Vent froid et violent du N.E.; belles éclaircies alternant avec des passages nuageux noyant toute la crête. Au delà du chalet, pierrailles et pelouses xérophiles sont couvertes de grands névés, séparés par de larges espaces sans neige.

A 200 m au nord du chalet, sur le côté d'un vallon occupé par des genévriers et quelques pins à crochets, je lève successivement tout un groupe d'oiseaux: 30 Grives litornes, *Turdus pilaris*; 10 Merles à plastron, *Turdus torquatus*; 14 Venturons, *Serinus citrinella* et 10 Pinsons, *Fringilla coelebs*. Sur une pierraille à demi-enneigée, 6 Charbonnerets, *Carduelis carduelis*, et 3 Pinsons se nourrissent sur des chardons desséchés. Avant d'arriver à la crête très enneigée du Col de la Frache (1587 m), en traversant un petit bois de jeunes pins à crochets, je rencontre 6 Tarins, *Carduelis spinus* et un couple de Becs-croisés, *Loxia curvirostra* (nombreux cônes déchiquetés sous les arbres). Tous les pins de la crête et du versant nord sont fortement givrés sur leur face nord-est.

Je suis, vers l'est, la crête descendante jusqu'à la cote 1400, à partir de laquelle toute neige a disparu. Au delà, sur 1 km, mi bois de pins, mi pelouses herbacées, aucun oiseau n'est rencontré. Je repars vers le nord-ouest en suivant sur 6 km la ligne de crête montant vers le sommet du Ventoux. Le versant nord-est est entièrement enneigé. Vers 1600 m, je lève dans quelques pins à crochets des Pinsons et un Bruant fou, *Emberiza cia*. Plus loin, autour du signal 1642, 3 Grands Corbeaux, *Corvus corax* tournent en vol.

De la crête, entre les cotes 1650 et 1750, j'observe sur le versant sud une bande de 90 Niverolles, *Montifringilla nivalis*, alternant vols courts et pâture sur les parties sans neige; quelques centaines de mètres plus loin un deuxième vol de 15 Niverolles, puis un troisième de 40. De 1800 m au sommet (1909 m), très enneigé et plongé dans les nuages, aucune observation. En cours de descente, je retrouve aux mêmes lieux les 3 bandes de Niverolles et quelques Pinsons.

L'hivernage de la Niverolle est très régulier au Ventoux. Blondel l'a déjà signalé (cité dans l'article de G. Cheylan, voir bibliographie). D'après mes observations de ces dernières années, il semble bien que toutes les montagnes situées à l'extrémité sud

des Alpes, qui ont une altitude suffisante (1800 à 1900 m) avec des pelouses et pier-  
railles, très souvent seulement partiellement enneigées sur les versants sud, soient  
des sites d'hivernage recherchés par la Niverolle. Je citerai, par exemple, quelques  
montagnes de la région de Castellane (à l'extrémité sud des Alpes de Haute-Provence),  
parcourues pendant plusieurs hivers:

– Montagne le Teillon (1893 m), 7 km à l'est de Castellane: 2 bandes de Niverolles  
(80 + 20) vers 1600 m le 26 janvier 1975.

– Montagne le Mourre de Chanier (1930 m), à 13 km à l'ouest de Castellane et  
à 7 km au nord des Grandes Gorges du Verdon: 2 bandes de Niverolles (120 + 50) vers  
1700 m le 10 janvier 1976; une bande de Niverolles (300) vers 1800 m le 18 novembre  
1976; une bande de Niverolles (70) vers 1750 m le 15 décembre 1977.

– Montagne de la Bernarde (1941 m), à 10 km au N.E. de Castellane: un groupe  
de Niverolles (4) vers 1800 m le 5 mars 1977; 3 bandes de Niverolles (200 + 10 + 35)  
vers 1800 m le 17 décembre 1977; la troupe de 200 a tourné pendant quelques ins-  
tants autour de moi en un magnifique ballet.

Dans cette même région, après une très forte chute de neige jusqu'à basse altitude  
(700 m) le 11 mars 1980, j'ai levé sur la route allant de Castellane (721 m) au col des  
Lèques (1146 m), aussitôt après le passage du chasse-neige, plusieurs petits groupes  
de Niverolles qui cherchaient à se nourrir sur les parties déneigées de la chaussée.

De l'ouest à l'est, les montagnes suivantes: le Ventoux (1909 m), la Montagne de  
Lure (1827 m), le Mourre de Chanier (1931), le Cheiron (1778 m) doivent, sans doute,  
marquer la limite sud des montagnes fréquentées très régulièrement par la Niverolle  
en hiver. Plus au sud dans les petits massifs (la Ste Baume, 1147 m dans le Var; la  
Ste Victoire, 1011 m dans les Bouches-du-Rhône... l'espèce est plus irrégulière et seu-  
lement avec des isolés ou de très petits groupes. Aucun rassemblement important n'y  
a jamais été observé.

*Bibliographie.* — J. BESSON (1969). Observations hivernales de Niverolles dans le Var. *Nos*  
*Ois.* 30: 70. — G. CHEYLAN (1973). Les déplacements de la Niverolle, *Montifringilla nivalis*, et  
son hivernage en France méridionale. *Alauda*: 41: 213-226.

J. Besson

Résidence Vendôme-A, Place Lefèvre  
F-83400-Hyères

**Nichée de Mésanges à longue queue nourrie par quatre adultes.** — Le 25 mai 1980,  
sur la berge du Rhône près de Saillon (470 m), notre attention est attirée par l'activité  
incessante de nourrissage d'une nichée de Mésanges à longue queue, *Aegithalos cau-*  
*datus*. Dans le talus coupé de halliers, au cœur d'un buisson desséché d'épine-vinette,  
*Berberis vulgaris*, les oiseaux ont construit leur nid ovoïde à environ 50 cm au-dessus  
du sol. Après quelques instants d'observation, nous dénombrons quatre adultes qui  
inlassablement et sous l'œil vigilant d'un couple de Pies-grièches écorcheurs, *Lanius*  
*collurio*, soutiennent l'appétit de dix poussins proches de l'envol. Toutefois l'exiguïté  
de l'orifice d'accès ne permet que le rassasiement de deux d'entre-eux, dont les têtes  
émergent à l'air libre. Pour remédier à cette situation et profiter à leur tour de la bec-  
quée, les autres jeunes percent une seconde ouverture dans la texture du nid. Le fait  
qu'une nichée de Mésanges à longue queue soit nourrie par plusieurs adultes simu-  
lanément, est déjà mentionné par E. Sermet (*NO*, avril 1961); une telle attitude coo-  
pérative ne serait donc pas extraordinaire chez cette espèce.

Raphaël Arlettaz  
CH-1926 Branson-Fully

Sylvio Venturi  
CH-1926 Mazembroz-Fully

## Chronique ornithologique romande: le printemps et la nidification en 1981

Synthèse de la *Centrale ornithologique romande*,  
par Paul Géroutet, d'après les notes de 133 observateurs

Rappelons tout d'abord que le domaine envisagé comprend avant tout la Suisse romande, mais s'étend aussi sur les régions françaises limitrophes, notamment le nord de la Haute-Savoie et le Pays de Gex (Ain).

### *Météorologie et remarques générales*

Les données ci-dessous proviennent du centre météorologique de Genève-Cointrin (420 m); elles peuvent différer des cotes obtenues en d'autres régions plus élevées, mais donnent une idée générale du climat au cours des cinq mois considérés.

Après février froid et très sec, mars est beaucoup plus chaud que normal avec 7,9° de moyenne, rappelant ainsi 1974 et 1977. La prédominance des vents du sud-ouest, voire du sud (foehn) élève les températures surtout dans la dernière décade. Comme les précipitations sont importantes (88 mm sur 16 jours), l'avancement de la végétation s'accélère et les arrivées de migrateurs deviennent précoces. La seule période froide, avec giboulées, se situe du 15 au 18.

Avril est aussi chaud dans sa première moitié, mais les Pâques sont froides du 16 au 21, sous une bise parfois forte, et le 26 apporte une pluie continue, la neige jusqu'à 700 m. Ces deux perturbations se traduisent par l'arrêt de nombreux migrateurs. Néanmoins le mois est ensoleillé et sec (13 mm de pluie sur 5 jours seulement) et sa température moyenne de 10,5° encore supérieure à la normale.

Mai, en revanche, fait grise mine dès son début. Plutôt frais en moyenne (12,5°) et fortement arrosé avec 100 mm de pluie sur 18 jours (dont 34 mm le 25), ce mois commence par une période troublée du 1<sup>er</sup> au 8: vents changeants, retour de froid et précipitations, neige à 800 m. Le blocage des migrateurs se manifeste un peu partout, comme en témoignent les observations. Après une brève accalmie et une tempête du sud-est le 10 au soir, les alternances d'éclaircies et de pluies continuent, ces dernières importantes surtout du 24 au 26. Les nichées en souffrent.

Juin contraste d'emblée avec une belle période chaude et assez sèche du 1<sup>er</sup> au 17 (m. 19°), puis il se rafraîchit fortement avec des vents du nord du 18 au 30 (m. 14,2°). Il en résulte une température moyenne presque normale (16,5°). Les précipitations, souvent orageuses, sont relativement faibles: 62 mm sur 7 jours. Dans l'ensemble un mois propice aux reproductions.

Juillet n'est guère estival avec ses alternances de froid et de tiédeur (moyenne 17,5°), son ensoleillement décevant et ses 14 jours de pluie totalisant 106 mm.

La confrontation de cette esquisse du temps avec les détails cités dans la synthèse des observations montre combien celles-ci sont influencées par les circonstances, le cas le plus typique étant celui des Limicoles. Pourtant, le «calendrier» des arrivées printanières ne présente en définitive que de faibles divergences avec les moyennes

des dernières décennies: l'horloge de la nature fonctionne bien! Les fluctuations se marquent avec les avant-coureurs (mars-avril) et, en apparence, dans les nombres.

La période de nidification peut être considérée comme bien meilleure que les précédentes, sauf cas particuliers (nocturnes entre autres). En montagne, l'enneigement épais a modifié localement la répartition normale de certaines espèces, comme en 1979 et 1980.

La synthèse qui suit prouve que nous avons fait ample moisson, grâce à l'activité et à la fidélité de nos collaborateurs, seniors et juniors; nous avons aussi glané ici et là des faits intéressants. Que de nombreux grains soient demeurés cachés dans des carnets, voire oubliés dans des mémoires, n'est pas niable cependant, et c'est dommage. Il est évident que le chroniqueur n'est pas en mesure de battre le rappel des défailtants, ni d'ailleurs d'accuser réception des envois et d'entretenir une correspondance avec chacun. En principe aussi, il doit faire confiance quant à l'exactitude des identifications, des dates et des lieux; dans certains cas cependant, le travail lui serait facilité si les observations sortant de l'ordinaire étaient assorties d'explications plus détaillées. La chronique résulte de plusieurs choix successifs: celui de l'observateur qui compose son rapport; celui du compilateur qui relève les données espèce par espèce; celui du rédacteur enfin, qui sélectionne les faits significatifs et les résume pour la publication, en s'efforçant de rendre justice au plus grand nombre de collaborateurs et aux diverses régions du domaine envisagé. C'est un travail ardu, mais passionnant; son résultat comporte parfois des erreurs (qu'il faut corriger), des oublis sans doute, et certainement ce n'est pas d'une lecture courante pour le profane. Sa valeur d'archive vaut bien ces imperfections.

### *Abréviations des noms d'observateurs*

rA = R. Arlettaz; Ant = M. Antoniazza; sAu = S. Aubry; pBae = P. Baechler; mBa = M. Barbey; phB = Ph. Bassin; peB = P. & E. Beaud; mBd = M. Beaud; reB = R. E. Berchten; clB = Cl. Beuchat; mBl = M. Blant; BLSS = B. Boschung, M. Looten, T. Schmid, A. Schubert; cB = C. Bottani; gBo = G. Bovay; fBr = F. Brugger; mBu = M. Burgat; pfB = P. F. Burgermeister; fB = F. Burnier; JB = J. Burnier; mCe = M. Ceriani; aC = A. Cabezas; pChz = P. Charvoz; pCh = P. Choffat; mjC = M.-J. Christe; jCo = J. Collaud; jCy = J. Cuany; rD = R. Delseth; mD = M. Desfayes; hDu = H. Duperrex; aF = A. Fasel; cF = C. Fellay; dF = D. Fracheboud; Ga = J.-P. Gaillard; bG = B. Genton; yG = Y. Gerber; PG = P. Gérardet; Gey = C. Geyer; GG = G. Gilliéron; aGl = A. Glannaz; DG = D. Glayre; dGo = D. Gobbo; clG = Cl. Guex; jG = J. Guibert; Häus = R. Häusler; Hau = R. Hauri; pHx = P. Henrioux; doJ = Dom. Jordan; mJu = M. Juillard; jpJ = J.-P. Junod; dL = D. Landenbergue; wL = W. Lehnerr; AL = A. Lombard; rLb = R. Lombard; Lü = L. Lucker; dM = D. Magnenat; FM = F. Manuel; IM = L. Martin; jMa = J. Mathieu; aM = A. Meister; mMo = M. Monnerat; Mu = J.-C. & M. Muriset; Mih = J. Murith; jOb = J. Oberhaensli; doO = D. Odier; paO = P.-A. Oggier; OP = O. Paccaud; sP = S.-P. Parrat; chP = Ch. Perret; cP = C. Pillichody; hdP = H. du Plessix; gP = G. Potterat; paR = P.-A. Ravussin; Rz = J.-P. Reitz; bRe = B. Renevey; aR = A. Reymond; chR = Ch. Roullier; bR = B. Roulin; GR = G. Roux; dS = D. Schaller; wSch = W. Schneider; ASch = A. Schubert; jSx = J. Serex; ES = E. Sermet; cSt = Ch. Sterchi; aSt = A. Stoller; Sto = J. Stotz; JS = J. Strahm; rhT = R. & H. Tschanz; fT = F. Turrian; sV = S. Vavruch; Ven = S. Venturi; bV = B. Volet; jW = J. Weber; pW = P. Wegmüller; eW = E. Wiseman. — En outre, 33 personnes sont citées en toutes lettres.

Autres abréviations: S = Bulletin d'informations de la Station ornithologique, Sempach. VdH = Vögel der Heimat.

Cantons et régions limitrophes: Fr = Fribourg; Ge = Genève; Ju = Jura; Ne = Neuchâtel; Vs = Valais; Vd = Vaud; HS = Haute-Savoie (F-74).

## Résumé systématique des observations

GRÈBES. Le Castagneux, *Tachybaptus ruficollis*, est présent au lac de Joux dès le 19 avril, à 1000 m, alors qu'une première coquille d'œuf est trouvée à Chavornay le 5. 4 déjà (DG). Parmi la quinzaine de sites de nidification mentionnés, à signaler Taninges, HS, où un couple avait des poussins le 23 août (wL); au port des Eaux-Vives à Genève, 3 couples se sont cantonnés, avec succès quasi nul: un gros poussin nourri du 22 au 28 oct., ponte probable début sept. (cLG). — Grèbe huppé, *Podiceps cristatus*: échec total des nichées au Fanel (GR) et à Marin (sAu), mais plus de 20 familles le 7 août à la Pointe-à-la-Bise, Ge (PG), bon succès aussi à Mies (hdP), mais médiocre au lac de Joux (DM, DG) et à Chens-sur-Léman, HS (PG). En Haute-Savoie, nidifications réussies aussi à Bas-Mornex (3 c, PG), Scientrier (1 fam, pChz), Vougy (2 c, wL) et Taninges (1 c, wL). Sur le Léman, le nombre d'oiseaux non-nicheurs a été important et beaucoup de couples ont paradé longuement devant des rivages impropres à la reproduction... (PG). — Gr. à cou noir, *P. nigricollis*: toujours quelques estivants sur le Léman, dont 1 le 7 juin à Clarens (GG); 3 le 20 mai au Fanel (GR). Au lac de Joux, 3 ad. le 6 juillet (Hau) et 6 le 15 (hDu), sont peut-être des migrants et l'observation d'un ad. avec un jeune de quelques semaines le 19 août (FM etc.) ne prouve pas la nidification.

CORMORAN, *Phalacrocorax carbo*. Trois de passage les 9-10 avril aux Brenets sur le Doubs (Ch. Perret); encore 2 le 1. 6 aux Grangettes (hDu) et 1 le 28. 6 à Excenevex (PG). Au Fanel, encore 10 le 6 mai, puis 5 à 10 estivants (GR, jW).

HÉRONS et CIGOGNES. Premiers Blongios, *Ixobrychus minutus*, le 23 avril au Fanel (jW), le 9 mai à Penthaz (gP). Les nicheurs restent rares: 1-2 couples au Fanel (GR, jW), 2-3 à Chavornay (jCy, DG), 1 très probable à Cartigny, Ge (Lü, Sto), 1 près de Mies (hdP); en Haute-Savoie 2 à Etrembières (pChz, YR), 1 à Scientrier (pChz). — Bihoreau, *N. nycticorax*: passage signalé en 11 localités du 3 avril au 19 juin, max. 3 ensemble; entre autres 1 le 5 mai à Fribourg (mBd, IM). — Crabier, *Ardeola ralloides*: cinq fois des isolés, soit le 29 avril à Excenevex (bV), le 19 mai à Chavornay (Rz), le 20 à Kleinbödingen (G. Preiswerk, S), le 31 à Chens, HS (PG) et le 2 juin au Fanel (GR). — La vague d'Aigrettes garzettes, *Egretta garzetta*, totalise 40 obs. pour 19 sites. Première hâtive le 23 mars au Fanel (Häus, mjC), puis dès le 10 avril des isolées ou de petits groupes: max. 5 le 17. 4 à Meinier (PG) et les 9-10 juin à Peney (PG, dL), cette date étant la dernière signalée. La concentration est bien marquée dans le bassin du Léman. A noter un individu mélanique le 9. 5 à Peney, Ge: de teinte noire, sauf les joues et la gorge d'un blanc sale, pieds jaune vif (reB). — Héron cendré, *Ardea cinerea*: la prospérité des nicheurs ne semble pas avoir souffert de l'hiver, sauf au Fanel (25 couples?). Autres colonies: Cheseaux-Noréaz 49 nids le 4 avril (Ant, ES), Fiez 4 (ES), Orbe 12 (DG), V. de Joux (plusieurs couples isolés, DG, dM), Ollon-St. Triphon 14 (rD), Chessel 20, Prangins 72 (cSt), Lac de Bret (effectif non précisé), sur le Doubs 15 entre Soubey et Ocourt (mJu). En Haute-Savoie: Ripaille 76 (PG), Arvé en aval de Bonneville env. 30 (J. Rimpault), amont d'Aÿze 6, aval de Thyez 2 et aval de Taninges 2 (wL, J.-B. Buisson). Il est probable que l'énumération est incomplète! — Héron pourpré, *A. purpurea*: plus de 26 fois pour 14 localités, du 21 mars (Montricher, pW) au 12 juin (Portalban, EZ/VdH), aucun indice de nidification; à noter une troupe d'une 20<sup>e</sup> le 13 avril à Versvey (S. Monbaron), ailleurs seulement 1-3 ind.

Cigogne blanche, *C. ciconia*: sans tenir compte des régions de réintroduction, fort peu signalée: 6 au vol le 24 mars sur Genève (cLG), 1 le 23 avril à Blonay (x), 1 le 3 juin à Orbe (jCy).

ANATIDÉS. Tadorne de Belon, *T. tadorna*: au Fanel, 4 le 10 mars (GR), 2 le 1<sup>er</sup> mai et 1 jusqu'au 16 (dGo, jW, etc.); à Yverdon 1 les 2 et 10 avril (Mu, ES); aux Grangettes de Noville 4 jusqu'au 5. 4, encore 1 le 20 (hDu, Rz), le séjour de l'espèce ayant duré 95 jours; à Excenevex 2 à 1 du 30. 3 au 4. 5 (cLG, bV); à la Pointe-à-la-Bise 1 du 9 au 19. 5 (bV); à l'Etournel 1 du 19. 3 au 3. 4 (clB, pChz). — Canard siffleur, *Anas penelope*: en petit nombre, max. 30 le 30 mars (dGo) et encore 23 le 17 avril au Fanel (jW), 14 le 28. 3 à Versvey (aR), 12 jusqu'au 9 mai près d'Yverdon (cP), etc. Derniers: 9 le 20 mai et 1 le 31 au Fanel (GR, jW), mais 2 ont estivé à Clarens (aR). A noter 1 le 19. 3 à Montricher (fB) et 2 couples le 25. 4 au lac de Lussy, Fr (aM). — Après hivernage et passage, des Chipeaux, *A. strepera*, s'attardent en mi-juin: 1 couple à l'Etournel (pChz),



couple le 16. 5 au lac de Joux (hDu), isolé les 3 et 26. 6 (DG, dM), femelle le 29. 5 à Excenevex (PG); mais la nidification n'est probable qu'au Fanel, où un accouplement est noté le 15 mars, puis des couples paracent et il y a 6-7 paires les 8 et 20. 5, 17 ind. le 25. 6 (GR, jW, sAu). — Sarcelle d'hiver, *A. crecca*: passage culminant en mars, puis 4 mâles séjournant à l'Étourneau d'avril à juillet (pChz) et 2 couples en mai-juin au Fanel, où 4 jeunes observés le 27. 7 retournent probable une nidification (GR). — Canard colvert, *A. platyrhynchos*: parmi les nicheurs, à citer en altitude des familles au lac Retaud, 1685 m, et En Pillon, 1380 m (aM), 11 mâles et 1 f. le 6 juin au lac d'Argnaula, 1506 m (JB). A Marin, un gros jeune capture une perche le 21 juillet (sAu). — Passage de Pilets, *A. acuta*, culminant début mars avec 47 le 5 à l'Étourneau (pChz), 46 le 10 au Fanel (GR), 34 le 18 à Yverdon (Mu), ailleurs en petit nombre; 2 derniers le 20 avril (Chens HS; PG). — Premières Sarcelles d'été, *A. querquedula*, le 25 févr. à Mies (hdP), le 26 à Excenevex (pChz), le 29 à Préverenges (jSx), etc. Passage important: au moins 142 au recensement de mi-mars, max. locaux de 86 le 21 mars et 73 le 4 avril au Fanel (W. Schaub; jW), 50 du 21 au 23. 3 à Chavornay (DG, etc.), 44 le 30. 3 à Excenevex (clG), 30 le 25 à Yverdon (Mu), etc. Déclin rapide en avril, disparition avant mi-mai, sauf au Fanel, où 2-3 couples séjournent jusqu'en été, avec nidification probable (GR). A noter 2 m. le 21. 3 au lac de Rossinière, P. d'Enhaut (FM). — Bon passage également du Souchet, *A. clypeata*, étalé sur mars-avril; max. 44 le 6. 3 et 32 le 23 à Genève (clG), 13 le 30 à Excenevex (clG), 20 le 12. 4 à Yverdon (Mu) et 40 le 18 au Fanel (jW). Après mi-mai, seulement au Fanel, où plusieurs couples stationnent jusqu'en août sans qu'une nidification soit prouvée (GR), et 1 couple le 25 juin à Aire-la-Ville, Ge (pChz).

Nette rousse, *Netta rufina*: en solde d'hivernage ou en passage, des isolées ou de petits groupes sont éparpillés en mars-avril sur le Léman et le lac de Neuchâtel; max. 37 le 26. 3 à Genève (clG). Des attardées se rencontrent ici et là: 3 m. le 20 juin à Morges (hDu), 4 m. le 16. 5 à Yverdon (Mu), couple en mai à Bevaix (bR), à Marin dès le 13. 5 sans nidification (sAu). Au Fanel jusqu'à 15 ind. le 27 juin, tandis que 2 couples nichent sans succès sur une des îles (GR, jW). — Un Nyroca, *A. nyroca*, les 20-21 mai-juin près de Cudrefin (GS/VdH). — Aucun indice de reproduction du Milouin, *Aythya ferina*; des estivants sont cependant fréquents sur le Léman et au Fanel; 2 aussi en juin-juillet à Pérolles, Fr (mBd, pBae). A noter 29 ind. le 26. 6 au lac de Joux (DG, dM). — En revanche, la nidification du Morillon, *A. fuligula*, a été prouvée dans les mêmes régions qu'en 1979. Haut-Léman et lac de Joux. A la Tour-de-Peilz, une femelle avec 9 jeunes dès le 7 août (GG); à Lutry, une autre a 4 petits le 17. 8, plus qu'un le 2 sept. (GG); aux Grangettes, un poussin suit une famille de Colverts plus âgés le 14 juill. et se déplace seul le 21 (GG). Au lac de Joux, une cane avec 8 poussins de 3-4 jours le 17. 8 (FM, Ant, bG, chR; probablement la même vue le 18 par DG, dM, avec 6 jeunes le 30, hDu). Les estivants, reliquats d'hivernage, sont nombreux: plusieurs centaines en tout sur les lacs. — Un bon nombre d'Eiders, *Somateria mollissima*, en estivage également sur le Léman: 2 m. aux Grangettes (hDu, aR) et une troupe souvent présente à Excenevex-Yvoire, HS, totalisant entre autres 60 ind. le 11 mai, 44 le 29, 35 le 14 juin, 17 le 28 (PG); au lac de Neuchâtel 8 le 16. 5 au Fanel (jW), 13 le 3. 6 et 1 le 12 (GR), tandis que 29 sont vus le 5. 6 à Concise (dF), 11 à 16 du 27. 6 au 5 août à Onnens (ES, D. Colomb); enfin 3 le 20. 6 sur le lac de Bienne (Th. Marbot, S). — Garrot, *Bucephala clangula*: 6 estivants les 16 juill. et 6 août à St. Sulpice, Vd (hDu), 2-3 au Fanel de mai à sept. (GR, jW).

Harle piette, *Mergus albellus*: encore 1 f. le 5 avril au lac de Divonne (eW). — H. huppé, *M. serrator*: 2 f. le 7 mars au Fanel (jW). — H. bièvre, *M. merganser*: en mars en quelques lieux inhabituels, par exemple 1 f. au lac de Rossinière le 28 (FM), 1 m. et 3 f. le 7 à Penthaz (Rz), 3 f. au lac de Bret le 29 (fE), 1 à Massongex le 2 (rD) et 1 à Damphreux, Ju, le 15 (mJu); à noter aussi 1 couple le 6 mai au lac des Rousses (DG, dM). Nicheurs: sans changement au bord du Léman, mais aucun indice de reproduction à l'extrémité Est (GG); 1<sup>er</sup> œuf le 4 avril à Messery (PG), 1<sup>ers</sup> poussins le 15 mai à Sécheron-Genève (reB); une ponte cumulée de 39 œufs est abandonnée à Céligny (H. Inäbnit). Sur le Rhône genevois, 2 familles le 15 juill. aux Evaux (Lü); sur la haute Versoix au moins 2 couples, une famille le 16. 5 (clB, JB). Sur la Sarine, une f. avec 35 poussins à Corpataux (mBd, pBae) et une (la même?) avec 27 p. le 7 juin à Arconciel (dF, mBa), 3 familles totalisant 16 jeunes le 24. 6 sur 4 km entre Illens et Rossens (mBd, pBae), 1 à 9 j. le 27. 6 à Fribourg-Pérolles (JS). Lac de Neuchâtel: les nichoirs du Fanel sont prospectés dès le 8 avril, mais les couvées n'ont guère réussi: une seule famille de 5 p. le 25. 6 (GR); autres familles à Marin (sAu), près de Grandson (3 avec 26 j. en juillet, ES) et à Yverdon (Mu). Nidification probable en plaine de l'Orbe, où l'espèce est régulière jusqu'au 11 mai à Chavornay (DG).





L'Eider n'est pas seulement un hivernant bien plus fréquent que jadis, mais aussi un estivant signalé chaque année sur les grands lacs. Ce mâle immature et en plumage d'éclipse a été photographié parmi 15 autres individus, le 2 juillet 1981 au large d'Onnens, sur le lac de Neuchâtel par D. Colomb.

**RAPACES DIURNES.** Première Bondrée, *Pernis apivorus*, le 20 avril près de Genève (clG), seule date de ce mois; l'espèce n'est observé qu'à partir du 20 mai dans la vallée de Joux, où 4 territoires sont repérés (DG, dM); passage culminant vers le 13. 5. — Milan noir, *Milvus migrans*: premier le 3 mars à Fribourg (mCe), déjà fréquent le 11, etc. La reproduction paraît avoir été très mauvaise dans l'ensemble, soit que de nombreux couples n'aient pas pondus (pHx), soit que la mortalité ait été forte chez les poussins (mBd, etc.). Faut-il impliquer une pénurie alimentaire, en raison de la rareté des poissons? En tout cas, une grande partie de la population a disparu prématurément en juillet. — Milan royal, *M. milvus*: peu de migrateurs signalés. En marge des régions habituelles de nidification, l'espèce tend à occuper de nouveaux territoires: Arnex-Bofflens (DG), Avry-Matran, Fr (Mth), Coffrane, Ne (mBu); le couple nicheur de la v. de Joux s'est maintenu (DG, dM). — Vautour fauve, *Gyps fulvus*: un ind. non bagué séjourne du 30 avril au 19 mai près de Thierrens, Vd (A. Bula, S). Un autre est observé le 10 mai près de Bex (J. Mundler, A. Meylan, note p. 000); à cette date, en effet, le précédent était vu à Thierrens, où il mangeait des restes de poulets épandus avec du fumier (ES). D'où venaient ces vautours?

Circaète, *Circaetus gallicus*: 1 le 9 avril au Vuache, HS (pChz); l'espèce aurait été vue aussi au pied du Jura vaudois... — Passage du Busard des roseaux, *Circus aeruginosus*, du 14 mars au 17 mai (12 localités), et même jusqu'au 3 juin au Fanel (GR). — B. Saint-Martin, *C. cyaneus*: 10 fois en mars (dont un couple en parade le 21 à Anet, dGo), 3 en avril et 3 en mai: le 3 à Veigy (pChz), le 16 à Yvorne (Rz), le 30 à Chens (PG). — B. cendré, *C. pygargus*: 1 le 18 avril à la Pointe-à-la-Bise, Ge (clG), le seul signalé au passage printanier. Nidification: 7 couples cantonnés en Ajoie (mJu). Des jeunes isolés le 5 août à Bas-Mornex, HS (PG) et le 8 près de Borex, Vd (OP) sont-ils déjà migrants? — Trois aires d'Autour, *Accipiter gentilis*, occupées sur territoire genevois (PG). L'espèce est maintenant assez largement répandue sur le plateau et en montagne. — La reprise de l'Epervier, *A. nisus*, est moins en évidence, toujours sans documents sur la nidification. — Buse variable, *B. buteo*: bonne migration en mars, entre autres 150 en 3 h le 5 près de Genève (pChz); l'espèce est notée dès le 8 dans la vallée de Joux (DG, dM). Un début de ponte vers le 26 mars dans le canton de Fribourg (mBd, A. Grandjean). — Aigle royal, *Aquila chrysaetos*:

un immature le 12 avril au-dessus de Thoiry, P. de Gex (Lü). Selon les indices fournis, la nidification a été peu productive dans les secteurs alpins. — Seize dates sur le passage du Balbuzard, *Pandion haliaetus*, du 22 mars au 7 mai. A noter des isolés à Dampfreux, Ju, le 1<sup>er</sup> avril (phB) et à Goumois, Doubs, le 1<sup>er</sup> mai (mJu).

Faucon crécerelle, *Falco tinnunculus*: n'apparaît pas avant le 4 avril dans la vallée de Joux (DG, dM). A St. Légier-Blonay, 4 couples élèvent 18 jeunes, soit 7, 4, 4 et 3 (GG). — F. kobez, *F. vespertinus*: des isolés le 4 mai à Riddes, Vs (mD), le 9 à Chaumont, HS (chP), du 11 au 18 à Posieux, Fr (jCo, mBa, dF, dS), le 15 à Grangeneuve, Fr (A. Grandjean), le 19 à Verbois, Ge (dL), le 23 à Sionnet, Ge (hdP) et le 24. 5 à Noréaz-Seedorf, Fr (jCo); 2 le 16 à Hauterive, Fr (pBae, lM; S). — Derniers Emerillons, *F. columbarius*, le 3 mars aux Monts de Pully (bG), le 8 à l'Etournel (pChz) et 2 le 10 au Fanel (GR). — Un premier Hobereau, *F. subbuteo*, hâtif le 1<sup>er</sup> avril à Genève (clG), le suivant le 19 à Machilly, HS (PG), etc. De juin à début août, l'espèce est vue en 15 localités au moins, entre autres le 8. 6 au lac de Joux (DG, dM) et le 6 à Riddes, Vs (mD). — Faucon pèlerin, *F. peregrinus*: bonne reproduction et plusieurs sites anciens réoccupés en plusieurs régions (toutes précisions retenues).

GALLINACÉS. Chants de la Gelinotte, *Bonasa bonasia*, dès le 4 avril à la Vallée de Joux (DG, dM). Une famille accompagnée du mâle le 7 juin au Mont Musièges, HS (chP). — Lagopède alpin, *Lagopus mutus*: 5 couples les 4-5 juillet dans le secteur Vanil Noir-Bimis-Follièran (pBd). Environ 50 le 5 août vers le col de Bossetan sur Champéry (rD). — Bartavelle, *Alectoris graeca*: 1 le 7 juin à l'Arpille sur Isenau, Vd (aM), seule donnée sur l'espèce. — Perdrix grise, *P. perdix*: présente en avril à 1200 m, au-dessous de Verbier, Vs (mD). — Caille, *C. coturnix*: première le 9 mai à Chens, HS (PG). La fréquence des chanteurs de juin-juillet est un peu meilleure qu'en 1980, notamment en plaine de l'Orbe (22.5-13.8, jCy, DG, cP); il en est signalé aussi au Brassus et aux Rousses (DG, dM), à Gollion (gP), Pampigny (fB), Versvey (rhT), dans la région genevoise et en Haute-Savoie (Praz-de-Lys, wL).

RALLIDÉS. Le Râle d'eau, *Rallus aquaticus*, est signalé entre autres le 22 avril au lac des Rousses (DG, dM). — Marouette ponctuée, *P. porzana*: isolément les 10 et 23 mars à Kleinbörsingen, Fr (sV), le 11 avril à Chavornay (fBr), les 18. 4 et 7. 5 à la Pointe-à-la-Bise (clG, dO), le 22 mai au Fanel (G. Schuler, S). Un chanteur le 6 juillet au lac de Joux (Hau). — Une M. poussin, *Porzana parva*, le 8 avril au Fanel (GR), où est observée également une M. de Baillon, *P. pusilla*, les 22-23 mai (GR, jW). — Le Râle de genêts, *C. crex*, chante au Brassus, V. de Joux, les 21 et 28 juin (DG, dM). — Foulque, *Fulica atra*: toujours pas de nidification au lac de Rossinière, malgré une présence du 21 mars au 2 juillet (FM). Nouveau site à l'étang de la Paulière, Coffrané Ne, où un couple élève 5 jeunes (mBu).

GRUE CENDRÉE, *Grus grus*: 10 ind. au vol le 1<sup>er</sup> avril à Mies, Vd (pHx). Ajouter à la chronique précédente 4 passant le 4 nov. 1980 sur le Vuache, HS (chP).

LIMICOLES. L'Huîtrier pie, *Haematopus ostralegus*, toujours isolé, est vu au Fanel le 20 mars (dGo, aSt), puis du 14 au 24 avril (GR, jW); à Yverdon du 12 au 28. 4 (Mu, cP); le 21 mai à Genève (dL). — Echasse blanche, *H. himantopus*: isolées du 2 au 6 avril à Excenevex, HS (bV, PG, clG, AL), le 8 mai à Crassy (eW), le 11 à Préverenges (hDu); 2 le 26. 4 au Fanel (sAu, jW). — Avocette, *Recurvirostra avosetta*: 1 le 12 avril à Excenevex (jpJ), puis 2 le 23. 4 au Fanel (aR), 2 le 16. 5 (jW, sAu) et 4 du 19 au 24. 5 (GR, etc.).

Petit Gravelot, *Charadrius dubius*: passages du 12 mars (Bellerive Ge, clG) au 23 mai (Excenevex, PG); max. 8 le 12 avril en ce dernier site (clG), 4 les 25. 4 et 2. 5 à Sionnet (bV, dO), 6 le 6. 5 à Ouchy (rhT). Nidification près de Martigny (1c., rA, Rz), probablement à Versvey (GG, aR), à Peney (1 c., dL); en Haute-Savoie à la Dranse (3 c., PG), sur l'Arve à Scientrier (pChz), Vougy (J.-B. Buisson, wL), peut-être à Etrembières (1 le 15. 6, YR). — Passage du Grand Gravelot, *Ch. hiaticula*, du 30 mars au 25 mai, max. ce mois avec 6 le 13 à Yverdon (Mu). — Gr. à collier interrompu, *Ch. alexandrinus*: 1 les 1<sup>er</sup> et 2 avril à Vidy (hDu), 1 le 29. 4 aux Grangettes (aR) et 2 le 20 mai (mCh), 1 le 4 juin à l'Etournel (pChz). — Pluvier doré, *Pluvialis apricaria*: 4 le 1<sup>er</sup> mars à Jussy, Ge (pfb), 1 le 12 au Fanel (GR), 2 les 16-17 à Orbe (DG), 1 le 27 à Sionnet (clG), 1 le

29. 3 à Chens, HS (dO), puis 6 le 3 mai près de Thoiry, P. de Gex (BLSS). — Pl. argenté, *P. squatarola*: à part des isolés les 19 et 28 mai à Yverdon (Mu), seulement au Fanel du 8. 5 au 2. 6, max 3 les 16 et 22. 5 (GR, jW, sAu). — Les passages de Vanneau, *V. vanellus*, ont été moyens; 4 premiers le 11 fév. à Fêchy (bG), mais très peu avant mars, avec max. d'environ 500 le 4 en plaine de l'Orbe (DG), 100 le 11 à Veigy (JB), 50 le 6 à Villars-le-Gd (Häus, mjC), etc. Nicheurs: au moins 22 couples autour du Fanel (GR), peu en plaine de l'Orbe (DG), 2 nids près de Payerne (doJ), 1-2 c. à Penthaz (Rz), 5 à Trélex (OP), 1 à Guin, Fr (jCo), 8 à Lugnez, Ju (mJu), nidification incertaine aux Rousses (DG, dM); autour de Genève à Anières-Veigy (8-10 c., PG), Sionnet (1-2 c., YR, PG), Chens HS (1 c., PG), Sous-Etraz HS (6 c., PG), Ferney, Divonne et autres sites non recensés; 1 couple le 20 mai près d'Arenthon, HS (Lü).

Le Bécasseau maubèche, *Calidris canutus*, a une fréquence printanière inusitée: 1-2 à la Pointe-à-la-Bise, Ge, du 3 au 7 mai (bV, clG, etc.), 2 à 9 du 4 au 8 à Préverenges (hDu), 1 à Yverdon le 3 (Mu); présence au Fanel du 2 au 26. 5, en général 1-2 ind., mais 10 le 3 (jW, GR, sAu, etc.). En outre 1 sur le Doubs près de Pontarlier, Jura français (mJu). L'influence des intempéries début mai est évidente. — B. sanderling, *C. alba*: isolés les 18 avril et 19 mai à Yverdon (Mu; ES), puis les 2 et 9. 5 au Fanel, où il y en a 3 le 12, 2 les 13 et 15 (jW, GR, etc.). — B. minute, *C. minuta*: à la Pointe-à-la-Bise 5 le 7 mai (clG), 1 les 14 et 15 (bV); à Excenevex 6 le 23. 5 (PG); au Fanel entre le 8. 5 et le 10 juin, max. 3 ce dernier jour (GR, jW). — B. de Temminck, *C. temminckii*: 1 le 9 mai à St. Genis, P. de Gex (eW), 2 le 21 à Lavigny (bG), 1-2 au Fanel du 14 au 26. 5 (sV, Gr, etc.). — B. cocorli, *C. ferruginea*: isolés les 3-4 mai à la Pointe-à-la-Bise (bV, dO), le 11 à Préverenges (hDu). — Passage singulièrement faible du B. variable, *C. alpina*, avec 3 dates: 3 le 20 mars (clG) et 1 le 4 mai à Excenevex (bV), 1 le 6. 5 aux Grangettes (mCh). — Pour le Combattant, *Phylomachus pugnax*, signalé en 17 localités, le Fanel reste le meilleur site: 15 premiers le 28 février, présence jusqu'au 26 mai avec max. en avril, jusqu'à 120 les 7 et 15. 4 (jW, GR, etc.). Ailleurs, le passage est moins long et plus irrégulier, avec max. de 50 le 5. 4 à Chavornay-Orbe (jCy, DG), de 30 le 31 mars près d'Yverdon (cP), de 15 le 22. 4 à la Pointe-à-la-Bise (bV) et autant le 27. 5 à Sionnet (pChz), 12 le 19. 4 à Montricher (fB) etc. Un hors cadre les 25-26 juin au Fanel (dGo, GR).

La Bécassine sourde, *Lymnocyrtus minimus*, est notée 6 fois à Chavornay entre le 8 févr. et le 6 mars (DG), puis les 24. 3 et 8 avril à Sionnet (hdP; YR). — Bécassine des marais, *G. gallinago*: passage moyen s'achevant début mai, avec max. de 80 le 28 mars à Cudrefin (sAu), de 25 le 24. 3 à Sionnet (hdP), etc. Les seules observations de juin proviennent de la Vallée de Joux: 1 le 20. 6 et cris le 27 (DG, dM). — Une Bécassine double, *G. media*, le 27 mars à Sionnet, Ge (clG). — Première croule de Bécasse, *Scolopax rusticola*, le 8 mars près de Jussy, Ge (JB), dès le 10 avril sur les hauteurs du Jura: Mont-Tendre (fB), le 11 à la V. de Joux (DG, dM) et au Crêt-d'Eau à 1250 m (Lü). — Barge à queue noire, *L. limosa*: isolées le 25 févr. à l'Etournel (clB) et le 27 à Yverdon (ES), puis du 11 mars au 27 mai en faible nombre et en 11 localités; max. 18 le 30. 3 à Excenevex (clG), 13 le 20. 3 au Fanel (Häus, mjC), ailleurs 1-2 ind. seulement. — Barge rousse, *Limosa lapponica*: 7 le 29 avril à Excenevex (pfB) et 1 le 30 (dO). — Courlis corlieu, *Numenius phaeopus*: 2 hâtifs le 20 mars à Genève (clG); au Fanel 1 ou 2 à plusieurs reprises du 7 avril au 8 mai (GR, etc.). — Séjour de Courlis cendrés, *N. arquata*, au Fanel du 10 févr. au 19 mars, max. 13 les 27. 3 et 8. 4 (GR, etc.). Ailleurs, passage en très faible nombre: max. 6 le 7 mars à Morlon, Fr (jCo).

Chevalier arlequin, *Tringa erythropus*: bonne fréquence du 28 mars au 25 mai (10 localités); max. 8 le 25 avril à Yverdon (Mu), 5 le 30 aux Grangettes (jSx). — Premier Gambette, *T. totanus*, le 8 mars au Fanel (sAu), mais encore rare ce mois; passage culminant avec une forte «tombée» le 19 avril: 60 au Fanel (sAu), 32 à Chavornay (jCy), 22 à St. Sulpice (pW); plus 14 le 20 aux Grangettes (rD), jusqu'à 14 du 19 au 26 à Montricher (fB), etc... Suivent de nombreuses obs. éparpillées en mai, entre autres des isolés en montagne: le 2 à l'Auberson (paR) et au lac Ter, V. de Joux (DG, dM), le 22 à Zenegen, Vs, 1600 m (S. Zurbriggen, S). Encore 1 du 1<sup>er</sup> au 10 juin au Fanel (GR) et le 14 (EZ/VdH). — Deux Chevaliers stagnatiles, *T. stagnatilis*, le 2 mai et 1 le 3 au Fanel (jW), 1 le 11 (W. Schaub, S); 1 les 8-9. 5 à Préverenges (hDu, paR). — Ch. aboyeur, *T. nebularia*: passage du 30 mars (Ferney, AL) au 28 mai (Peney, dL), max. 8 à Yverdon le 25 avril (Mu) et 25 le 1<sup>er</sup> mai à la Pointe-à-la-Bise (clG). — Les 42 dates sur le Ch. culblanc, *T. ochropus*, s'évalent du 14 mars au 7 juin (ce dernier au lac des Taillères, Ne; fB); max. 6 ensemble le 3 avril à Ferney (dO, bV); noté aussi à la Vallée de Joux les 14 et 28 avril (DG, dM) et à Saillon le 13. 4 (rA, Vent). — Ch. sylvain, *T. glareola*: 1<sup>er</sup> hâtif le 22 mars à Sionnet (clG), derniers le 30 mai à Penthaz (Rz)

et en basse plaine de l'Orbe (cP); nombreuses dates, mais faible abondance: max. 12 le 11. 5 à Sionnet (bV), 7 le 23 au Fanel (jW). — Guignette, *Actitis hypoleucos*: 1 près d'Yverdon le 27 mars (cP), puis passage de mi-avril à fin mai, spécialement fourni à Yverdon avec 30 le 1<sup>er</sup> mai et 10-14 les jours suivants (Mu). Nicheurs sans changement: sur la Sarine, Vd (2 c., peB), la Dranse et l'Arve, HS. — Tournepierre, *Arenaria interpres*: 2 le 26 avril aux Grangettes (aR), puis des isolés 12 fois jusqu'au 27 mai (Préverenges, hDu).

LARIDÉS. Mouette mélanocéphale, *Larus melanocephalus*: isolées le 19 mars à Chavornay (immature, DG); les 28 mars, 8 et 9 mai au Fanel (jW, GR), le 4. 5 à Genève (clG). — Parmi les 12 obs. de Mouette pygmée, *L. minutus*, échelonnées du 25 mars au 11 juin, se détache un groupe de 49 ind., dont 20 ad., le 6 mai près de Morges (hDu); ailleurs 1 à 4 ind. — Toujours au moins 2500 couples nicheurs de Mouettes rieuses, *L. ridibundus*, au Fanel, où l'installation a débuté vers le 3 mai (jW, GR). — Goéland cendré, *L. canus*: les nicheurs du Fanel, présents dès le 5 mars, ont formé 6 couples, dont 5 au moins ont pondu; il y avait même 15 ad. et 2 immatures le 12 mai. Le 8 août, tous les jeunes avaient disparu et le dernier ad. a été vu le 15 (GR, jW, etc.). Au delta de la Dranse, HS, un couple les 23 et 31 mai, mais il n'a pas niché (PG). Quelques ind. ont séjourné en juin dans le bassin du Léman: 1 im. le 1<sup>er</sup> aux Grangettes (hDu), 2 ad. le 13 à Verbois (dL), 3 im. le 25 à Excenevex (clG). — Présences tardives ou estivales de G. bruns, *L. fuscus*: au Fanel, 1 ad. les 15 et 25 mai (GR), à l'embouchure du Rhône dans le Léman 1 le 5 juillet (aR), à Ouchy 1 le 20. 6, 2 le 13. 7, 1 le 26. 7 (hDu, rhT), à Allaman 2 le 6. 5 (bG). — Goéland argenté (leucophaea), *L. argentatus (cachinnans)*: toujours en nombre sur le Léman, surtout à Excenevex-Yvoire: par exemple 180 le 11 mai, 280 le 29, 90 le 14 juin, 265 le 28, mais à cette dernière date les premiers jeunes de l'année attestent l'arrivée des oiseaux du Midi (PG). A Verbois, un couple cantonné avec accouplement le 12 avril (dL), sans suite... Au Fanel, 14 pontes le 12 mai sur deux îles, dont l'une est totalement accaparée par l'espèce. Le 19, au moins 140, subadultes et immatures en forte majorité, sont arrivés; leur effectif atteint 190 en juillet (GR). Fait nouveau, la nidification sur l'Arve à Vougy, HS, avec 2 jeunes élevés (pChz). — Mouette tridactyle, *Rissa tridactyla*: 1 im. le 28 mars à Yverdon (GR), 1 le 2 avril à l'Etournel (pChz).

Sterne hansel, *Gelocheidon nilotica*: isolées le 29 avril à Yverdon (Mu) et le 6 juin à Verbois, Ge (dL). — St. caugek, *Sterna sandvicensis*: isolées le 1<sup>er</sup> avril à Préverenges (hDu), le 6 mai à la Pointe-à-la-Bise (bV), le 21 à Verbois (dL), le 26 à Genève et à Excenevex (bV), le 27 à Préverenges et 3 le même jour à Ouchy (hDu): fréquence remarquable! — Sterne pierregarin, *S. hirundo*: premières le 28 mars à Préverenges (hDu), le 30 à Genève (clG), arrivée générale en avril-mai. Sur le Léman, la colonie de la Dranse, HS, s'est installée très tardivement à partir du 23 mai, mais 18 à 20 couples ont niché avec un certain succès. Auparavant, l'espèce s'est éparpillée largement et en nombre le long des rives: Grangettes, Ouchy, Préverenges, Morges, Pointe-à-la-Bise, Excenevex, etc. et quelques petits groupes se sont attardés ici et là en juin-juillet (PG). Cette dispersion s'est étendue en aval sur le Rhône jusqu'à l'Etournel, où des couples ont fait mine de nicher sur une île, sans succès (chP, dL). En revanche, le radeau de Verbois a retenu 12 couples nicheurs, mais 24 éclosions n'ont donné que 7 jeunes à l'envol (dL, etc.). On peut estimer qu'à mi-juin au moins 80 Pierregarins séjournaient dans le bassin lémanique. A noter également un couple du 10 au 26 mai à Chavornay (DG, jCy), 4 ind. les 14. 6 et 5. 7 au lac de Schiffenen, Fr (J. Gillard). Au Fanel enfin, la colonie s'est cantonnée dès le 15 avril et 193 pontes ont été dénombrées, dont 90 sur les quelque 30 m<sup>2</sup> de l'île aux Sternes (qu'il a fallu entourer d'une barrière de treillis pour en écarter les Harles trop nombreux...). Là, une 50<sup>e</sup> de poussins ont pu être bagués, tandis qu'une 30<sup>e</sup> de jeunes seulement sont venus à bien sur les plateformes de la lagune (GR). — Sterne naine, *S. albifrons*: isolées le 16 avril au Fanel (W. Schaub), puis le 16 mai (MC/VdH); les 26-27 et 31 mai à Yverdon (Mu, ES).

Avec 22 dates de 7 localités, le passage de la Guifette moustac, *Chlidonia hybrida*, a duré du 25 avril au 3 juin; max. 9 le 26. 4 à l'Etournel (pChz, hDP), 8 le 11. 5 à la Pointe-à-la-Bise (YR). — Guifette noire, *Ch. niger*: 5 premières de 14 avril à Genève (clG), puis le passage culmine début mai avec des max. de 60-70 le 7 aux Grangettes (aR), 150 le 8 à Bellevue, Ge (bV), 120 le même jour à Morges (hDu) et 40 au Fanel (GR), 100 le 9 à la Pointe-à-la-Bise (dO), au moins 130 le 11 à Excenevex-Yvoire (bV, PG), etc. Encore 35 le 1<sup>er</sup> juin aux Grangettes (jSx), 2 le 3 au lac de Joux (DG, dM), 1 les 17 et 28. 6 à Verbois (dL). — G. leucoptère, *Ch. leucopterus*: 2 le 10 mai aux Grangettes (bG), 1 le 11 à Excenevex (bV), 1 le 12 au Fanel (GR) et 8 le 18 (G. Schuler, S), 1 les 21-22 à Verbois (BLSS, clB).

**PIGEONS.** Chant du Colombin, *Columba oenas*, le 5 févr. près d'Excenevex, HS (cIG). Avec 55 le 17 à Bavois (DG), le retour s'accroît, mais l'espèce n'apparaît que le 25 mars à la Vallée de Joux (DG, dM). Nicheur probable dans une falaise de molasse à Illens, Fr (mBd, pBae), comme toujours au Vallon des Vaux (ES). — Les arrivées de Ramiers, *C. palumbus*, s'échelonnent dès mi-février jusqu'en mars. Un nid couvé le 4 avril à 1,80 m du sol à Messery, HS (PG). — Tourterelle turque, *Streptopelia decaocto*: 1 le 4 avril au Séchey, V. de Joux, n'a pas été revue (DG, dM). Nid sur un balcon d'immeuble en pleine ville de Lausanne, où le 1<sup>er</sup> œuf est pondu le 17 août; les jeunes s'envolent les 17 et 19 sept. (J. Mundler). — T. des bois, *S. turtur*: une hâtive le 13 avril à Chevrens, Ge (cIG), puis le 25 à Verbois (fT), etc.; encore 1 de passage le 22 mai aux Rousses (DG, dM).

**COUCOU,** *Cuculus canorus*: des avant-coureurs le 27 mars à Sionnet et le 30 à Sciez, HS (cIG), puis le 7 avril à Allaman (bG) et à Vich (jG), le 11 au Fanel (jW, GR), etc. Parasitisme signalé chez le Pipit spioncelle à Anzeinda (jeune volant et nourri le 10 juin, paR) et aux Morteyns, Fr (9 août, mBa, A. Rauss); chez la Bergeronnette grise à Grandsivaz, Fr (dF, J.-L. Chassot).

**NOCTURNES.** Une nichée de Chouette effraie, *Tyto alba*, dans un arbre creux à Soral, Ge: 6 poussins et 1 œuf le 20 juin (J. Doebeli), fait rare. A Baulmes, deux nids n'ont donné que 7 jeunes en tout à l'envol (paR). — Chevêche, *Athena noctua*: chez 10 couples de la région de Versoix, la nidification a été un échec (pHx). Une petite population subsiste dans les vergers de Cournilens, Fr (mBd, IM). — Hulotte, *Strix aluco*: faible succès de reproduction: dans la région de Versoix, 11 couples pondent 26 œufs, donnant 20 jeunes à l'envol (pHx); à Puidoux, 2 pontes d'un seul œuf le 20 avril (Ga). — Hibou moyen-duc, *Asio otus*: de 2 nids à Ollon - St. Triphon, Vd, un seul a réussi, avec 2 jeunes (rD); à Choulex, Ge, 3 jeunes sont élevés (YR, etc.). — Chouette de Tengmalm, *Aegolius funereus*: chant dès le 3 mars à la Vallée de Joux (DG, dM). Un seul couple nicheur à Baulmes, avec 4 jeunes le 24 mai (paR). A la Brévine, Ne, 3 jeunes se sont envolés entre le 18 et le 20 juillet (J.-P. Moysse, J. Michel). — Deux Hiboux petits-ducs, *Otus scops*, ont chanté le soir du 6 avril au Grand-Saconnex, Ge (jG).

**ENGOULEVENT,** *Caprimulgus europaeus*. Un chanteur près de Cortaillod, Ne, dès le 15 avril et encore le 8 juin (bR). La première date est précoce, sans doute à cause de la période chaude qui l'a précédée.

**MARTINETS.** Quelques M. noirs, *A. apus*, hâtifs: 1 le 3 avril à Ouchy (rhT), 2 le 4 à Genève (cIG), 1 le 5 à Bramois, Vs (Gey). Un couple nourrit le 24 juin dans une paroi de molasse à Illens, Fr (mBd, pBae). — Martinet à ventre blanc, *Apus melba*: premier à Fribourg le 24 mars (JS), puis le 3 avril à Genève (cIG), le 10 à Lausanne (Rz). Nombreux le 23. 4 par temps froid à Genève (JB), où l'espèce ne niche pas.

**CORACIIFORMES.** Un Martin-pêcheur, *Alcedo atthis*, le 26 juin à la Vallée de Joux (DG, dM), en dispersion juvénile? — Guêpier, *Merops apiaster*: une quinzaine en passage rapide le 8 mai à Lancy, Ge (Lû). — Huppe, *Upupa epops*: premières en migration le 22 mars à Jussy (cIG) et Coppet (pW), mais passage très faible en avril-mai. Sur 9,5 km entre les Follatères et Saillon, Vs, 21 couples, dont 14 nicheurs certains et 7 probables (rA). Présence du 19. 4 au 16. 5 à Avry-Matran, Fr (Mth).

**PICS.** Premiers Torcols, *Jynx torquilla*, le 22 mars au Moulin-de-Vert, Cartigny, où 4 chantent le lendemain (Sto); ce site, avec les anciennes gravières de Verbois (3 couples sur 2 km<sup>2</sup>, dL), accueille près de la moitié des effectifs nicheurs du canton de Genève, et les plus réguliers. Puis le 24. 3 au parc La Grange, Genève (cIG), le 29 à Branson, Vs (rA), le 4 avril à Vex (Gey), le 7 à Grandvillard, Fr (sV), le 8 à Crans, Vd (Rz), etc.; encore un migrateur le 4 mai dans la cour du collège Calvin, Genève (dO). — Pic cendré, *Picus canus*: devenu très clairsemé autour de Genève (PG), il paraît diminuer aussi sur le Plateau vaudois (Rz); à surveiller. Un le 16 juillet à Zinal, Vs, 1800 m (A. Schwab, P. Wiprächtiger, S), est probablement en erratique postnuptial. — Pic mar, *Dendrocopos medius*: nidifications à Landecy, Ge (A. Micheli), au Bois Mermet et à Sauvabelin sur Lausanne (peB); toujours présent à Onnens et Concise (ES). — Epeichette, *D. minor*: entre autres 2 le 10 avril à Vex, Vs (Gey).



ALOUETTES. A. lulu, *Lullula arborea*: chant le 7 mars à 1100 m, Fully (rA, pAO). Cinq chanteurs cantonnés à la Vallée de Joux (DG, dM). A part le Valais, les monts du Jura et l'Ajoie, reste-t-il encore des nicheurs sur le Plateau? — Retour des Alouettes des champs, *Alauda arvensis*, à partir du 14 févr. sur le Plateau, dès le 10 mars au Praz-de-Lys, HS, par 2 m de neige (wL), le 11 aux Rousses (DG, dM).

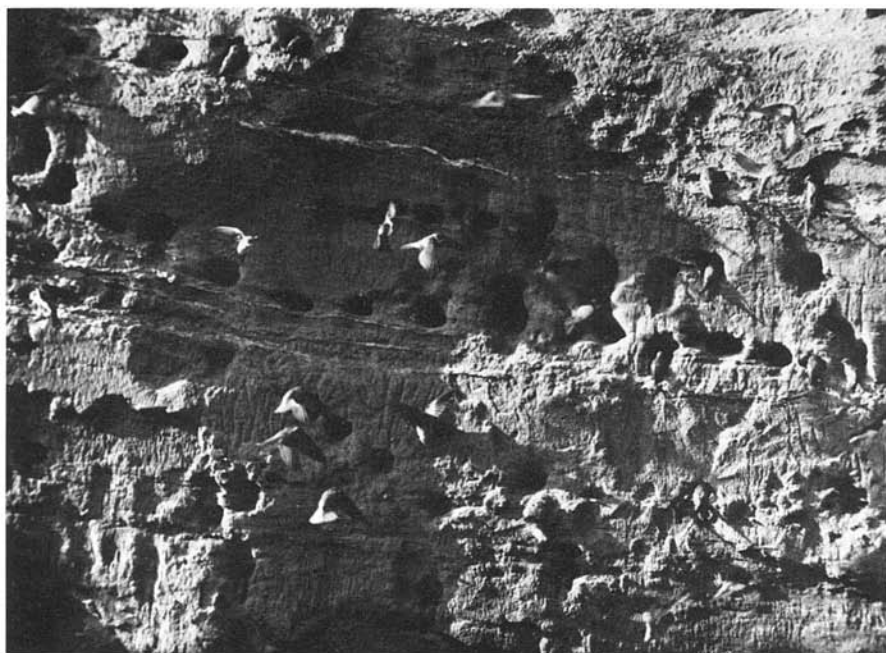
HIRONDELLES. Trois H. de rivage, *R. riparia*, le 14 mars au Fanel (sAu), isolées le 25 à Yverdon (Mu), le 28 aux Grangettes (aR) et à Sionnet (clG), etc., mais retour principal dès mi-avril. Peu de colonies signalées: Boudry (sAu), Sergey (100 trous, paR), Lavigny (110, Rz), Féchy (70, bG), Peney et Verbois (20 et 32; dL, Sto), puis Chens, HS, où deux colonies totalisent un millier de trous (PG). — H. de rochers, *Ptyonoprogne rupestris*: 5 premières le 5 mars aux Follaterres, Vs (rA, cF), puis le 15 à Monthey (rD), etc.; à noter entre autres un paysage à Genève (3 le 17. 3, clG; 6 le 20, AL) et 1-2 couples nicheurs au pont de Broc, Fr (jCo, dS). — Premières H. de cheminée, *Hirundo rustica*, le 7 mars à Promenthoux (jSx), le 15 à Nyon (pChz), le 18 au Fanel (mBu), mais le gros de la migration passe après mi-avril. — H. de fenêtre, *Delichon urbica*, 3 le 25 mars à Genève (clG), le 27 dans la plaine du Rhône (aM), etc.; arrivées et passages jusqu'à fin mai. Après trois jours de pluie, un rassemblement d'env. 250 ind. engourdis le 27. 5 à Fribourg (mBd); cette période critique a localement causé des pertes. Nidifications les plus tardives: jeunes au nid le 21 sept. à Semsales, Fr (aR), envol de nichée le 1<sup>er</sup> oct. à Vaulion (paR); les plus élevées à 2380 m, la Maya, Hérens (paR), à 2400 m au Mountet, Zinal (2 nids le 20. 7, cB).

PIPITS. Une dizaine de dates sur le Pipit rousseline, *Anthus campestris*, entre le 16 avril (Vallée de Joux; DG, dM) et le 7 mai. L'espèce a niché en Valais près de Loèche, 3<sup>e</sup> cas en Suisse (V. Glutz von Blotzheim, *Orn. Beob.* 78: 212; cf. NO 36: 192). — Premiers P. des arbres, *A. trivialis*, le 2 avril près d'Allaman (bG), le 4 près de Versoix (PG) et à l'Allondon, Ge (Sto). A la Chassagne d'Onnens, 6 chanteurs sur 40 ha le 23. 4 (ES). — Passage de P. farlouse, *A. pratensis*, dès le 12 févr. à Chavornay (DG), encore 1 le 5 mai à Sionnet (PG), max. dans la seconde moitié de mars. Présent dès le 7 avril et chante le 14 sur les lieux de nidification, Les Rousses (DG, dM). — Pipit à gorge rousse, *A. cervinus*: 3 le 16 avril au Chablais de Cudrefin (GR); 1 le 27 à la Pointe-à-la-Bise (PG) et fréquence remarquable à Sionnet, Ge, du 25. 4 au 9 mai, jusqu'à 11 ind. le 5 (pfb, clG, bV, etc.). Toutefois aucune citation de la plaine de l'Orbe. — Derniers P. spioncelles, *A. spinoletta*, en plaine le 3 mai à Orbe (DG), le 7 à Martigny (rA). Comme en 1980, plusieurs couples ont niché dans le fond de la haute Vallée de l'Orbe (DG, dM), conséquence de l'enneigement tardif.

BERGERONNETTES. Notée 4 fois en mars, dès le 25 (Genève, clG), la B. printanière, *Motacilla flava*, apparaît en nombre lors des intempéries entre le 20 avril et le 5 mai; dernières de passage le 24. 5 et le 29 à Excenevex (PG), le 25 au Fanel (GR). Le type *thunbergi* est noté du 22. 4 au 11. 5, *cinereicapilla* le 28. 3 aux Grangettes (aR) et chez les nicheurs genevois. Trois couples nicheurs dans la plaine de l'Aire sous Lully, Ge (PG), tandis qu'un chanteur du 26. 5 à Sionnet n'est pas resté (PG); deux couples nourrissent à Agarn le 28 juin (cB). — B. grise, *M. alba*: présente dès le 28 fév. au Fanel (jW), dès le 7 dans la Vallée de Joux (DG, dM); au dortoir près d'Allaman, 10 le 4 mars, mais 3000 le 18 (bG). Des sujets isolés de la race anglaise à dos noir, *M. a. yarrellii*, le 16 mars aux Grangettes (aR) et le 12 avril à Verbois (aSch), homologués. A Chesalles, Fr, nid occupé à 2 m d'une nichée de B. des ruisseaux, le 3 mai (mBd, pBae, IM).

ACCENTEURS. Le Mouchet, *Prunella modularis*, se montre dès le 3 avril à la Vallée de Joux (DG, dM). Plusieurs chanteurs cantonnés dans les bois de Versoix (PG) et un près de Dardagny (dL, PG), dans le canton de Genève où l'espèce n'était pas connue comme nicheuse. — Accenteur alpin, *P. collaris*: nidification certaine au Creux-du-Van, Ne: 1 le 31 mai, 2 jeunes peu farouches le 8 août, 1 ind. le 16 (sAu); c'est un fait nouveau pour le Jura suisse.

TURDIDÉS. Premiers Rougegorges, *Erithacus rubecula*, dès le 15 mars dans la Vallée de Joux (dès le 2 en 1980; DG, dM). — Rossignol, *Luscinia megarhychos*: le 9 avril à Jussy (clG) et Allaman (bG), puis 2 fois le 10, et au moins 9 le 11; la fréquence augmente ensuite rapidement jusqu'en mai. A noter un chanteur le 16. 5 aux Rosalys sur les Paccots, Fr, 1200 m (wSch), sans



Les colonies d'Hirondelles de rivage deviennent plus rares dans les gravières. En existe-t-il encore dans les berges naturelles de cours d'eau? P. Géroudet.

doute de passage. Sur 2 km<sup>2</sup> à Verbois, Ge, 52 territoires (dL), à comparer avec 46 chanteurs sur 19,5 km<sup>2</sup> à Chiètres/Kerzers, Fr (G. Hunziker, S). — Faible passage de Gorgebleues, *L. svecica*, avec seulement 8 dates entre le 18 mars (Fanel, mBu) et le 21 avril (Vevey, aM). Cette rareté correspond-elle à la réalité? — Rougequeue noir, *Phoenicurus ochruros*: ajouter aux hivernants 1 le 3 janvier à Branson, Vs (rA). Premiers le 6 mars à Genève (clG), le 8 au Fanel (sAu), plus fréquents à partir du 11. — Un R. à front blanc, *Ph. phoenicurus*, le 27 mars à Genève (clG), puis le 2 avril à Prévessin (BLSS) et Chêne (pChz), le 6 à Allaman (bG), mais l'espèce ne se répand qu'après mi-avril; premier le 6 mai à la Vallée de Joux, où 24 couples se sont cantonnés (DG, dM). — Traquet tarier, *Saxicola rubetra*: avant-coureurs le 27 mars à Sionnet et 2 le 30 à Sciez, HS (clG), le 28 au Fanel (GS/VdH); puis à partir du 11 avril (La Cure, DG, dM), le passage continu débute, culminant début mai. Les nicheurs sont toujours des plus clairsemés aux basses altitudes; leur densité tend à diminuer régionalement en montagne. A noter un chanteur le 8 juillet à 2200 m, sur Arolla (fB). — Tr. pâte, *S. torquata*: isolés le 5 mars à Chavornay (jCy), le 11 à l'Etournel (hdP), plus fréquent après mi-mars. Nidification entre autres à La Rippe, Vd (OP), Penthaz (famille le 5 juillet, gP) et à Baulmes-Rances (paR). — Premiers Tr. moiteux, *O. oenanthe*, le 27 mars à Segny, P. de Gex (eW), env. 30 le 30. 3 à Sciez, HS (clG) et 3 à Sionnet (PG); bon passage dès le 8 avril jusqu'à mi-mai, dernier migrateur le 28. 5 à Puidoux (Ga). Nidification en Ajoie à Bure et Fahy (phB). — Merle de roche, *Monticola saxatilis*: une femelle le 21 juin aux Amburnex, Jura Vd, n'a pas été revue ensuite (DG, dM).

Merle à plastron, *Turdus torquatus*: premier le 22 mars dans la haute vallée de l'Orbe, à Bois d'Amont (DG, dM); une douzaine le 29 au Mt. Mourex, P. de Gex (YR), etc. — Merle noir, *T. merula*: chante dès le 14 mars dans la Vallée de Joux (DG, dM). Dans un parc urbain de Lausanne, 18 nids n'ont donné aucun jeune à l'envol (paR). — Grive litorne, *T. pilaris*: diminution locale



des nicheurs au Pays d'Enhaut, où 2 couples nichaient sur 40 ha en 1974, 9 en 1980, 11 en 1981 (FM). En Valais, où l'espèce est maintenant bien répandue, elle a commencé à nicher dans les vignes de plaine, entre 1,2 et 1,6 m de hauteur (mD). — *G. musicienne*, *T. philomelos*: dès le 14 févr. à Orbe, dès le 8 mars à la Vallée de Joux (DG, dM). — Mauvis, *T. iliacus*, très peu signalée: 6 fois du 15 au 21 mars...

**SYLVIIDÉS.** Une Bouscarle, *Cettia cetti*, est entendue le 5 avril aux Grangettes de Noville, Vd (Rz). — Locustelle tachetée, *Locustella naevia*: chante le 11 avril à l'Étourmel (PG), le 13 au marais de la Versoix (clB); les observations de juin concernent les Prés-de-Villette à Jussy, Ge (PG), la Vallée de Joux (DG, dM) et le Fanel (GR). — *L. luscinioides*: à Chavornay dès le 29 mars (A. Cochand), une avec becquée le 4 sept. (jCy); au Fanel dès le 28. 3 (GS/VdH), 3 chanteurs le 9 mai (GR, jW). — Lusciniolite à moustaches, *Luscinola melanopogon*: a niché au bord du lac de Neuchâtel, première fois en Suisse (détails retenus). — Un Phragmite aquatique, *Acrocephalus paludicola*, le 7 mai à Sionnet, Ge (P.-L. Rivara), seule observation! — Le passage du Phr. des joncs, *A. schoenobaenus*, débute avec des isolés le 28 mars à Etrebières, HS (jMa) et au Fanel (GS/VdH), mais n'est sensible que de mi-avril au 7 mai. — Rousserolle verderolle, *A. palustris*: dès le 21 mai (Les Rousses, DG, dM). Nidifications sur territoire genevois à la Pointe-à-la-Bise (J. Doebeli, PG) et à Verbois (dL; voir notes p. 287). A. Bavois, 17 couples nicheurs sur 2,3 ha de bandes de roseaux (paR). — R. effarvate, *A. scirpaceus*: premières le 29 mars au Fanel (A. Mischler, S), puis le 14. 4 (GR), et le 13 avril à la Pointe-à-la-Bise (clG); à Chavornay dès le 23. 4 (DG). — La R. turdoïde, *A. arundinaceus*, se montre dès le 1<sup>er</sup> mai (Chavannes-de-Bogis, clB). Les nicheurs restent peu nombreux: 4 chanteurs le 1<sup>er</sup> juin au Fanel (GR), 5 le 17 mai à Chavornay (DG), 2 le 21. 6 à Grône, Vs (Hau); 1 à Machilly (PG) et 1 à Etrebières (YR), en Haute-Savoie. — Une Hypolaïs icterine, *Hippolais icterina*, le 22 avril à Duillier, a disparu ensuite (OP). Chant entendu à Yverdon le 15 mai (ES), les 9-10 juin (cP). C'est tout! — La Polyglotte, *H. polyglotta*, confirme son installation dans le Pays de Genève, où la première est notée le 3 mai à Verbois (dL); des chanteurs isolés de passages sont signalés en 6 points jusqu'au 12 juin. La nidification est certaine ou probable en 10 localités. Aucune indication hors de cette région.

Fauvette babillarde, *Sylvia curruca*: premières le 3 avril à Chavornay (jCy), le 9 à Héremence, Vs (Gey), le 11 à Allaman (bG) et à Cudrefin (GR), etc. En dehors de l'aire de nidification habituelle, des signes d'expansion se manifestent dans la région genevoise: un nid dans les bois de Versoix (pHx), un chanteur les 22 mai et 6 juillet à Verbois (clB), un autre du 31. 5 à mi-juin au Lignon (aSch). Celui du 23 mai au delta de la Dranse, HS, n'est pas resté (PG). — Premières F. grisettes, *S. communis*, le 4 avril à Excenevex, HS (clG), le 8 à Allaman (bG), le 11 à Evionnaz (rA) et au Fanel (jW), etc. — F. des jardins, *S. borin*, hâte le 16 avril à Jussy, Ge (clG), puis normale le 27. 4 à Dardagny (Sto), le 3 mai à Chavornay et le 9 à la Vallée de Joux (DG). — Une Fauvette à tête noire, *S. atricapilla*, le 5 mars à Genève (clG), où les arrivées se succèdent surtout dès le 22; le 16 à Yverdon (cP), le 18 à Marin (sAu), etc., puis le 4 avril à la Vallée de Joux (DG, dM), le 5 à Crésuz, Fr (mBd, lM), le 11. 4 à Taninges, HS (wL)...

Pouillot de Bonelli, *Phylloscopus bonelli*: 2-3 chanteurs au Fort-l'Écluse le 12 avril (YR) et 1 à Salvan (rA, paO), passage jusqu'au 10 mai au moins. Dans les gorges de l'Orbe, 4 ch. sur 600 m le 1<sup>er</sup> juillet (DG). — Premiers P. siffleurs, *Ph. sibilatrix*, le 8 avril à Hermance (JB) et Aire (rLb), le 12 à Yverdon (cP), etc. — P. fitis, *Ph. trochilus*: le 26 mars à Excenevex (bV) et à Yverdon (ES), mais surtout dès le 10 avril. A Verbois, 22 territoires sur 5 ha (dL). — Arrivées du P. véloce, *Ph. collybita*, dès le 5 mars au Fanel (GR), le 7 mars à Sciez, HS (jMa), le 8 à Yverdon (cP, ES) et Crescier (jW), etc., seulement le 5 avril à la Vallée de Joux (DG, dM). — Roitelet triple-bandeau, *Regulus ignicapillus*: le 21 mars près d'Excenevex, HS (YR), dès le 28 à Fribourg (Mth) et dans la haute vallée de l'Orbe, où les nicheurs de même que les R. huppés, *R. regulus*, ont été moins nombreux qu'en 1980 (DG, dM).

**GOBEMOUCHES.** Premiers Gm. gris, *Muscicapa striata*, le 30 avril à Yverdon (cP), le 1<sup>er</sup> mai à Bellerive, Ge (clG), etc., puis le 10 à la Vallée de Joux (DG, dM). — Des mâles isolés de Gm. à collier, *Ficedula albicollis*, le 20 avril aux Grangettes (rhT), les 17 et 20 au Fanel (GS/VdH) et le 5 mai à Orbe (DG). — Le 10 avril à Préverenges (hDu) est la première date pour le Gm. noir, *F. hypoleuca*, puis le 11 à Yvorne (Rz), 1 le 13 à Anières, Ge (clG), le 16 au Fanel (GR), etc. Pas de sites de nidification nouveaux; à Baulmes, 24 nichoirs occupés avec 113 œufs ont donné 74 éclosions et 65 jeunes envolés, trois pontes ayant été abandonnées début juin (paR).

MÉSANGES et GRIMPEREAUX. Un couple de M. à longue queue, *Aegithalos caudatus*, a niché à 1,2 m de hauteur dans une vigne à Fully, Vs (mD). — M. boréale, *Parus montanus*: dans le canton de Genève, de nombreux couples habitent les bois de Versoix et l'espèce est observée aussi au Moulin-de-Vert, Cartigny, et près d'Avully (PG). Le chant «des saules» est entendu le 17 avril à Corbeyrier, 1460 m, domaine de l'alpêtre (JB). — M. charbonnière, *P. major*: des jeunes hors du nid le 20 avril à Collonge-Fort-l'Écluse, P. de Gex (cIG), date précoce!

Grimpeur des jardins, *Certhia brachydactyla*: deux nichées successives au même emplacement d'un bâtiment à Bussigny, Vd: 6 jeunes s'envolent le 23 mai et probablement 2 le 7 juillet (pW). Une seconde ponte annuelle paraît donc évidente en ce cas, ce qui est très rare.

Mésange rémiz, *Remiz pendulinus*: passage dès le 27 mars près d'Allaman, où 70 à 80 ind. se succédant dans la journée du 6 avril (bG); aux Grangettes 10 le 1<sup>er</sup> et 4 le 5. 4 (jSx), à Kleinbödingen 10 le 29. 3 (sP); au Fanel dès le 28. 3 (8 ind., YR), max. 19 le 5. 4 (A. Mischler, S), et nidification possible: 4 jeunes le 15 août, 1 couple et 1 jeune le 2 sept. (GR); 1 le 28 mai à Portbalan (EZ/VdH).

LORIOT, *O. oriolus*: premiers le 17 avril près de Gy, Ge (cIG), le 20 à Verbois (dL), le 30 à Céligny (PG), etc.; encore un migrateur le 21 mai à Cenise, 1700 m, HS (Lü). Nid où le mâle couve le 18 juin près de Sion (cB).

PIES-GRÎÈCHES. Un couple d'Ecorcheurs, *Lanius collurio*, le 30 avril à Cressier (dGo), seule date de ce mois; remarquons que les dates d'avril, autrefois régulières, se sont raréfiées à mesure que l'espèce disparaissait de ses territoires de plaine. Autrement dès le 1<sup>er</sup> mai (4 localités). Les effectifs nicheurs sont suivis et cartographiés sur plusieurs secteurs-témoins, recherche à poursuivre pour juger de l'évolution du peuplement. — P.-gr. grise, *L. excubitor*: 8 couples cantonnés en Ajoie (phB); aucun indice ailleurs. — P.-gr. à tête rousse, *L. senator*: peu de migrants signalés; isolés le 25 avril à Chavornay et Essert-Pittet (jCy), le 7 mai aux Granges d'Ex, Vd (A. Labhardt, S), le 16 aux Grangettes (rhT) et le 30. 5 à Allemogne, P. de Gex (BLSS). Un nid le 20 juin à Billens, Fr (F. Clerc, S).

CORVIDÉS. Nid de Chocards, *Pyrrhocorax graculus*, avec 4 jeunes le 1<sup>er</sup> juillet dans la gare supérieure du téléphérique Zinal-Sorebois, à 2440 m (cB). — Crave, *P. pyrrhocorax*: 2 le 30 juillet à Riederalp, Vs (cLB). — Choucas, *Corvus monedula*: 2 couples nicheurs au pont de Peney, Ge (dL). Au-dessus de Lausanne, 18 couples au moins nichent au bois de Sauvabelin, 1 à la Blécherette et en ville, 1 à Montbenon (peB). A noter 5 ind. le 7 juin au col de la Gemmi, 2327 m et plusieurs à Loèche-les-Bains (aGI). — Dernier Freux, *C. frugilegus*, le 5 avril à Orbe (DG), mais les nicheurs du Seeland paraissent prospérer: nouvelle colonie avec 13 nids à Sugiez (JS), 60 à 70 couples à Kerzers/Chiètres et 5 à Ins/Anet (Hau). — Corneille mantelée, *Corvus corone cornix*: ajouter aux hivernants 2 ind. le 22 févr. à Corcelles-Payerne (bRe). Un couple mixte, *corone x cornix*, a niché à Bel-Air, Ge (J. Doebeli); la présence d'hybrides n'est d'ailleurs pas très rare autour de Genève. — Parmi les nombreuses obs. de Grand Corbeau, *Corvus corax*, un couple nicheur dans la carrière du Mormont, à Eclépens, Vd et 2 le 24 avril dans une forêt du Jorat (Rz) où l'espèce pourrait s'installer sur des arbres comme c'est le cas dans le Jura (mJu) et sans doute ailleurs.

ETOURNEAU, *Sturnus vulgaris*: présent dès le 4 févr. au Fanel (GR), le 12 à Fribourg (jCo), le 21 à Puidoux (Ga) et à la Vallée de Joux, où des nicheurs occupent des chalets d'alpages jusqu'à 1345 et 1420 m (DG, dM).

MOINEAUX. Dans la Vallée de Joux, le Friquet, *Passer montanus*, a été observé en mars-avril 1980 à la Golisse, l'Abbaye et à Bois-d'Amont, le 11 mars 1981 au Brassus (DG, dM), mais la nidification ne semble pas s'être produite.

FRINGILLES. Pinson du Nord, *Fringilla montifringilla*: jusqu'au 18 avril dans la haute vallée de l'Orbe, puis un mâle cantonné et chanteur les 24 et 27 juin (DG, dM). — Serin cini, *S. serinus*: chante le 7 mars à la Tour-de-Peilz (GG); arrivée dès fin mars-début avril. — Venturon, *Serinus citrinella*: chant à La Rippe, Vd, le 15 mars (JB), 4 le 19 près de Chens, HS (cIG); présent dès le 3 avril dans la haute vallée de l'Orbe, où quelques couples ont niché au-dessous de 1100 m (DG, dM). Deux le 3 mai à Colombier, Ne (jW), pendant la période de mauvais temps. — Premier

Chardonneret, *C. carduelis*, à la V. de Joux le 3 avril (DG, dM); chante à Hérémence le 13. 4 (Gey). — La nidification du Tarin, *C. spinus*, est suspectée dans la haute vallée de l'Orbe, où des chanteurs et des couples sont notés dès le 27 juin (DG, dM), et à Corcelette/Grandson: 2 à 4 ind. en juillet-août, 10 le 14 sept. (ES); 6 le 26 juillet à Ferpècle, Vs (Gey). — Linotte, *C. cannabina*: ajouter pour l'hivernage 2 le 9 déc. et 5 le 6 janv. 1981 à Fribourg (jCo). L'espèce se montre dès le 13 mars en plaine de l'Orbe, dès le 4 avril dans sa haute vallée (DG, dM); arrivée surtout dans la première moitié d'avril. A la Chassagne d'Onnens, 4 nids dans un rayon de 60 m. (ES). Sizerin, *C. flammea*: l'expansion des nicheurs se poursuit dans le Jura: nouveaux sites dans la haute vallée de l'Orbe (DG, dM); plusieurs le 21 mai au Marchairuz (fB), adultes et jeune volant le 15 juillet au Sonnaillay, 1500 m (JB); femelle le 8 juin et mâle le 11 au Bois des Lattes, Ne (bR), 1 ind. le 7 août à Tête-de-Ran (yG). En augmentation aussi dans le Pays d'Enhaut, Vd (FM). En Valais, une famille nourrit hors du nid le 15 juin dans un jardin à Sion/Platta, 540 m (cB); un nid avec 5 œufs le 25 juillet sur un cep de vigne, à 1,6 m du sol (mD). — La fructification des conifères étant abondante dans la haute vallée de l'Orbe, la nidification des Beccroisés, *Loxia curvirostra*, y a duré de fin janvier à début août; dès le 7 juin, de nombreuses troupes sont arrivées (DG, dM). A noter un m. chanteur le 24 mars à Rossens (mBd), au moins un jeune le 24 juin à Illens, Fr (mBd, pBa).

BRUANTS. B. jaune, *Emberiza citrinella*: dès le 14 mars dans la haute vallée de l'Orbe, où il niche jusqu'à 1500 m (DG, dM). — Le Bruant zizi, *E. cirius*, confirme sa tendance expansive en montagne: 5 chanteurs repérés dans la V. de Joux et nidification probable en 3 localités (DG, dM); 1 ch. le 9 juin au col de la Scheulte, Be (mMo), 4 sur 52 ha à Péry s. Bienne (T. Imhof, S); au Pays d'Enhaut, 1 ch. le 7. 6 à 1150 m. près de Château-d'Ex (FM). — Ortolan, *E. hortulana*: premiers le 25 avril à Fully (rA, Ven), le 30 aux Grangettes (jSx) et à la Pte du Grain, Ne (bR). Un chanteur le 4 mai à Orbe (jCy), un couple nourrit le 19 juin dans la basse plaine en amont d'Yverdon (cP). La faible population genevoise paraît en régression (PG). — B. des roseaux, *E. schoeniclus*: dès le 8 mars à la V. de Joux; 2 couples nourrissent le 27 juin aux Rousses, 1090 m (DG, dM). Un couple au Lac Noir, Fr, 1040 m (dS, jCo). — B. proyer, *Miliaria calandra*: malgré son instabilité, l'espèce se maintient et s'étend localement. Des chanteurs sont notés entre autres à Féchy (3 c. sur 2 ha, bG), Daillens et Penthaz (Rz), Montricher (fB), Le Brassus (DG, dM), Préverenges (hDu), Rances (2 ch., paR), Onnens (ES), etc., mais la nidification n'est pas certaine partout et les fenaisons avancées provoquent des déplacements.

\* \* \*

En remerciant très vivement tous nos correspondants, nous espérons aussi recevoir pour fin juillet les observations concernant les migrations d'été et d'automne 1981 et l'hiver 1981-82 (séparé de ce qui a trait à la migration de printemps). Voir aussi nos recommandations au N° 383, p. 99. Toutes les contributions sont les bienvenues également pour le printemps et la nidification en 1982 (délai fin novembre).

### Corrigenda

*Chronique sur le printemps et la nidification en 1980 (N° 383)*. — P. 97, Turdidés: sous Traquet père, *Saxicola torquata*, en Valais, lire: 10 à 12 c. sur 2,7 km de Branson (et non Bramois) aux Follaterres (rA). Sous Merle à plastron, *Turdus torquatus*, biffer 1 le 7 févr. à Martigny (rA).

*Chronique sur l'automne 1980 et l'hiver 1980-81 (N° 385)*. — P. 183, Sylviidés: précisons que seule l'observation de Boucarle, *Cettia cetti*, du 29 août est de GR et qu'il y a eu 3 autres dates GS du 17.8 (et non le 7) au 21.9.80.

## PROTECTION

## Saisie d'oiseaux à la frontière

Un fonctionnaire des douanes vigilant a récemment découvert au bureau de douane de Castasegna, dans le coffre d'une automobile pénétrant d'Italie en Suisse, 3,5 kg de Passereaux morts, qui n'avaient pas été déclarés. L'importateur avait l'intention de consommer les oiseaux «con polenta». Il en fut pour ses frais. Les oiseaux furent provisoirement séquestrés au bureau de douane et, par la suite, confisqués par le vétérinaire de frontière. L'administration des douanes a ouvert une enquête pénale contre l'importateur.

L'examen précis de l'envoi a fait ressortir qu'il s'agissait de 114 oiseaux des espèces suivantes:

56 Alouettes des champs	1 Moineau domestique	8 Verdiers
2 Etourneaux	3 Pipits spioncelles	3 Moineaux friquets
3 Pinsons du Nord	5 Linottes	5 Grives musiciennes
2 Pipits farlouses	3 Moineaux friquets	22 Pinsons des arbres
2 Bruants des roseaux	2 Traquets motteux	

Si l'on excepte les moineaux, ces oiseaux indigènes sont protégés par la loi sur la chasse et la protection des oiseaux. Leur importation, exportation ou transit, qu'ils soient vivants ou morts, sont en principe interdits. Des exceptions ne sont possibles qu'avec une autorisation délivrée par l'Office fédéral des forêts, conjointement avec l'Office vétérinaire fédéral. A la frontière, les organes de la douane, en collaboration avec le service vétérinaire de frontière, veillent au respect de cette interdiction, ce service surveillant en même temps l'observation des dispositions concernant la protection des animaux, la conservation des espèces et la police des épizooties. Dans l'année en cours, les vétérinaires de frontière ont refoulé, entre autres, deux envois d'un total de 121 kg de pâtés de grives et ils ont en outre séquestré provisoirement plusieurs envois d'oiseaux naturalisés, ainsi qu'un Faucon crécerelle vivant.

Office vétérinaire fédéral (Dr Dollinger)  
Thunstrasse 17, CH-3000 Berne

## BIBLIOGRAPHIE

## Monographies

Heimo Mikkola, *Der Bartkauz*. NBB 538, 124 p., 68 illustrations. 1981. – Egon Schmidt, *Die Sperbergrasmücke*. NBB 542, 80 p., 37 illustrations. 1981. Brochures (21 × 14,5) «Die Neue Brehm Bücherei», A. Ziemsen-Verlag, Wittenberg-Luthers-tadt.

Dans la série de ces excellentes monographies, la *Chouette lapone* prend d'emblée une place en vue, car H. Mikkola l'a étudiée pendant dix ans en Finlande, et c'est un oiseau impressionnant que *Strix nebulosa*. Tous ses aspects morphologiques, biologiques et écologiques sont ici exposés en détail, l'auteur pouvant tabler sur son expérience personnelle autant que sur des publications nombreuses et pour nous malaisément accessibles. Il a également réuni un choix de photos tout à fait remarquable,

entre autres de l'activité de chasse et de la nidification. La documentation riche et précise, clairement présentée et commentée, montre que cette espèce n'est plus l'inconnue mystérieuse de jadis... Qui pourra faire mieux? – *La Fauvette épervière*, du Honnois Égon Schmidt, fait preuve elle aussi de qualités très sérieuses fondées sur l'observation directe et sur l'érudition. L'espèce nous intéresse, puisqu'elle a une tendance irrégulière à progresser (lentement) vers l'Ouest, ayant niché en Suisse et peut-être même dans les Pays-Bas. Toutefois, l'auteur n'approfondit pas cette question, mais traite surtout de la biologie de reproduction, sans négliger d'ailleurs les migrations et d'autres domaines. Sa synthèse mérite toute attention. (P.G.)

Ian Wyllie, *The Cuckoo*. Relié (24 × 16), 176 p., 50 phot.; dont 15 en couleurs, 10 fig. Batsford, Londres, 1981. Prix: £ 8.95.

Consacré au Coucou gris européen, mais avec un bon chapitre général sur la famille et ses particularités, ce livre fait le tour de la biologie de cet oiseau, sans négliger d'ailleurs la morphologie. Les recherches de l'auteur sur le terrain ayant duré plus de 6 ans, avec 178 œufs ou jeunes trouvés dans plus de 1700 nids de Rousserolles effarvates, la monographie est basée sur une expérience directe, complétée par une érudition rarement en défaut (certaines données suisses sont omises). Le plus original est sans doute la tentative de suivre les adultes, préalablement capturés et pourvus, soit d'une marque alaire, soit d'un mini-émetteur. Vu les difficultés rencontrées, peu d'oiseaux ont pu être étudiés de cette manière, mais les résultats ont permis, entre autres, de savoir qu'un mâle peut chanter sur 30 hectares et couvrir au moins 4 km pour aller se nourrir; la superposition des «territoires» de plusieurs mâles est évidente. Une femelle peut être courtisée par plusieurs mâles; il est improbable que de véritables couples se forment. L'abondance des faits contenus dans cet ouvrage mérite toute attention, d'autant plus que les photos sont remarquables. (P.G.)

Günther A. Schmidt, *Der Gänsesäger*. Broché (24,5 × 17), 68 p., 30 ill., 10 fig. Vogelkundliche Arbeitsgruppe Schleswig-Holstein, Kiel, 1980.

Synthèse sur le Harle bièvre, d'après les observations réunies en Schleswig-Holstein, ce cahier considère la distribution, la reproduction, la migration et l'hivernage, l'alimentation et la protection de l'espèce. Une bonne documentation régionale, qu'il est intéressant de comparer avec nos connaissances sur le Harle bièvre en Suisse. Les photos auraient mérité une reproduction de meilleure qualité (P.G.)

### Ouvrages divers

Wulf Gatter, *Insektenwanderungen*. Broché (21 × 15), 94 p., 20 photos et figures. Kilda-Verlag, D-4402 Greven 1, 1981. Prix: DM 14,80.

Les migrations d'insectes à la lumière des recherches récentes – en particulier de celles de l'auteur sur une montagne de l'Allemagne du Sud – avec discussion des facteurs météorologiques, des définitions formelles, des événements observés et de quelques cas particuliers, y compris une comparaison avec les migrations d'oiseaux. Sous une apparence modeste, cet ouvrage est riche en substance et doit intéresser aussi les ornithologues, notamment en corrélation avec les observations faites au col de Bretolet par le professeur J. Aubert. (P.G.)

(Regione Piemonte) *Piemonte. Ambiente-Fauna-Caccia*. Broché (24 × 16), 142 p., photos, fig. Eda, Torino, 1981.

Entre autres articles, cette brochure richement illustrée sur le Piémont contient une analyse de la situation faunistique par G. Boano et T. Mingozzi, avec une liste des oiseaux du Piémont et de la Vallée d'Aoste, suivie d'une liste des mammifères; à signaler à ce propos plusieurs découvertes récentes de nidifications (Milouin, Morillon, Barge à queue noire, Hirondelle rousseline, Fauvettes mélanocéphale et pitchou). La plupart des autres textes concernent les activités cynégétiques dans le cadre de la région piémontaise (avec publication intégrale de la loi en vigueur). (P.G.)

Peter Weaver, *The bird-watcher's dictionary*. Relié (22,5 × 14), 155 p., fig. T. & A.D. Poyser, Calton, 1981. Prix: £ 5.-.

Dictionnaire de plus de 1100 mots ou expressions que l'on peut rencontrer dans les ouvrages ornithologiques en anglais – ou entendre dans les conversations, car il y a un « argot » des observateurs –, ce petit ouvrage rendra service également aux non-anglophones désireux d'avoir la définition des termes en usage. Des appendices concernent les sigles et abréviations, les noms américains, le code de l'observateur et la liste systématique des espèces de Grande-Bretagne et d'Irlande. (P.G.)

(G.V.T. Matthews & M. Smart, rédacteurs) *Proceedings second international Swan symposium, Sapporo 21-22 February 1980*. Broché (21 × 14,5), 396 p., fig. IWRB/BIRA, Slimbridge, GL2 7BX Angleterre, 1981.

Cinquante-quatre résumés de communications sur plusieurs espèces de Cygnes en Europe, Asie, Nouvelle-Zélande et Amérique. Une mine d'informations...

(M. Smart, rédacteur) *Compte-rendu - Première réunion technique sur l'aménagement des oiseaux migrateurs du Paléarctique occidental: Branta bernicla bernicla*. Broché (22 × 15), 228 p., phot., fig. BIRS/IWRB, Slimbridge, 1979.

En décembre 1977 s'est tenue à Paris une réunion consacrée à la Bernache cravant, espèce dont un quart de siècle de protection a fait augmenter les effectifs de 16 000 à plus de 100 000 individus. Cette publication donne l'essentiel des 27 communications (la plupart en anglais), des discussions et des conclusions.

A.C. Perdeck & C. Clason, *Some results of Waterfowl ringing in Europe*. Broché (30 × 21), 21 p., fig. IWRB Special Publ. n° 1, Slimbridge, 1980. — D.A. Scott, *A preliminary Inventory of Wetlands of international importance for Waterfowl in West Europe and Northwest Africa*. Idem, 127 p. IWRB Special Publ. n° 2, Slimbridge, 1980.

La première de ces publications présente une série de cartes sur les migrations des Oies et Canards bagués dans les Pays-Bas et des Sarcelles d'hiver baguées en divers points d'Europe (en Camargue entre autres. — La seconde est l'inventaire préliminaire des sites humides d'importance internationale en 22 pays. La sélection est expliquée, avec ses critères, et il y a une excellente liste de notices sur les espèces d'oiseaux aquatiques considérés (Plongeurs et Grèbes absents). Les données sur le Léman et le lac de Neuchâtel sont déjà dépassées! (P.G.)

N. Hammond & M. Everett, *Das Kosmosbuch der Vögel. Europe*. Relié (30 × 22), 255 p., 646 photos, cartes et vignettes. Kosmos-Verlag, Stuttgart, 1981. Prix: DM 58.-.

Version allemande de « Birds of Britain and Europe », c'est avant tout une belle collection de photos en couleurs, entre lesquelles sont insérés des notices sommaires, avec cartes de répartition pour chaque espèce. Presque tous les oiseaux d'Europe sont ainsi présentés, souvent avec divers plumages, et il faut reconnaître que réunir une telle collection d'images n'est pas facile. Naturellement, il faut aller chercher les noms de leurs auteurs dans une liste compacte. Le caractère des textes reste élémentaire, comme dans les ouvrages de ce type, et n'apporte rien de nouveau. Néanmoins, le livre présente bien: sa richesse iconographique et le niveau élevé de sa vulgarisation le recommandent. (P.G.)

G. Dif & Y. Vallier, *Les Oiseaux: les oiseaux de mer*. Cartonné (19 × 13), 122 p., nombreuses photos. Hatier, Paris, 1981.

Du Manchot royal au Macareux, ce petit livre présente un choix de 34 espèces, en majorité européennes. Là encore, les photos sont importantes; toutefois, les textes explicatifs occupent tout autant de place et sont bien faits en règle générale, malgré quelques imperfections de détail et des lacunes imposées par le format limité. (P.G.)



## INFORMATIONS

**Au secours des oiseaux migrateurs à Orgambideska.** — A nouveau et pour une durée de trois ans, un groupe de naturalistes a loué 2 cols pyrénéens pour interdire la chasse sur la crête d'Orgambideska en Pays basque. Ces adjudications ont eu lieu le 9 mai aux enchères publiques. Le Ministre de l'Environnement n'ayant pas donné suite au projet de mettre en réserve cet exceptionnel couloir de migration, ce sont de nouveau les protecteurs de la nature qui financent cette opération en faveur des oiseaux migrateurs européens. La location des cols va coûter près de 200 000 Ff. Avec M<sup>me</sup> Brigitte Bardot, qui a pris en charge la location d'un col pendant une année, avec le Fonds d'intervention pour les Rapaces (FIR), la Ligue française pour la protection des Oiseaux (LPO), la Société nationale de protection de la nature (SNPN), etc. aidez-nous à sauver les oiseaux migrateurs! *Dons et renseignements:* «Orgambideska col libre», Lasclaveries, F-64450 Thèze (compte bancaire N° 0301 946 4147, BPSO, 12 rue Latapie, F-64000 Pau) — Dons suisses (à spécifier) au FIROS, ccp 10-8985, Lausanne.

**Troisième Symposium suisse d'ornithologie.** — Cette manifestation aura lieu les 23 et 24 octobre 1982 au Musée d'Histoire naturelle de Bâle. Elle est organisée conjointement par la Station ornithologique suisse, l'ALA et «Nos Oiseaux». Elle aura pour but d'évaluer les possibilités d'orienter la recherche écologique et faunistique vers les besoins pratiques de la protection des oiseaux et de la nature. Plusieurs des exposés seront en français! Pour obtenir la formule d'inscription et tous autres renseignements, s'adresser à la Station ornithologique suisse, 6204 Sempach, avant fin août.

**Troisième Congrès suisse pour la protection des oiseaux.** — Le Congrès se tiendra les 27 et 28 novembre 1982 à Berne et sera organisé par le Comité suisse pour la protection des oiseaux. Il aura pour thème principal les vergers traditionnels et leur conservation. Ce sera aussi l'occasion de réfléchir, d'une manière générale, aux priorités que doivent se fixer les protecteurs des oiseaux pour les années à venir. Pour obtenir la formule d'inscription et tous autres renseignements, s'adresser au Service de protection des oiseaux du CSPO, c/o EAFV, 8903 Birmensdorf.

---

### Paul Barruel (1901-1982)

Dessinateur et illustrateur animalier de grand talent, doublé d'un naturaliste aux vastes connaissances et d'un observateur sagace sur le terrain, Paul Barruel s'était acquis une renommée internationale, malgré sa modestie extrême. C'est surtout au cours de ses trente dernières années, dans sa retraite de St-Jean-d'Arvey en Savoie, qu'il a exécuté son œuvre principale. La précision élégante de sa plume et de ses pinces a orné de très nombreux ouvrages sur les oiseaux ou les mammifères d'Europe et de régions lointaines. Avec «Les oiseaux dans la nature», paru en 1949, il avait été le précurseur des guides d'identification actuels; avec «Vie et mœurs des oiseaux», de 1953, il avait brossé une vue magistrale du monde avien. En son temps, il avait également collaboré à «Nos Oiseaux» par des articles et des dessins que nous revoyons avec émotion, en évoquant la bonté, la finesse et la science de cet artiste. Usé par les maladies, il s'est éteint le 2 mars à Chambéry, au grand chagrin de ses amis et de son épouse admirable, à laquelle nous exprimons notre profonde sympathie. (PG)

---